L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1194 - VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Paillleuse
Type 300 portée
Goulotte orientable
SILOFARMER



Financement 3 campagnes à 0%*
* jusqu'au 10/12/2012

Ets Bonoron
58290 Moulins Engilbert
03 86 84 20 22

Sommaire



Photo: Etienne Ansotte/CE

Budget de la PAC
Le compte n'y est toujours pas *p.03*

P 05 **Actualités**Côte d'Or
Conférence des Marchés Dijon Céréales: Concurrence Mer Noire, nouvelle Pac, à quoi s'en tenir ?

P 07 **Actualités**Nièvre
Dernière foire de la saison: Le concours de Luzy, tel un joyau

P 10 **Actualités**Yonne
Cavap-Vanagri: Après le silo bio, les péniches !

P 13 **Actualités**Bourgogne
Économie céréalière: Innover pour progresser ?

P 15 **Actualités**France
Crédit d'impôt Compétitivité: Les agriculteurs également concernés

P 14 **Vie syndicale**
Directives Nitrates: *«Il faudra bien épandre quelque part !»*

P 16 **Cultures**
Tournesols 2012 dans l'Yonne: De bonnes marges en perspectives

P 17 **Économie&Gestion**
Vos rendez-vous formation

Chambres d'agriculture de Côte d'Or, Nièvre et Yonne

Dernières sessions de la mandature





La mandature 2007-2013 arrive à son terme et dans chacun des départements, la session de la Chambre d'agriculture a été l'occasion de dresser un bilan des actions et de rappeler les valeurs qui ont soutenu les engagements des élus au service des agriculteurs de leur département. Si le bilan d'une mandature s'apprécie en «plein» d'actions et de réalisations, les négociations autour du budget de l'Europe et de la Pac se dessinent plutôt en creux et laissent planer pas mal d'incertitudes sur le contexte dans lequel la prochaine mandature va s'exercer. *Pages 6, 8, 11*



CORBIGNY
03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
03 86 84 31 33
LUZY
03 86 30 05 63
BAZOLLES
03 86 38 97 00

GESTION de L'ALIMENTATION, l'EXPERIENCE de la QUALITE



FINANCEMENT à TAUX EXCEPTIONNEL

Consultez-nous !



KUHN
be strong, be KUHN*
*Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

l'Agenda

Côte d'Or

Bienvenue à la ferme Ce noël sera fermier !



Pour préparer les fêtes, retrouvez les agriculteurs de Bienvenue à la Ferme au marché de Noël, le 6 décembre, à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Un carpaccio de truite pour le réveillon, un chapon en croûte pour le 25, des petits pots de miel pour garnir les souliers, un grand sapin pour accueillir la famille et des bulles pour fêter cela … Connaissez-vous tous les délices que vous réservent les fermes de Côte-d'Or ? Le jeudi 6 décembre de 10h30 à 17 heures, une vingtaine d'agriculteurs Bienvenue à la Ferme vous proposeront leurs produits sucrés et salés pour régaler petits et grands gourmands. Venez remplir votre hotte à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, au 42 rue de Mulhouse à Dijon. Pour plus de renseignements,vous pouvez nous joindre au 03 80 68 66 50 et à bienvenue-a-la-ferme@cote-dor.chambagri.fr .

Groupama Précisions

La réunion d'Is-sur-Tille (salle Charbonnel) se tiendra mercredi 19 décembre et non le mardi 18 comme indiqué lors de notre dernière édition. Les sociétaires agriculteurs de la caisse locale de Dijon sont invités à se rendre au choix à Mirebeau le 14 décembre ou à Is-sur-Tille.

Assemblées cantonales du GDS

Suite des assemblées. Vitteaux : Beaune/Gevrey Chambertin/Nuits Saint Georges : vendredi 30 novembre à 9h30 (Restaurant la Diligence à Meursault). Montbard : lundi 3 décembre à 9h30 (Salle de la Mairie à Montbard), Baigneux les juifs : lundi 3 décembre à 14h30 (Salle de la Mairie à Fontaine en Duesmois), Saulieu : mardi 4 décembre à 9h30 (Centre social à Saulieu).Liernais: mardi 4 décembre à 14h30 (Salle Maisons Familiale à Liernais). Fontaine Française : mercredi 5 décembre à 9h30 (Salle de la Mairie à Fontaine Française). Is sur Tille/Grancey le Château/Selongey : mercredi 5 décembre à 14h30 (Salle de la Mairie à Selongey). Auxonne/Genlis : jeudi 6 décembre à 9h30 (Salle de la Mairie à Champdôtre). Seurre/Saint Jean de Losne : jeudi 6 décembre à 14h30 (Bouclier de Bourgogne à Brazey en Plaine). Mirebeau sur Bèze/Pontailler sur Saône : vendredi 7 décembre à 9h30 (Salle de la Mairie à Pontailler sur Saône). A l'ordre du jour : Activités et bilan financier, bilan sanitaire, détail des mesures concernant les prophylaxie 2012-2013, cotisations et tarifs de prophylaxie, fond de mutualisation sanitaire (FMS), bilan IBR départemental et cantonal, point de situation sur la maladie de Schmallenberg, point sur les autres actions du GDS (BVD, lutte contre les campagnols, formation…), questions diverses. A l'issue, les différents représentants répondront à vos questions traitant de thèmes qui n'auraient pas été abordés dans l'ordre du jour. Compte tenu des nouvelles modalités de gestion de la Tuberculose, votre présence est indispensable.

Nièvre

Grandes cultures Réunion à Pouilly-sur-Loire

La FDSEA58 invite les agriculteurs à une réunion sur la thématique *«grandes cultures»*, le vendredi 30 novembre en soirée, à Pouilly-sur-Loire, avec comme invité d'honneur Pierre Pagès, le président de Limagrain.

Jugement de bétail à Montigny-en-Morvan

Les JA du canton de Château-Chinon organisent leur concours cantonal de jugement de bétail, samedi 1er décembre, au Gaec de Velle (chez Mme et MM. Seguinier et Fauliau) sur la commune de Montigny-en-Morvan. L'épreuve se déroulera en deux catégorie: ovins et bovins. Les inscriptions pour le concours se feront sur place à partir de 13h30, la remise des prix vers 17h, avant le vin d'honneur offert par la municipalité. Le soir, à partir de 19h30, un repas sera servi (menu: terrine, tartiflette, salade, fromage et dessert) moyennant une participation de 12 euros par personne.
Réservation au 06 26 28 50 23.

Sicagemac Réunion publique d'information

La Sicagemac organise une réunion publique d'information le mercredi 12 décembre à 18h30
à la Sicagemac.

Grandes cultures Réunion à Pouilly-sur-Loire

La FDSEA58 et les JA de la Nièvre invitent les agriculteurs à une soirée-débat sur le thème de la «sécurité alimentaire européenne et mondiale», le vendredi 30 novembre à partir de 18h, à Pouilly-sur-Loire (salle des fêtes), avec comme invité d'honneur Pierre Pagesse, président honoraire de Limagrain, président du Moma (Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture), vice-président du GNIS (Groupement national interprofessionnel des semences) et administrateur AGPB (Association générale des producteurs de blé).

Prairies sentinelles Bilan

Dans le cadre du réseau des prairies sentinelles, initié par la Chambre d'agriculture en mars 2012, 22 éleveurs nivernais ont participé au groupe qui a permis de réaliser les suivis de prairies fauchées et pâturées et ont collaboré à l'élaboration de références permettant la diffusion de 32 bulletins Herbe58 à plus de 1000 agriculteurs du département. La Chambre d'agriculture organise donc une réunion de bilan de cette première année, mardi 4 décembre, de 14 à 17h, chez Philippe Guyard (Le Bourg) à Saizy. Ordre du jour: présentation des premiers résultats sur les praires fauchées (croissance de l'herbe, rendement et qualité des récoltes de fourrages...) et pâturées (pousse de l'herbe selon les types de pâturage, croissance des veaux femelles, évolution des poids des vaches au printemps et en été...), échanges et discussions autour de l'organisation du pâturage et des prairies destinées à la fauche, propositions d'activités GDA pour 2013. Contact: Jean-Louis Bridier ou Francis Bougarel au 03 86 93 40 60.

Elevage Soirée-débat avec Pierre Chevalier

A l'invitation de la FDSEA58 et des JA58, Pierre Chevalier, président de la FNB, sera dans la Nièvre le 5 décembre prochain. Grand artificier du bras de fer engagé avec l'aval de la filière et ayant conduit au redressement essentiel du prix de la viande ces derniers mois, Pierre Chevalier interviendra en soirée à la MJC de Châtillon-en-Bazois, sur le thème *«relancer la production bovine en France, un enjeu vital pour les éleveurs et la filière, un enjeu stratégique pour la France»*. En introduction, Jean-Marc Chaumet, de l'Institut de l'Elevage, fera une présentation de la nouvelle donne européenne et mondiale en matière de viande (marchés, volumes de production, consommation...)

Réunions d'élevage 6 rendez-vous nivernais

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et le GDS58 organisent six réunions d'élevage d'ici le 20 décembre, selon le calendrier suivant:
– Vendredi 7 décembre de 14 à 17h à l'ancienne mairie (à gauche de l'église) de Saint Benin d'Azy,
– Mardi 11 décembre de 14 à 17h à la ferme du Marault de Magny-Cours,
– Jeudi 13 décembre de 14 à 17h à la mairie (salle A) de Corbigny,
– Lundi 17 décembre de 14 à 17h à la bibliothèque de Luzy,
– Mercredi 19 décembre de 14 à 17h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert,
– Jeudi 20 décembre de 14 à 17h à la mairie d'Alligny-Cosne.
Quatre thèmes constituent l'ordre du jour, l'économique (les caractéristiques de l'élevage allaitant bourguignon et nivernais. Le marché des broutards et des jeunes bovins), l'économie d'exploitation (mâles maigres: stratégies de vente), le sanitaire (santé-croissance: de la naissance au sevrage) et l'EDE (IPG bovine, ovine-caprine: conditionnalité 2013).

Jugement de bétail Départementale à Devay

Les JA58 et l'équipe cantonale des JA de Decize/La Machine vous invitent à venir nombreux à leurs finales cantonale et départementale de jugement de bétail, qu'ils organisent le dimanche 16 décembre à partir de 10h chez Mme et M. Laborde (Gaec des Plots) à Devay. Le concours cantonal démarrera à 10h et la finale départementale (bovins, ovins, équins) à 14h avec, entre temps, un repas sur place (prévoir une participation financière). Renseignements: JA58, Aline Rouleau, au 03 86 93 40 91.

Yonne

Marché «*Arts et saveurs*» à Sens

Le marché de Noël *«Arts et saveurs»* ouvre ses portes samedi 8 et dimanche 9 décembre dans les Halles du Marché couvert de Sens. L'occasion de retrouver des milliers d'idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année et d'apporter la qualité de nos terroirs sur votre table avec les producteurs, les artisans et la Chambre d'agriculture de l'Yonne Atelier cuisine le samedi, animations pour les enfants, atelier décoration avec le réseau Bienvenue à la ferme, nombreux cadeaux offerts par les producteurs et artisans du salon

Concours jugement d'animaux à Saint-Léger Vauban

L'équipe des Jeunes Agriculteurs de l'Avallonnais organise, samedi 1er décembre, à compter de 10 h une finale cantonale et départementale de jugement d'animaux, sur l'exploitation de l'EARL de la Maison des Champs, à Saint-Léger Vauban, chez Alexandre Chatelain. Vin d'honneur et résultats à 17 h 30. Renseignements au : 06 79 21 75 22

Réussissez la transmission de votre exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème *«Réussissez la transmission de votre exploitation»*. Dates : vendredi 30 novembre, jeudis 6 et 13 décembre, de 9 h à 17 h, ainsi que lundi matin 17 décembre
Public : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions *«conseil d'entreprise»* à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Formations Certiphyto

La FDSEA de l'Yonne organise en ses locaux du 37 rue de la Maladière à Auxerre, plusieurs sessions gratuites, de formation Certiphyto sur 2 journées :
Certiphyto Polyculture / Elevage : vendredis 7 et 14 décembre
Certiphyto Viticulture : vendredi 30 novembre et jeudi 6 décembre
Le plus de ces formations : une approche globale de la réglementation sur les phytosanitaires basée sur des supports variés et animée par des quizz pour évaluer l'évolution de vos connaissances au cours des 2 jours
Renseignements : secrétariat FDSEA - Tél 03 86 49 48 10 - Fax 01 56 72 57 31 - Mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Région

Groupama: réunions d'information MRC "climat "2012"

Ces réunions d'information destinées aux agriculteurs et viticulteurs, sociétaires de Groupama, premettront d'aborder l'assurance multirisque climatique, l'assurance grêle, et les évolutions en cours.
Céréaliers : 05/12 : salle polyvalente de Brazey à 14h00 (caisses locales de Genlis, Auxonne, St Jean et Seurre), 11/12 : lycée agricole de Semur à 14h00 (caisses locales de Semur, Venarey, Thil, Saulieu, Sombernon), 14/12 : Mirebeau à 14h00 (Mirebeau, Pontailler, Ouges-Noiron, Fontaine Française),17/12 : lycée agricole la Barotte à Chatillon à 14h00 (Chatillon, Montbard, Montigny, Recey, Aignay), 19/12 : salle Charbonnel à Is à 14h00 (Is, Minot, Grancey, Salives, St Seine) Viticulteurs : 04/12 : maison de Marsannay à 18h00 (caisse locale de Gevrey-Chambertin), 06/12 : golf de Beaune Levernois à 18h00 (Beaune côte et plaine), 10/12 : salle des fêtes de Volnay à 18h00 (Meursault et Nolay), 11/12 : syndicat de viticulture à Nuits à 18h00 (Nuits terres et vins)

La Saint-Vincent à Châtillon

La Traditionnelle Saint-Vincent Tournante pétillera à Châtillon-sur-Seine les 26 et 27 janvier 2013. Renseignements sur www.saint-vincent-tournante.fr

Arvalis – Institut de Végétal, en partenariat avec les Chambres d'agriculture départementales et le Cetiom,

propose des rendez-vous d'information agriculteurs autour des fongicides et de la fertilisation sur les sites suivants :
• 3 décembre à partir de 14 h 00 - Lessard en Bresse (71)
• 5 décembre à partir de 9 h 30 - Auxerre (89)
• 7 décembre à partir de 9 h 30 - St Clément (89)
Pour plus d'information sur le programme et les lieux : www.arvalis-infos.fr

Budget de la Pac

Le compte n'y est toujours pas

La baisse prévue dans le premier projet de compromis présenté par le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, de 25 milliards d'euros pour la PAC, par rapport à la proposition de la Commission européenne de Bruxelles, a provoqué de vives réactions chez certains responsables des États membres. Il en découlerait une diminution moyenne de 6,1% des paiements directs. Pour le commissaire à l'agriculture, Dacian Ciolos, le document fiancier du président du Conseil européen représente *«un bond en arrière de 30 ans»*, quand l'Europe comptait dix Etats membres... Mais rien n'est joué alors que les Vingt-sept et le Parlement européen se trouvent dans l'incapacité d'arriver à un accord sur le budget de l'exercice 2013.

Tout devait se rediscuter lors de la réunion extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'UE, les 22 et 23 novembre. Mais les partenaires européens ne sont pas parvenus à trouver un accord sur le budget pour la période 2014-2020, qui doit notamment financer le budget de la Pac. Par rapport à la première proposition de Herman Van Rompuy, qui prévoyait une baisse global du budget européen de 75 milliards d'euros, dont 25 milliards pour la PAC, les discussions ont quand même permis de faire bouger les lignes.

Des marges de progression?

Désormais, la réduction du budget serait de 80 milliards, mais l'enveloppe de la PAC ne serait réduite que de 17 milliards. Les 8 milliards récupérés ont été ajoutés aux paiements directs. François Hollande, tout en se félicitant de cette évolution, a indiqué qu'il se battrait pour aller plus loin et sauvegarder l'intégralité des crédits prévus par Bruxelles pour les paiements directs.

Sébastien Le Foll, ministre de l'Agriculture a considéré pour sa part que si la France avait été entendue, les négociations devaient se poursuivre. Tout en pensant *«qu'il faut encore progresser de 10 milliards sur la PAC»*, le ministre estime néanmoins que la France *«n' est pas là pour poser des ultimatum, mais pour trouver des compromis»*. Sans attendre les dernières négociations des 22 et 23 novembre, Xavier Beulin, président de la FDSEA, a jugé que les *«2 milliards annoncés sont notoirement insuffisants»*. Du côté des Chambres d'agriculture, Guy Vasseur, le président, s'est alarmé des dernières propositions du président du Conseil européen. L'APCA a demandé à François Hollande d'obtenir le maintien en termes réels du budget de la PAC au cours de la prochaine période, par rapport à la période actuelle 2007-2013 et compte *«sur sa détermination pour défendre les intérêts fondamentaux de la France et de son agriculture»*. Mais il faudra beaucoup de détermination pour amener le Royaume-Uni à un nouveau compromis, alors qu'il plaide pour une réduction supplémentaire de 30 milliards d'euros minimum du budget européen, par rapport à la proposition sur la table des négociations.

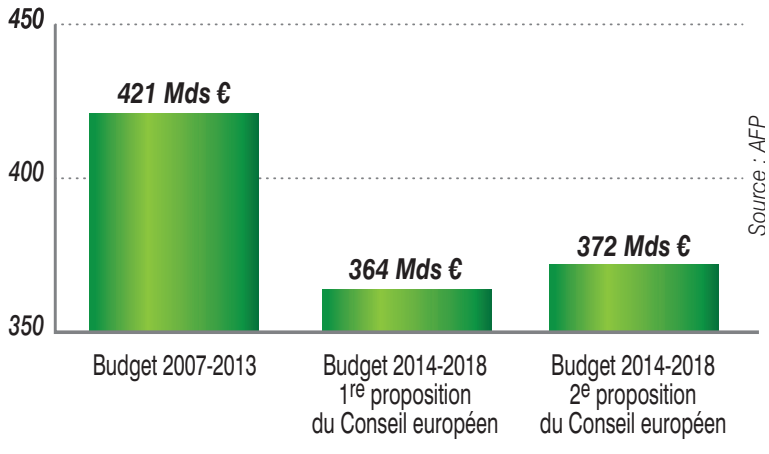
Si le budget 2014-2020 est loin d'être défini, le budbet 2013 n'est pas plus avancé, les Vingt-sept et le Parlement européen se trouvant dans l'incapacité de se mettre d'accord. Dans ce contexte, la Commission européenne a présenté le 26 novembre, une nouvelle proposition pour le budget 2013 de l'UE. Elle prévoit 151 milliards d'euros d'engagement et 137,8 milliards pour les dépenses. Une évolution à la marge qui reste *«à 99%»* la même que la précédente proposition. Le nouveau projet réduit les dépenses de 126,3 millions d'euros. La suite du feuilleton budgétaire européen est remise au début de l'année 2013...

En chiffres

372 millions d'euros pour la PAC

Initialement, le Conseil européen, présidé par Hermann Van Rompuy, proposait une réduction du budget de 421 à 364 milliards d'euros. La proposition du Conseil européen a ensuite été ramenée à 372 milliards d'euros. Pour François Hollande, président de la République, et Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, c'est une «*évolution positive*». Néanmoins, la France continue de négocier à la hausse ce budget. Et ce sera sans le soutien du Royaume-Uni qui plaide pour une réduction supplémentaire de 30 milliards d'euros.

Négociation du budget de la Pac 2014-2018



En bref

Lait La FNPL contre la baisse du budget européen

"La FNPL n'acceptera pas les propositions de baisses budgétaires de cette politique commune de l'Union européenne" a déclaré la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) à propos de la réforme de la PAC. La FNPL alerte *"l'ensemble des décideurs politiques français et euroépens sur les risques que comporte l'actuelle proposition de réforme de la PAC pour la pérennité de l'élevage français"*. Les professionnels laitiers du syndicalisme majoritaire ne suivent pas la position des Pouvoirs publics français concernant *"la sur-dotation des 50 premiers hectares"* et lui préféreraient *"une sur-dotation des premiers hectares fourragers"*. En outre, la FNPL demande *"une aide dédiée à la vache laitière"*, unique condition pour que *"les territoires restent vivants économiquement et socialement"*.

Pas question de supprimer les aides à l'engraissement, selon le ministère de l'Agriculture

"Il n'y aura pas de suppression de l'aide à l'engraissement, mais une modification des critères d'éligibilité" a indiqué le 26 novembre le ministère de l'Agriculture. L'idée étant de mettre en place des critères mieux appropriés que ceux qui avaient été définis en 2011. *"Le seuil minimum de nombre d'animaux pour être éligible est, pour la FNB trop élevé"* poursuit le ministère dans un communiqué. Un autre critère, celui de la contractualisation. Le cadre juridique ne permet pas, en l'état aux éleveurs, de répondre aux critères d'éligibilité de l'aide. Les professionnels et Coop de France qui avait averti que *"ce serait un mauvais signal de supprimer l'aide à l'engraissement"*, se déclarent *"prêts à élaborer avec les Pouvoirs publics un dispositif de développement et de structuration de l'engraissement des bovins en France"*.

FNSEA et JA au chevet de la ruralité

Dans une lettre ouverte qu'ils ont fait parvenir à François Hollande, Jean-Marc Ayrault, Stéphane Le Foll, Cécile Duflot et aux présidents des régions, des département, des associations de maires et de maires ruraux, les présidents de la FNSEA et de JA insistent sur le rôle irremplaçable du monde rural dans l'économie française. Aussi demandent-ils que la politique régionale européenne et celle des contrats de projets qui vont s'élaborer dans les mois qui viennent pour la période de programmation 2014-2020, n'oublie pas les zones rurales. Notamment pour ce qui concerne la mise en place des maisons de santé, le désenclavement numérique et l'implantation des points multiservices. *"Il est de la responsabilité de tous, mais surtout de celles des Elus, d'agir et de valoriser ces territoires afin de réparer la fracture territoriale. La densification du maillage des services publics est la condition au maintien de l'activité économique, de l'emploi et de ce fait, de*

Clin d'œil



wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr
BOIS - METALLIQUE MIXTE - BÉTON
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Afdi Bourgogne Franche-Comté

Compte-rendu de stage aux élèves de la MFR de Quétigny

Mardi 6 novembre, Antonin Benatouil, ancien élève de la MFR de Quetigny, était de retour dans les locaux où il a passé son bac, pour témoigner du stage qu'il a effectué à Madagascar pendant trois mois cet été, pour le compte d'Afdi Bourgogne Franche Comté.



Restitution du stage Afdi devant les élèves de BTS de la MFR de Quetigny.

Afdi BFC soutient des organisations paysannes dans la région de Fianarantsoa, à 400km au Sud d'Antananarivo, la capitale malgache. Elle accompagne notamment l'organisation paysanne malgache *«VFTM»*, qui, dans son rôle de plateforme d'organisations paysannes apporte des services aux paysans malgaches. Une des demandes exprimée par les paysans est notamment un accès facilité aux informations.

Un expérience positive à tous les niveaux

VFTM a donc décidé d'étudier l'opportunité de créer un centre d'informations et d'échanges d'expériences à destination des paysans. Et c'est dans l'optique d'étudier la faisabilité de ce projet qu'Antonin Benatouil, ancien élève de la MFR de Quétigny, est parti trois mois sur place.

C'est cette expérience qu'Antonin Benatouil est venu présenter aux étudiants en BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux : l'organisation de sa mission, son travail de terrain avec les agriculteurs malgaches, la découverte d'une nouvelle culture, les bénéfices d'un stage à l'étranger, etc. Un témoignage très intéressant pour ces étudiants qui vont être amenés eux aussi à effectuer un stage à l'étranger pendant un mois au cours de leur formation.

Pour Antonin, ce stage aura été une expérience positive à tous points de vue : professionnel et personnel. Il a pu découvrir une autre culture, un autre mode de vie, mais également une vocation: le développement agricole dans les pays du Sud. Pour poursuivre cet objectif il compte d'ailleurs intégrer une école spécialisée après l'issue de son BTS.

Plus tôt dans la journée, Antonin intervenait également au nom d'Afdi à la foire internationale gastronomique de Dijon. En effet, Dijon Céréales avait invité Afdi Bourgogne Franche Comté à partager son stand durant deux journées. Deux journées qui ont été l'occasion, à travers l'animation par les bénévoles d'Afdi d'un quizz interactif, de faire découvrir l'association et les activités qu'elle mène avec les organisations paysannes de Madagascar, du Sénégal et du Cameroun.

Afdi Bourgogne Franche Comté tient encore à remercier Dijon Céréales pour cette invitation.

Vinciane Marin
animatrice/
chargée de projets
Afdi bourgogne franche comte



Porte-ouverte

Un poulailler, 1 500 €/mois espérés

Deux éleveurs du canton de Précy-sous-Thil viennent d'inaugurer leur nouveau bâtiment.

Cent quatre vingt personnes sont venues à Fontangy le 20 novembre. Leur objectif ? Visiter un poulailler nouvelle génération de 1 350 m² qui accueillera 29 000 poulets jeudi prochain. Alain Son et Jean-Philippe Boccard ont présenté leur bâtiment, tout en faisant part de leurs motivations. Les économies d'énergies sont nombreuses dans ce poulailler, à commencer par les recycleurs d'air (-30% de gaz). Les éleveurs ont choisi de bétonner pour un meilleur confort de travail (facilités de nettoyage) et pour une meilleure maîtrise de l'aspect sanitaire. Ce bétonnage serait de plus en plus courant dans les poulaillers. Le coût supplémentaire est de 34 000 euros, portant la note totale du bâtiment à 350 000 euros amortis sur 15 ans.

La Chambre régionale d'agriculture a monté le dossier, celui-ci a bénéficié d'aides du Conseil général et du Conseil régional. Ce poulailler permet l'installation de Jean-Philippe et diversifie les productions sur l'exploitation. Autre motivation des éleveurs qui n'avaient pas forcément l'opportunité de reprendre de la surface : la volaille est une filière d'avenir. Un salaire de 1500€/mois est espéré avec cette atelier. Pour l'alimentation, un contrat est passé avec les Établissements Sirugue, référence dans le domaine (10 000m2 de poulaillers ont été montés en cinq ans en Côte d'Or et Saône-et-Loire). Alain Son et Jean-Philippe Boccard vont également travailler avec l'abattoir de Louhans LDC-Le Gaulois.

AG



Le bâtiment d'Alain Son et Jean-Philippe Boccard accueillera 29 000 poulets jeudi prochain.

Distinction

La ferme Fruirouge à l'honneur



Isabelle et Sylvain Olivier (troisième et quatrième en partant de la gauche) ont été récompensés pour l'accessibilité de leur ferme.

Acteur de la distribution ferroviaire et du voyage, Voyages-sncf.com organise les *«Trophées du tourisme responsable»* pour promouvoir l'offre touristique en France. Une ferme de Côte d'Or s'est récemment distinguée en terminant à la première place de la catégorie *«accessibilité»*. Isabelle et Sylvain Olivier produisent et commercialisent des fruits certifiés bio dans les Hautes-Côtes de Nuits. Les deux Côte d'oriens ont développé l'accueil à la ferme, avec des spécificités pour pouvoir accueillir des handicapés. La ferme Fruirouge est labellisée pour quatre types de handicaps : déficiences motrice, mentale, visuelle et auditive. Cela lui a permis d'obtenir le label *«Tourisme et handicaps»* pour les quatre handicaps.

Les propriétaires connaissent la langue des signes et attachent une attention particulière à l'accueil de tous les publics. Ils organisent régulièrement des visites de leur exploitation afin que chacun puisse découvrir et déguster les fruits produits et transformés. Le mot du jury : *«Un projet original et ouvert vers les autres»*.

Conférence des Marchés Dijon Céréales

Concurrence Mer Noire, nouvelle Pac: à quoi s'en tenir ?

La Conférence des Marchés organisée par Dijon Céréales le 7 novembre a apporté, à travers des interventions de spécialistes, des éléments de réponse aux agriculteurs adhérents de la coopérative pour estimer les conditions de leur future compétitivité.

Lors de la conférence des marchés du 7 novembre au Palais des Congrès de Dijon, l'équipe de Dijon Céréales a souhaité porter le focus sur la concurrence des Pays de la Mer Noire avec l'intervention de Pierre Begoc, directeur général d'Agritel International, en poste à Kiev (complétée par le témoignage de Jean-Paul Kihm, voir notre dernière édition).

Depuis quelques années, le triumvirat *«Ukraine-Russie-Kazakhstan»* a pris un poids important dans les échanges mondiaux de céréales. *«Avec une récolte de 92,5 MT en 2011/2012, l'ex-CEI a exporté 31,5 MT. C'est la 2ème zone exportatrice du globe après l'Amérique du Nord»* a rappelé P. Begoc.

Ces pays sont directement en concurrence avec l'Europe occidentale, en particulier sur le Bassin méditerranéen, terrain de chasse des agriculteurs bourguignons avec l'union Cérévia qui y joue 50% de ses débouchés. L'affrontement s'exerce principalement dans les premiers mois qui suivent la récolte, *«les infrastructures de stockage de la zone Mer Noire sont insuffisantes pour permettre une bonne conservation des grains au-delà»*.

L'une des particularités de cette région du globe est aussi sa sensibilité importante aux accidents climatiques et donc l'incertitude permanente quant à sa production céréalière. Après les dégâts du gel et une sécheresse prononcée au printemps, la récolte 2012 des blés à ainsi chuté à 64 MT… contre 100 MT en 2011.
Malgré cela, *«le grenier à blé de l'Europe de l'Est est une zone à surveiller de près car la marge de progrès en terme de productivité reste importante. Si une vraie politique d'investissements en grandes cultures se met en place, la Mer Noire peut devenir un concurrent permanent et redoutable»*, a estimé Pierre Begoc en conclusion.



Pierre Bejoc, directeur général d'Agritel International.

Une PAC avec un budget en recul

Autre questionnement abordé lors de cette conférence, la PAC 2013. Patrice Auguste, spécialiste de la question à l'AGPB, a planté le décor des négociations et d'une évolution de la PAC encore au conditionnel.

Au vu des négociations en cours, le budget de la PAC pourrait ne plus peser que 36,2% du budget de l'U.E. en 2013 contre 39,4% actuellement. *«Pour la France, le 1er pilier des aides couplées doit reculer d'environ 100 millions d'euros. Surtout, il intégrera désormais la partie verdissement de la PAC, le soutien aux zones présentant des contraintes naturelles ou aux actions bénéfiques pour l'environnement»*.
Orama, le syndicat unitaire des associations spécialisées des grandes cultures (AGPB, AGPM et FOP) travaille activement auprès des instances bruxelloises pour temporiser la convergence des aides uniques à l'hectare (progressivement au-delà de 2020), la subsidiarité (*«une boîte à outil dangereuse»*) et les distorsions de concurrence que pourrait introduire la réforme.

«Le bilan de santé de la PAC, en 2010, a déjà réduit la compétitivité des Scopeurs français», a noté P. Auguste, avant de rappeler que *«cette réforme s'inscrit aujourd'hui dans un nouveau contexte géopolitique, avec une séquence attendue de «Produire Plus» pour faire face à la demande mondiale»*.



Patrice Auguste de l'AGPB, est intervenu sur l'évolution de la Pac.

"Terre vue du collège"

Les collégiens à la découverte de l'agriculture et de ses métiers

Au cours de ces dernières semaines, des élèves de collèges de Côte d'Or ont visité des exploitations agricoles afin de découvrir l'agriculture et les métiers offerts par ce secteur d'activité.



Ces visites sont toujours un moment de riches échanges entre les collègiens et les exploitants.

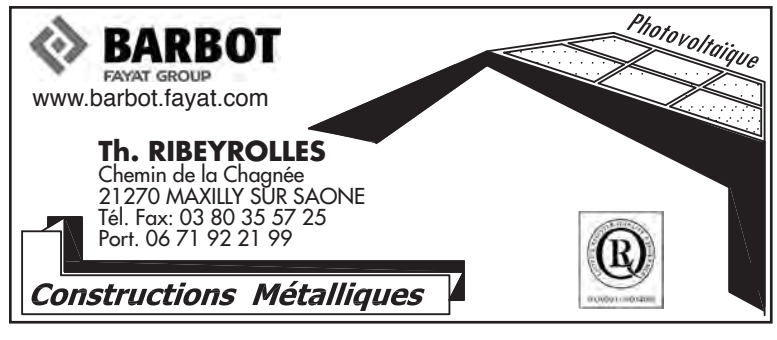
Dans un premier temps, la FDSEA 21 s'est rendue dans les classes de cinq collèges pour présenter l'agriculture et ses métiers grâce à une présentation ludique, ponctuée de jeux, comme par exemple la reconnaissance des différentes graines de céréales produites sur le territoire de la Côte d'Or.
Par la suite, des visites d'exploitation ont été organisées à proximité des collèges. Le but étant que les collégiens découvrent la réalité de l'agriculture et le quotidien du métier d'agriculteur et qu'ils se rendent compte de la participation de cette activité économique de l'échelon local au l'échelon national, voire international. Cette visite est un moment de riches échanges avec l'exploitant et ses salariés éventuels.
En tout, ce sont donc 85 élèves qui ont rencontré des agriculteurs, pour la plupart éleveurs de bovins ou d'ovins, que ce soit pour la production de viande ou de lait, et parfois avec un atelier de transformation des produits avec vente de ces derniers à la ferme.
Lors de ces visites, les élèves ont également pris de nombreuses photos qu'ils utilisent maintenant pour la réalisation d'une bande dessinée et participent ainsi au concours *«Terre vue du collège»*.
Les classes participantes, sept au total, seront départagées lors d'une finale départementale qui aura lieu le 20 décembre 2012 au Conseil général en présence d'élus locaux, de responsables professionnels agricoles, de spécialistes de la communication et de professionnels de l'enseignement général et agricole.
Les trois meilleures bandes dessinées de la finale départementale accéderont à la finale régionale qui se déroulera début 2013. Enfin, le vainqueur régional se rendra au Salon International de l'Agriculture pour présenter son projet lors de la finale nationale. A la clé pour la classe gagnante: un voyage dans un pays de l'Union Européenne.
La FDSEA 21 remercie les exploitants (Gaec Germinier à Auxonne, EARL Laitière à Poiseul la Ville, EARL du Colombier à Saint Prix les Arnay, Gaec de Chavanas à Brazey en Plaine et Gaec Franet à Hauteville-les-Dijon) qui ont accueilli les classes et souhaite bonne chance à tous les élèves.

JENNIFER CRUYT
ANIMATRICE EMPLOI FDSEA 21

▶ Repères

Connaître, gérer et maîtriser les risques liés aux marchés

Décrypter les marchés pour anticiper et gagner en compétitivité. Cette volonté, Dijon Céréales la partage avec ses adhérents, chaque année depuis 4 ans, à l'occasion de sa Conférence des Marchés début novembre. Mais aussi tout au long de l'année avec les formations et l'information de son *«Club des Marchés»*. A juste titre, pour Pascal Demay, le directeur Terrain et Céréales de la coopérative : *«Il y a eu un avant et un après 2007. Depuis, nous sommes entrés dans une ère de volatilité permanente et de forte amplitude des cours. A cela s'ajoute une nécessaire maîtrise des risques, économiques comme climatiques, qui a pris une très grande importance ces dernières années»*. La coopérative se donne donc pour mission d'accompagner ses agriculteurs dans cet environnement des marchés parfois difficile à cerner. *«Ensemble, nous travaillons pour que s'améliore encore la compétitivité des exploitations adhérentes et de la coopérative dans un contexte mouvant»*.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1194
VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012

Chambre d'agriculture

Dossiers de conjoncture et bilan de mandature

Politique agricole commune et tuberculose bovine ont été abordés lors de la session de la Chambre d'agriculture, vendredi à Plombières-lès-Dijon. La mandature 2007-2013 arrive à son terme et un large bilan des actions de ces six dernières années a été dressé.

Les élections approchent, la session de la Chambre d'agriculture de vendredi dernier était la dernière de l'actuelle mandature. Cette réunion s'est déroulée en deux temps : elle a abordé les points chauds de l'actualité et a fait le point sur les six dernières années. Le président Dominique Chambrette était *«très remonté»* sur les dernières nouvelles venant de Bruxelles : *«Contrairement à ce qui a été dit, le budget de la Pac va être rogné. C'est tout de même étonnant... Je ne comprends pas le discours du président Sarkozy, en Alsace avant l'élection présidentielle. Il avait garanti la pérennité du budget de la Pac en le justifiant par le bilan de santé»*. Mais le *«plus beau mensonge»* selon Dominique Chambrette, revient à Bruno Le Maire : *«Lors du congrès d'Orama à Dijon, en janvier, l'ancien ministre de l'Agriculture avait affirmé que le budget serait maintenu grâce à son action !»* Pour le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, *«il faut vraiment faire attention aux évènements qui sont en train de se dérouler, il ne faudrait pas que les réductions de budget remettent en cause l'organisation du projet Ciolos»*.

La Côte d'Or en deçà de la Roumanie?

Sur le verdissement des aides, le président de la Chambre informe que 95% des exploitations bourguignonnes n'auraient *«rien à changer»*, celles-ci ayant déjà un dispositif *«dans les clous»*. La Bourgogne serait la région française la moins touchée en terme de changements. En ce qui concerne la convergence des aides, Dominique Chambrette fait part de son entière préférence à une convergence nationale : *«compte tenu du niveau de soutiens de la Bourgogne et vu ce que nous avons déjà perdu au bilan de santé, régionaliser les aides reviendrait à tout repartager entre nous. Nous aurions perdu 30 millions par an pour rien lors du bilan de santé ! Ce ne serait vraiment pas normal. Aujourd'hui, en Côte d'Or et en Bourgogne, il y a des agriculteurs en-dessous de la moyenne européenne. Si la convergence régionale était appliquée, on serait en-dessous de la Roumanie en 2019»*. Dominique Chambrette évoque le cas de la Bretagne et fait part de son incompréhension : *«pendant des années, les régions qui touchaient des DPU élevés ont été fustigées. Aujourd'hui, on est en train de tout faire pour les garder comme les DPU bretons. Il est étonnant que le gouvernement socialiste et monsieur Le Foll aient sollicité de la part monsieur Ciolos la possibilité de «surprimer» doublement les 50 premiers hectares. Là-bas, les productions ont pourtant été empilées et il y a plus d'hectares de blé qu'en Bourgogne... Peu de régions comme la nôtre ont fait autant d'efforts pour la biodiversité, l'agronomie et l'économie. Je continuerai mon combat pour que justice soit rendue à notre région»*.

Tuberculose : et les indemnisations?

Pascal Martens, président du GDS, est intervenu sur le dossier *«tuberculose bovine»* et a dénoncé d'emblée le *«double-langage»* de la fédération des chasseurs qui affirmerait à ses adhérents *«qu'il n'est pas possible de ré-obtenir des bagues de sangliers»*. Sur les indemnisations des éleveurs, Pascal Martens signale que les éleveurs vont *«droit dans le mur si tout le monde ne va pas sur le pont»*. Le président du Groupement de défense sanitaire regrette que les abattages diagnostics, indemnisés 1900 euros, soient *«totalement à côté des prix actuels»*. Concernant les veaux orphelins, les indemnisations ne se font qu'à partir du troisième veau... Une *«incompréhension totale»* pour Pascal Martens. En ce qui concerne les surpopulations de gibiers et notamment de sangliers, Dominique Chambrette rappelle que la Chambre d'agriculture avait certes demandé l'arrêt de l'agrainage mais également la surpression du plan de chasse. *«Nous refaisons une motion aujourd'hui sur cette suppression du plan de chasse que nous demandons. Si les chasseurs ne tuent pas 25 000 sangliers cette année, je ne veux pas que les cultures soient détruites à cause de ça»*. Pierre Aubert, le directeur départemental de la protection des populations (DDPP), est venu apporter des précisions sur l'arrêté préfectoral du 19 octobre : *«Cet arrêté n'est pas un arrêté d'interdiction de l'agrainage, mais un arrêté qui vise une excellente régulation des gibiers. L'agrainage n'est qu'une des composantes du dispositif. Cet arrêté donne des possibilités de réattributions automatiques aux sociétés de chasses. En arrêtant l'agrainage, nous avions pleinement conscience que les animaux risquaient de ne pas rester inféodés à certains territoires de chasse. Le système de réattributions mis en place donnera d'office trois bracelets gratuits aux petites sociétés, sans passer pas la CDCFS. Pour les grosses sociétés, il y a la possibilité de remettre à zéro leur plan de chasse pour réattribuer des bracelets gratuits. Nous allons renforcer notre communication sur le terrain»*.

AURÉLIEN GENEST



Dominique Chambrette a fait le bilan de ses douze années de présidence.


La dernière session de Chambre d'agriculture a permis de dresser le bilan de la mandature qui s'achève.

Motion du 23 novembre

L'arrêté préfectoral du 19 octobre 2012 a proposé l'interdiction de l'agrainage sur la partie Ouest du département de Côte d'Or. La Chambre d'agriculture prend acte de cette décision, mais elle rappelle que sa demande portait également sur la suppression du plan de chasse sangliers. Il va de soi que de telles mesures ne peuvent être efficaces que si elles sont accompagnées d'une régulation massive des populations : a minima, 25 000 sangliers doivent être abattus d'ici la fin de la période de chasse. Il est de la responsabilité des chasseurs de participer pleinement à l'effort de régulation nécessaire.

▶ Zoom sur...

Bilan de mandature

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est attachée, durant les six dernières années, à représenter et défendre les intérêts agricoles côte d'oriens auprès des Pouvoirs publics, des collectivités territoriales et locales. Elle a donné ses avis et fait part de ses propositions professionnelles sur de nombreux dossiers. Elle a aussi élaboré un projet agricole départemental avec l'ensemble des organisations agricoles. Les élus ont favorisé l'écoute des agriculteurs et la proximité des services à travers de nombreuses réunions publiques, par l'accueil sur les différents sites de la Chambre et par l'accompagnement des groupes de développement et de projet. La Chambre a mis en œuvre de nombreuses actions au services de l'agriculture. Ces actions et réalisations ont été présentées lors de cette session.

Dominique Chambrette a ensuite dressé le bilan de ses douze années de présidence. *«J'ai été le président de tous les agriculteurs, que j'ai représentés avec une farouche détermination. Je suis fier, dans une période difficile, que la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ait pu maintenir son potentiel d'activités au service du projet agricole du département et ce, malgré de petits moyens. Les objectifs que nous nous étions fixés à l'époque ont été réalisés. Nous avons redonné des moyens pour l'action et le développement, nous sommes retournés sur le terrain pour traiter individuellement les dossiers. Nous avons redonné à la Chambre sa place d'interface entre les grands services de l'État et les différentes OPA. La Chambre d'agriculture est le pivot central de cette organisation professionnelle. Elle a été réorganisée en quatre pôles avec des missions bien identifiées. L'EDE est aujourd'hui reconnu, la réalisation du site de Pouilly apporte de la proximité avec les agriculteurs. L'installation-transmission, en collaboration avec les JA, est une réussite avec notamment l'intégration de l'Adasea à la Chambre. Pour les cultures, nous avons remis l'agronomie au cœur de nos systèmes de production. Il n'y a pas d'agriculture si elle n'est pas durable. Notons la réussite du dossier moutarde. Concernant les nouvelles techniques, citons la création d'Agronov pour l'agriculture de demain. Le pôle territoire a pris une nouvelle dimension, le foncier est un combat de tous les jours»*.

Dernière foire de la saison

Le concours de Luzy, tel un joyau

La foire-concours de Luzy s'est déroulée les 23 et 24 novembre dans le tout nouveau hall d'exposition construit par la Communauté de communes des Portes Sud Morvan. Rendez-vous incontournable des professionnels de la région, la manifestation, dans son nouvel écrin, a trouvé les ressources pour se bâtir un avenir à la mesure de ses ambitions.



Le Super Prix d'Honneur des veaux mâles inscrits de toutes les foires-concours de la Nièvre a été attribué à Henri IV, appartenant à la SCEA Raymond Lemaitre de Montaron (58).

En remerciant les éleveurs participant au concours, samedi midi, Christian Pouchelet, le président du Comité des foires de Luzy, n'a pas seulement salué une présence toujours plus nombreuse des professionnels issus de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de Côte d'Or. Il a aussi définitivement inscrit ce rendez-vous dans la durée, trouvant dans le nouveau hall d'exposition de 2500 m², l'écrin nécessaire à sa pérennisation et à son développement. 310 bovins charolais, issus de 55 élevages: si l'effectif est stable par rapport aux années précédentes, les organisateurs ont dû refuser du monde, tellement l'événement est couru.

Luzy s'impose à la fois en dernier rendez-vous des foires-concours nivernaises de la saison et en événement majeur pour la vitrine de la sélection charolaise.



Hortensia a remporté le 1er prix d'honneur des mâles non inscrits. Il était présenté par l'EARL de Chanaux (élevage Poupon) de Fléty (58).



Le Prix d'honneur des vaches adultes est revenu à Ambiance, appartenant à l'élevage Beauzon de Préporché (58).

« *Très très haute tenue* »

Lors du défilé des champions, avant la visite des officiels, Jean-Marie Goujat, l'inspecteur du Herd Book Charolais qui tenait le micro, a salué la «*très très haute tenue de la compétition*» du week-end dernier. Le niveau était particulièrement relevé et les animaux présentés rivalisaient de qualités de races, de lignes et de profondeurs, d'aplombs et de mufles, de robes et de qualités bouchères, dont l'harmonie n'avaient d'égal que l'équilibre avec les développements squelettiques et musculaires. «*C'est le signe que la sélection est très importante, que les reproducteurs issus d'animaux déjà primés en concours permettent des retombées concrètes dans la production, favorables aux éleveurs*» a-t-il souligné. Le palmarès fait en effet apparaître des champions dont les ascendances ont déjà été sacrées ici ou dans d'autres concours réputés. C'est le cas d'Henri IV, de la SCEA Raymond Lemaitre de Montaron, qui s'est adjugé le Super Prix d'honneur de toutes les foires-concours de la Nièvre. Et la valorisation économique, que les professionnels espèrent en voir découler, n'est jamais très loin: nombre d'animaux ont changé de main durant ces deux jours de foire-concours. Plus que jamais, le joyau et son nouvel écrin cristalisent les ambitions professionnelles de toute une profession.

EMMANUEL COULOMBEIX



Le 1er Prix d'honneur des mâles inscrits a été adjugé à Heracles, présenté par l'EARL Eric Lordey de Luzy (58).

▶ Le Palmarès du concours

Super Prix d'honneur Inscrits des foires-concours de la Nièvre: Henri IV, appartenant à la SCEA Raymond Lemaitre, de Montaron (58)
Prix d'honneur veaux mâles Inscrits HBC: 1er, Heracles de l'EARL Lordey (Luzy); 2ème, Golden, de l'EARL Stéphane Berger (Ternant); 3ème, Hokey, du Gaec Beauzon (Préporché).
Prix d'honneur veaux mâles non inscrits: 1er, Hortensia, de l'EARL de Chanaux (Fléty); 2ème, Heros, de l'EARL de Chanaux.
Prix de famille par le père: EARL Olivier Lordey (Luzy).
Trophée jeunes éleveurs: 1er, Heraclès du Gaec Marechal (Toulon/Arroux – 71); 2ème, EARL Buteau (Issy l'Evêque – 71).
Trophée Challenge viande: 1er, Gibraltar de l'EARL Stéphane Berger (Ternant); 2ème, Hidalgo, de l'EARL des Couthions – Eric Lordey (Luzy).
Prix de la Ville de Luzy: Honneur, à Emmanuel Dérangère (Chiddes).
Prix du canton de Luzy: Hermes, à Jean-Michel Poupon (Chiddes).
Prix d'honneur taureaux adultes: Etatmajor, de Bernard Dufraigne (71) et Eric Lordey (Luzy).
Prix d'honneur junior: Guliver, de Gilles Trinquet (Moulins-Engilbert).
Prix d'ensemble veaux inscrits "grands élevages": 1er, EARL Berger Stéphane (Ternant); 2ème, EARL des Morillats (Préporché); 3ème, Gaec Marechal (Toulon sur Arroux – 71).
Prix d'ensemble veaux inscrits "petits élevages": 1er, EARL Buteau (Issy l'Evêque – 71); 2ème, Gilles Trinquet (Moulins-Engilbert); 3ème, Marie-Jeanne Sotty (Griny).
Prix d'ensemble veaux mâles non inscrits: 1er, EARL de Chanaux (Fléty); 2ème, Cyrille Fréderic (Chiddes); 3ème, Gaec Pautet (Savigny Poil Fol).
Prix d'honneur génisses 18 mois inscrites: Gambette, de Bernard Andriot (Issy l'Evêque – 71).
Prix d'honneur vaches inscrites: Ambiance, du Gaec Beauzon (Préporché).
Prix d'honneur laitonnes: Helena, du Gaec Beauzon (Préporché).
Prix d'ensemble laitonnes: Gaec Maublanc (Chalmoux – 71).



Après la dernière session de la Chambre

Éric Bertrand candidat à sa succession sur la liste et les valeurs de la FDSEA-JA

Les membres de la Chambre d'agriculture de la Nièvre se sont réunis en session, jeudi 22 novembre, pour la dernière fois de la mandature. Non sans adopter un budget primitif 2013 qui sera sans doute aménagé par la nouvelle équipe qui sortira des urnes en janvier prochain. Éric Bertrand, le président sortant, est candidat à sa succession. Il a répondu à nos questions.



Éric Bertrand (au premier plan) a présidé sa dernière session de la mandature, avant les élections à la Chambre d'agriculture de janvier 2013.

■Terres de Bourgogne: «Vous venez de présider la dernière session de la mandature. Quel bilan tirez-vous de celle-ci?
Éric Bertrand: *«Ce qui a caractérisé cette mandature, c'est que le revenu des producteurs a été drôlement secoué pendant plusieurs années, même si cette dernière est un peu moins triste. Les productions végétales ont connu deux bonnes années, 2008 et 2012. Malheureusement, les productions animales n'en ont pas connu autant. Le revenu est quand même des plus tristes et des plus bas. Et puis il y a eu les vicissitudes du métier, un coup de gel par-ci, un coup de sécheresse par-là. La nature n'est heureusement pas si mal faite et elle a offert quelques possibilités de récupération. Mais quand pendant quatre, six ou dix ans, on n'arrive pas à décoller et qu'on ne peut pas faire des investissements dans les entreprises, c'est difficile de se donner des perspectives. Cela a été une des caractéristiques des dernières années».*

■TDB: François Roze, cet après-midi, a dressé le tableau des enjeux de l'agriculture nivernaise à partir des données du Recensement général agricole de 2010. Quelles sont les perspectives pour 2013 et les années qui viennent?
EB: *«Ce que j'ai dit ce matin, c'est que l'objectif de la Chambre n'est pas simple. Il y a souvent plein d'intérêts qui peuvent paraître plus ou moins contradictoires, même si sur le long terme ils ne le sont pas. Le boulot de la Chambre, c'est d'optimiser le mieux possible, le plus possible, la valeur ajoutée de la ferme Nièvre parce qui si on veut exister en tant qu'agriculteurs dans la Nièvre, il faut qu'on ait un poids économique significatif. Souvent les intérêts individuels sont contradictoires avec les intérêts collectifs et on doit favoriser le plus possible le collectif, sans pour autant limiter l'ambition des intérêts personnels. Il est évident qu'il y avait des besoins de restructuration en agriculture, mais n'empêche que dans certaines situations le manque de bras mais aussi de cerveaux fait que le dynamisme de la Nièvre risque d'en prendre un coup, malgré des entreprises très performantes. On n'y est pas arrivé durant cette mandature-là mais je pense qu'il faudrait que l'on soit capable d'augmenter la palette des productions».*

■TDB: Par exemple?
EB: *«Par exemple, des exploitations caprines qui pourraient être reprises ne trouvent pas de candidats, des productions ont été massacrées dans le département, comme la production ovine, on aurait des possibilités de commercialisation de productions de maraîchage mais on éprouve des difficultés à installer des maraîchers. Je suis persuadé qu'il y a encore la possibilité de dégager de la valeur ajouté sur d'autres productions que les productions céréalières que l'on connaît et les productions allaitantes bovins maigres».*

■TDB: Sur le budget primitif 2013 que les membres de Chambre ont adopté ce matin, vous dégagez un excédent de 52000 euros, mais c'est au prix d'une prévision d'une augmentation de 2% de l'imposition et de 2% du tarif des prestations. Est-ce que c'est nécessaire à l'équilibre de l'institution?
EB: *«2%, c'est tout juste ce qu'il nous faut pour trouver un équilibre. Si nous n'obtenons pas l'augmentation de l'imposition, inévitablement, nous serons obligés de nous recroqueviller un peu sur un poste ou sur un autre. C'est la loi de finances qui définira le plafond maximum autorisé de cette augmentation. Le débat actuel qui veut qu'on diminue les dépenses publiques, j'y souscris complètement, sauf que 2012 n'est pas une des plus mauvaises années, en termes agricoles, et si on prend du retard sur la capacité de phosphorer et de faire plus de développement, ce n'est pas un bon coup pour l'agriculture départementale. Cette dychotomie entre la promotion collective de l'activité et la promotion individuelle n'est pas toujours facile à coordonner. Je ne souhaite pas du tout que les Chambres d'agricultures en général et celle de la Nièvre en particulier deviennent des bureaux d'études à la disposition d'une certaine élite. On a des bases d'imposition parmi les plus faibles de France et un taux bas: le fossé entre les départements qui ont le plus la possibilité de se développer et nous se creuse de plus en plus. Ce n'est pas l'ambition que j'ai pour le département».*

■TDB: Êtes-vous candidat à votre succession?
EB: *«Normalement oui. Il est clair que le jour où j'ai été élu président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, je me suis efforcé d'être le représentant de l'ensemble des agriculteurs de la Nièvre et je pense que je l'ai fait. Maintenant, il est clair aussi que j'ai été élu sur une liste FDSEA, sur des valeurs portées par la FDSEA. Si je suis candidat, ce sera sur la liste et les valeurs FDSEA. Je ne serai pas forcément tête de liste, mais je serai bien candidat à la présidence. Cela m'intéresserait de refaire un mandat».*

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX



Dernière session de la mandature pour les membres de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

▶ Repères

La réforme de la PAC, quel impact?

Comme tous les responsables agricoles français, Eric Bertrand se montre préoccupé par les négociations, commencées la semaine dernière, sur le futur budget européen (et notamment agricole) et sur les conséquences qui en découleront dans la Nièvre. "Notre département est très sensible" estime-t-il parce que "c'est un peu comme la révision des politiques publiques il ya trois ans. Nous risquons d'être traités comme les départements qui sont plus au Nord de la France, donc de contribuer un peu sur certaines productions, ce qui s'est passé lors du rééquilibrage à mi-parcours, et par contre de moins figurer parmi les réattributaires". Pour le président de la Chambre d'agriculture, "il ne faudrait pas qu'un certain nombre de producteurs y laissent des billes et que ceux qui auront besoin des aides ne les récupèrent pas, sinon nous allons encore passer pour les dindons de la farce". Eric Bertrand voit dans ce problème de budget européen la marque que "les zones intermédiaires, dont on n'a jamais réussi à donner une définition bien précise, autre que les critères agro-pédoclimatiques, sont considérées comme trop riches pour être aidées et trop pauvres pour s'en tirer toute seule". Evoquant le débat sur une radio nationale le matin-même (ndlr: 22 novembre), il estime que "nous sommes loin, dans la Nièvre de l'argument selon lequel les aides PAC seraient notre argent de poche. L'élevage allaitant en a besoin pour s'en sortir et les productions végétales aussi dès que les prix diminuent". Rebondissant sur la proposition du président de la FRSEA d'Ile de France évoquant "plus de flexibilité" dans l'attribution des aides (au gré des productions malmenées à soutenir ponctuellement), Eric Bertrand admet "qu'il faut sans doute introduire un peu de flexibilité dans les négociations. Mais pour qu'il y ait négociations, il faut qu'il y ait débat. Et de bien réaffirmer qu'il n'est pas immoral de gagner sa vie quand on travaille, quand on est agriculteur. D'autant que les entreprises doivent investir dans les outils productifs et qu'ils doivent en avoir les capacités financières".

Elle a pris ses fonctions le 26 novembre

La nouvelle préfète de la Nièvre définit ses priorités

Michèle Kirry, 52 ans, qui remplace Daniel Matalon au poste de préfet de la Nièvre, s'est présentée à la presse régionale lundi dernier. L'emploi et le développement économique, la sécurité des biens et des personnes, l'accès au soin et l'intercommunalité constitueront ses priorités «*dans les pas de son prédécesseur*».



Avant un premier rendez-vous avec le président du Conseil général de la Nièvre, la nouvelle préfète, Michèle Kirry, s'est officiellement présentée, lundi après-midi, à la presse régionale.

Elle est arrivée samedi 25 novembre en voiture de Paris, prenant le temps d'admirer pour s'imprégner des paysages de la Nièvre qu'elle va désormais arpenter. Michèle Kerry, ancienne directrice des ressources humaines des ministères sociaux, a pris ses fonctions dès le lendemain, lundi, en déposant une gerbe devant le monument au mort de la Place Carnot à Nevers, avant de rencontrer la presse régionale pour un premier contact. Cette fan d'opéra -mais «*aux goûts musicaux éclectiques* »- et de randonnées en montagne dit éprouver «*une certaine fierté*» d'avoir été désignée préfète dans la Nièvre, département qu'elle ne connaît pas mais qui la renvoie à ses racines Bourguignonnes puisque son père est originaire de Côte d'Or, où elle dispose encore d'une maison familiale.

«Loyauté, liberté, impartialité»

Interrogée sur la surprise suscitée chez les Nivernais par sa nomination rapide, la nouvelle préfète répond qu'elle s'inscrit «*dans la continuité de l'Etat, qu'elle a rencontré son prédécesseur longuement et qu'elle veut mettre ses pas dans les siens, avec le même esprit de concertation et de partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire*». Se laissant trois mois pour découvrir les réalités du département, Michèle Kirry entend «*très vite rencontrer*» les responsables politiques, économiques et sociaux de la Nièvre afin que «*ce turn over rapide n'entame en rien le service de l'Etat*». Et de fixer ses priorités: «*l'emploi et le développement économique, la sécurité des biens et des personnes, l'accès au service public de la santé et fixer une feuille de route pour parvenir à une intercommunalité harmonieuse*». Si la préfète espère aussi relancer le projet de scierie ERSCIA à Sardy-les-Epiry ou appuyer les retombées d'un éventuel Grand Prix de Formule 1 sur le technopôle de Magny-Cours, elle n'exclut pas de faire face «*à d'autres urgences, à d'autres politiques publiques à mettre en œuvre*». Pour tout cela, elle conçoit son métier comme un pilier de «*loyauté, de liberté et d'impartialité*».

Dossiers agricoles

Plus précisément, Michèle Kirry semble déjà bien connaître la géographie agricole du département. Si elle sait que «*comme en Côte d'Or, les vaches charolaises sont en mai dans les prés*», qu'il se cultive «*beaucoup de blé ici*» et que «*la ressource forestière est très particulière à la Nièvre dans la région*», elle désigne les dossiers agricoles chauds du moment: «*la modification de la cartographie des zonages avec la réforme de la PAC à l'horizon 2014*» et «*la reprise des exploitations par les jeunes générations, avec plus de 50% des exploitants qui prendront leur retraite d'ici 2014*». La nouvelle représentante de l'État, qui compte aller sur le terrain, précise qu'elle «*a déjà mis une paire de bottes Aigle dans le coffre de la voiture*». A côté des chaussures de randonnée qu'elle ne manquera pas d'aller acheter chez une célèbre enseigne de magasins de sport présente autour de Nevers.

EMMANUEL COULOMBEIX

Ediorial

Solidarité et écoute : le véritable visage du syndicalisme



Didier Ramet, secrétaire général de la FDSEA, livre sa vision du syndicalisme tel qu'il est aujourd'hui pratiqué par la FDSEA et les JA de la Nièvre : «*Au service de tous et dans le respect de chacun*».

«*Sommes-nous encore solidaires ? Cette solidarité en dehors de crises ponctuelles est-elle suffisante pour affronter les enjeux de demain ? Nos prédécesseurs ont su créer des organisations, des institutions pour donner du corps à ce qu'était le besoin de se former, de se grouper, de s'entraider. Bien des événements se sont produits depuis, et l'érosion permanente du nombre d'agriculteurs nécessite aujourd'hui que nous, responsables professionnels et syndicaux, nous remettions sur la table le sujet de la proximité.*

Dans la société d'aujourd'hui, les restructurations tous azimuts, en agriculture comme dans tous les autres secteurs, fragilisent cette notion qui pour moi est essentielle. L'équipe sortante de la Chambre d'agriculture a mis ce sujet en priorité. La prochaine mandature devra achever ce travail et le mettre en application dans les plus brefs délais. Les équipes FDSEA et JA sont pratiquement les seules à avoir conservé des structures d'animation locales. Même si par endroit ces réseaux s'essoufflent, ils sont pourtant un des derniers liens qui permettent aux agriculteurs de se retrouver et de se rencontrer. Ce sont toujours des moments riches où chacun peut et doit dire ce qu'il pense ou ce qu'il souhaite pour son métier. Nous ne pouvons être d'accord sur tout, et ce n'est pas parce que les idées que l'on donne ne sont pas retenues qu'il doit y avoir de la frustration. Régulièrement dans les discussions de «bout de comptoir», on entend reprocher à vos représentants de ne pas tenir compte de la «base». Je vous affirme le contraire, mais les agriculteurs de la Nièvre n'ont pas forcément les mêmes souhaits que les Bretons ou les Savoyards. Il n'empêche qu'aujourd'hui, c'est avec toute cette richesse locale que vous apportez, que nous arrivons en fin de compte, à faire vivre deux institutions incontournables au niveau national et qui nous sont enviées : les JA et la FNSEA. Là encore rien n'est parfait, aussi je vous invite vivement à venir partager avec nous ce que vous souhaitez pour construire demain. Vous pouvez avoir les meilleures idées du monde, si elles restent dans votre cour de ferme, elles sont perdues ! Dans les prochaines semaines, nous vous proposons des rencontres dans votre canton. Venez nous voir. Sachez par ailleurs que les services administratifs de la FDSEA et des JA - Stéphane, Maëla, Nathalie, Françoise et Aline - sont toujours là pour vous écouter, vous conseiller, vous aider, pour peu que vous fassiez confiance à la FDSEA et aux Jeunes Agriculteurs de la Nièvre».

DIDIER RAMET



Cavap-Vanagri

Après le silo bio, les péniches !

Comme à l'accoutumée, la Cavap a ouvert le bal des assemblées générales des coopératives céréalières du département. Après la mise en route du silo bio en juin dernier, un nouveau projet d'envergure se met en place, avec la création prochaine d'un site portuaire à Montereau.

Lors de la table tonde, avec, de gauche à droite : Philippe Couard, Gilles Abry, Bruno Bouvat-Martin et Baudouin Delforge.

Dans sa lecture du rapport de gestion de l'exercice 2011/2012, Baudoin Delforge, directeur de la Cavap a rappelé quels en avaient été les faits marquants : une campagne caractérisée par une collecte en baisse de -11,4% par rapport à la moyenne des trois années précédentes et de -5,3% par rapport à la campagne 2010/2011. Une diminution des volumes résultant principalement d'une baisse de rendement sur la majorité des productions, à l'exception du maïs et du tournesol, ainsi que des dégâts en colza occasionnés, à quelques jours de la récolte, dans le secteur de Villiers Bonneux. A noter : une forte baisse de la collecte orge et escourgeons d'hiver, avec un volume global de 28 142 tonnes, en diminution de 12 378 t par rapport à l'exercice précédent. La hausse des prix d'environ 7% ayant permis d'atténuer la baisse du chiffre d'affaires céréales, en retrait de 3%. L'évolution des superficies des productions fait apparaître une baisse continue des surfaces en orge depuis plusieurs années, alors que les surfaces en maïs enregistrent une augmentation significative, passant de 600 à 800 ha. Les protéagineux, étant en recul significatif à 470 ha, compte tenu d'une valorisation médiocre.

L'analyse des comptes sociaux au 30 juin 2012 dégage un résultat d'exploitation en hausse de + 3%, pour une marge en progression de + 8% et un résultat net de + 15%. Alors que la moyenne des prix de vente de la campagne 2011/2012 s'établit pour la CAVAP à 266 €/t, celle du prix moyen d'achat des apports atteint 220 €/t contre 204 €/t. Une hausse toute relative, comme le rappelle Baudouin Delforge, quand on sait que l'exercice 1988/1989 s'était soldé par un prix moyen de 215 €… Un vrai travail de Sisyphe !

L'objectif de collecte bio en 3 ans déjà atteint

Les perspectives du prochain exercice laissent entrevoir une augmentation du chiffre d'affaires, liée à celle du prix des céréales et du volume de la collecte. Les investissements prévus porteront essentiellement sur des travaux de mise aux normes et la fin de l'aménagement du site de Petit Villiers. L'effort est mis également sur le parc routier, avec l'achat de camions aux normes Euro 6, pour des économies non négligeables, comme le souligne le directeur de la coopérative : *«alors qu'une bonne partie du parc français est encore en Euro 3 et 4, le choix d'investir dans de nouveaux matériels performants permet d'économiser jusqu'à 10 litres aux 100 km, soit par an un gain de 8 000 € par poids lourd»*.

La mise en route du silo de Pont sur Vanne dédié à la collecte bio aura été une étape importante en 2012 pour la Cavap, avec des résultats dépassant les espérances, puisque l'objectif de collecte à 3 ans va être réalisé dès la première année. Une *«véritable opportunité pour les agriculteurs de la région»*, selon le président de la coopérative, Philippe Couard, qui a rappelé que pour dynamiser la filière, Eaux de Paris et l'Agence de Bassin Seine-Normandie avaient décidé de prolonger jusqu'au 15 mai prochain les aides à la conversion de 447 €/ha, venant en complément des aides PAC existantes. Afin d'améliorer la qualité et le service de la collecte bio, décision a été prise par les administrateurs d'équiper d'ici 2 ou 3 ans le silo d'un séchoir. Dans l'attente, des caissons séchants ont d'ors et déjà été installés.

Des péniches de 200 tonnes et plus au départ de Montereau

Autre projet d'envergure pour la coopérative de Molinons : la réalisation d'un port fluvial à Montereau sur un site de 25 000 m², dont l'exploitation se fera via une société baptisée SP2M (Société Portuaire de Manutention Montereaulaise), articulée autour de quatre actionnaires, dont deux majoritaires, Cavap et Vanagri, ainsi qu'Axereal et Cabb. L'objectif étant de permettre l'approvisionnement du port de Rouen avec des péniches de 2000 tonnes et plus et d'être aux normes en prévision du futur canal Seine Nord Europe espéré à l'horizon 2018. Les premiers chargements devraient débuter à l'été prochain, avec une perspective annuelle de 180 000 tonnes, portée à 250 000 t en 2015.

Des investissements qui vont dans le sens du modèle économique mis en place par la coopérative depuis 4 ans, souligne son président : *«qui repose sur un partenariat actif avec la coopérative Epis Centre et plus largement avec Axereal… Aujourd'hui, les réflexions portent plutôt sur des raisonnements régionaux ou inter-régionaux et toute l'efficience des regroupements doit être faite dans un souci économique ou la logistique des flux doit être optimisée»*. Un discours au diapason de celui de son directeur, Baudoin Delforge, pour qui : *«c'est l'avenir même de nos entreprises qui est en jeu. Si on n'a pas une vision générale en dehors de nos cantons et de notre département, on va crever, c'est pas compliqué !»* Et pas question pour la Cavap d'être à l'initiative de l'organisation des obsèques !

DOMINIQUE BERNERD



Adhérents, invités, administrateurs… ils étaient nombreux à assister à l'assemblée générale.

Une table ronde sur les défis de l'agriculture de demain

Point d'orgue à l'assemblée générale, une table ronde sur les grands défis de l'agriculture de demain, avec la participation de Bruno Bouvat-Martin, Vice-président du groupe Axereal et président du groupe Epis Centre et de son homologue à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry.

La fluctuation des productions… ? *«Un atout pour l'Europe de l'Ouest»*, selon Bruno Bouvat-Martin, au regard de la moyenne constatée de 8 %, face aux écarts que connaissent d'autres pays comme l'Australie, où selon les années, le volume récolté peut varier du simple au double. Face à une consommation mondiale en hausse, les atouts pour produire plus demain sont multiples, que ce soit par *«la capacité à remettre en culture des millions d'ha en jachère comme aux Etats-Unis ou en créer en Afrique…»*, la génétique : *«qui, qu'on le veuille ou non, passera par les OGM. Après, tout dépend jusqu'où va l'obscurantisme !»* Ou la hausse de la consommation de protéines animales : *«l'évolution du niveau de vie et une alimentation plus carnée ne pourra que bénéficier aux productions végétales...»* Le président d'Epis-Centre se félicitant *«du schéma lisible apporté par le marché à terme où aujourd'hui, on peut se positionner déjà sur la récolte 2014»*

La maîtrise de la logistique est plus que jamais un gage de sécurité face au défi de l'exportation : *«qui dirigera la logistique portuaire dirigera l'exportation nécessaire à la nourriture mondiale !»* La réussite en la matière passant par la qualité : *«nos OS doivent savoir travailler le grain beaucoup mieux qu'il ne le font ! Allez visiter un chargement de bateau à Rouen, vous verrez la poussière… Vous allez vous croire dans votre moissonneuse batteuse !»* De citer pour exemple le retour de l'ergot, non seulement dans les céréales, mais aussi dans les semences! Un discours partagé par Gilles Abry, pour qui : *«on voit bien que l'enjeu est d'adapter nos productions aux besoins de nos clients. Le temps où l'on produisait en mettant en tas à la coop en se disant qu'elle allait bien s'en débrouiller et en faire quelque chose, il faut tirer un trait là-dessus ! Les gens qui demain auront encore cet état d'esprit ne seront plus agriculteurs après-demain !»*

Session de la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Une mandature se termine

Les membres de la Chambre d'agriculture se sont réunis le 21 novembre en Session. La dernière de la mandature actuelle avant les élections de janvier prochain.



A la tribune : Claude Boursier, vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Yves Granger, directeur DDT 89, Raymond Le Deun, Préfet de l'Yonne, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, Jacques Baloup, vice-président de la commission agriculture au Conseil général de l'Yonne (de gauche à droite)

Comme il est de tradition, c'est par un tour conjoncturel des différentes filières que le président Abry a entamé les travaux de la matinée. Marquée par de nombreux aléas climatiques, l'année viticole se solde par des rendements à la baisse généralisés. La technicité a joué un rôle prépondérant dans les résultats, notamment les réglages relatifs à la pulvérisation. Gilles Abry s'interroge sur l'application de la notion d'Indice de Fréquence de Traitement et la prudence à respecter en la matière : «*cette année est la preuve qu'il sera indispensable à l'avenir que l'on travaille sur une réforme autour de références prises sur plusieurs années et non sur une seule*». En Chablis, le rendement maximum ne dépasse pas les 50 à 55 hl/ha. Une différence comblée dans bien des cas par les VCI générés en 2011. Rendements faibles également en rouge, inférieurs à 50 hl/ha, voire 20 à 25 hl/ha, mais une bonne qualité générale. En Crémant, les Caves de Bailly connaissent une baisse de 30 % de leurs volumes et devront prélever dans leurs stocks pour honorer leurs commandes. Les rendements des vignes de Beine, propriété de la Chambre d'agriculture, sont dans la moyenne à 52 hl/ha. A noter : de très bons résultats en bio pour ces parcelles, avec 51 hl/ha. L'activité des marchés est relativement tendue et bien orientée, particulièrement en Chablis et Crémant. Inquiétudes par rapport aux maladies du bois : le département est touché par l'esca et des risques de transmission demeurent face à la réapparition de cas de flavescence dorée en Saône et Loire. D'autant que les moyens de lutte se limitent à l'arrachage des parcelles touchées et le traitement chimique systématique d'une zone de protection périphérique.

Grandes Cultures : les prix restent porteurs

Le prix du blé départ Yonne évolue dans une fourchette de 250 à 255 €/tonne, l'orge de mouture et l'orge de brasserie se négociant à 230 €. Sur le marché à terme, le blé évolue depuis plusieurs mois entre 206 et 270 €/t. Si le colza se négocie à 460 €/t, une baisse récente de 40 € est intervenue sur le marché à terme, conséquence d'une connexion avec celui de l'huile de palme, qui enregistre un bon niveau de production mondiale. Des inquiétudes par rapport aux colzas qui, semés dans le sec à la fin de l'été, ont connu une levée tardive et risquent de souffrir d'un hiver rigoureux. Avec un rendement moyen départemental de 27 q, la production de tournesol est en retrait, ainsi que le maïs grain, dont la moyenne de rendements de 78 q/ha se situe à 15 % de moins que la moyenne quinquennale.
En élevage, la situation est contrastée selon les filières. D'une manière générale, la qualité des mais ensilage n'est pas au rendez-vous, la récolte effectuée avec 37 % de MS rendant la conservation difficile. Si l'indice du prix des aliments affiche une augmentation de + 40 € par rapport à 2011, une baisse de 3,9 % a été constatée sur un mois. Le signe d'une inflexion future ? Les cours de la filière bovine sont en baisse depuis fin août, qu'il s'agisse de gros bovins entrée abattoir ou jeunes bovins. Les cours des broutards, traditionnellement à la baisse en cette saison, restent toutefois supérieurs à ceux de l'an passé à pareille époque.
La filière lait est doublement pénalisée : à la fois par une collecte en baisse de 7 à 8 % et une diminution du prix, de l'ordre de 10 à 11 € aux 1000 litres par rapport à 2011. L'augmentation du prix des aliments contribuant à la réduction de la production : «*la tendance va-t-elle s'inverser en 2013 ? Aujourd'hui, la hausse importante des charges et la disparition inquiétante d'un grand nombre de producteurs sur le département sont un souci pour la pérennité même de la filière et des outils de transformation*». Les cours du porc ont connu une embellie à plus d' 1,80 €/kg, mais depuis la rentrée, sont repartis à la baisse et le prix de production est aujourd'hui tout juste couvert par le prix de commercialisation. Une hausse du prix des aliments que connaît aussi la filière avicole et qui nécessiterait une revalorisation de 15 % des prix de vente, là où les GMS n'ont accepté à ce jour que la moitié.

«L'État est en phase avec vous…»

Autre sujet d'actualité : la préservation du foncier, notamment au travers des actions menées ces derniers jours par les JA de l'Yonne. D'accord pour travailler à un développement harmonieux des territoires, le président de la Chambre d'agriculture en fixe les limites : «*que cela se fasse dans un cadre bien précis, en évitant les excès, comme d'artificialiser un grand nombre d'ha parfois jamais utilisés et de rechercher une vraie réflexion de fond pour que les parcelles agricoles ne soient mises à disposition que seulement lorsqu'une entreprise veut s'y installer*». Interpellé sur le sujet, le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, qui était présent à la Session, a rappelé qu'en la matière, «*l'État est en phase avec vous sur le sujet ! Je considère qu'on doit tout mettre en œuvre pour avoir une gestion économe des terres agricoles*», insistant sur la nécessité pour les communes du département à se doter d'un plan d'urbanisme : «*comment peut-on imaginer faire du développement de territoires sans une planification des sols ! Sur ce point, nos intérêts convergent*».
De rappeler également toute l'importance des Schémas de Cohérence territoriale (SCOT) : «*incontestablement une bonne chose, qui permet de se projeter dans le temps et l'espace et dans la concertation avec la profession agricole. Là aussi, j'ai le regret de dire que le département n'est pas en avance…*».

Concernant l'exercice de l'activité agricole, deux autres sujets récurrents ont été abordés : la révision des zones vulnérables et la protection des zones de bassins d'alimentation de captage (BAC). Pour le premier, Gilles Abry est catégorique : «*ce que demandent les agriculteurs, c'est de prendre leurs responsabilités, mais pas plus ! Ils refusent par conséquent de faire les frais de «principes de précaution» qui sont des «puits sans fond» en matière d'accumulation d'exigences souvent superfétatoires*». Appelant pour que les agriculteurs et la Chambre soient impliqués encore plus tôt qu'ils ne le sont aujourd'hui dans la démarche concernant les BAC, afin «*de remettre l'agriculture au cœur du problème*».
Alors qu'en matière de Directive Nitrates, un 5ème programme d'action entrera en vigueur en septembre prochain, une période transitoire devrait dans l'attente s'appliquer pour la campagne 2012/2013. L'occasion pour le président Abry de solliciter pour l'année à venir, que les contrôles de l'administration soient plus à vocation pédagogique que répressive : «*ces nouvelles règles transitoires obligeront les agriculteurs concernés à assimiler quasiment trois régimes différents au cours d'une période à cheval sur deux campagnes culturales ! Ce qui sera immanquablement source d'erreurs…*»

Dominique Bernerd
(Sources données chiffrées : documents Chambre agriculture 89)

Départs en retraite à la Chambre d'agriculture

Deux «*figures*» de la Chambre d'agriculture de l'Yonne viennent de faire valoir leurs droits à une retraite bien méritée. Embauchée en janvier 1980 en qualité de secrétaire rédactrice, Jocelyne Foutoyet occupait depuis une vingtaine d'années la fonction de Secrétaire de Direction. Entamée sous la présidence de Constant Dutartre, sa longue carrière s'est poursuivie avec Louis Nonque, Marc Schaller et aujourd'hui Gilles Abry. Qualifiée par ce dernier de «*cheville ouvrière de la maison*», Jocelyne était devenue au fil des années la mémoire de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Vouant un engouement sans faille pour les règles orthographiques et grammaticales, elle était passée Maître en matière de relecture des lettres et documents émanant de la Chambre. Une passion pour la langue française dont elle a décidé de faire bénéficier demain des jeunes en difficultés scolaires.
Tout jeune retraité aussi : François Desmur. L'ancien brigadier chef chez les Dragons parachutistes avait intégré les services de la Chambre d'agriculture le 28 octobre 1985 et a réalisé l'intégralité de sa carrière en tant que Conseiller en Bâtiment et dessinateur. Souvent sur le terrain, bien connu des professionnels, il aura été notamment à l'origine de nombreux chantiers de drainage. Une première tentative de retraite fin 2010 avait vite avorté et François avait réintégré son poste le 1er janvier 2011 ! Cette fois ci devrait être la bonne ! D'autant que François souhaite profiter du temps qui lui est offert, pour aider à l'entreprise familiale de boulangerie… Du «*pain sur la planche*» en perspective pour le nouveau retraité ! Il sera remplacé à la Chambre d'agriculture par Anne-Sophie Borm. A tous les deux, bonne, longue et paisible retraite !

Dominique Bernerd



Les tout nouveaux retraités, entourés, de gauche à droite par : Roland Chaussy, ancien directeur de la Chambre d'agriculture, Marc Schaller, ancien président, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculteur et Hervé Mivielle, directeur.

Entretiens de Champignelles

L'université des maires de Puisaye

On a beaucoup parlé Plan de Cohésion et Schéma de Cohérence Territoriale lors de la dernière journée des traditionnels Entretiens de Champignelles. Avec en toile de fond des économies à réaliser, que ce soit au département ou à la région.



Pour le président de la région Bourgogne, François Patriat, : « la Puisaye est la capitale de l'innovation territoriale… ! »

Chaque année, au retour de l'automne, les maires de Puisaye-Forterre se réunissent au Centre de formation de Champignelles, pour participer aux entretiens du même nom. La 23e édition avait un triple objectif: permettre aux élus locaux de mieux comprendre l'urbanisme intercommunal, mieux s'insérer dans la gestion d'une communauté de communes élargie, mieux connaître le nouveau plan de cohésion 2014/2020. C'est ainsi que lors de la première journée, les élus présents ont eu à plancher sur la mise en place d'un Schéma de Cohérence territoriale (Scot) et les règles en matière de fiscalité de l'urbanisme.

La mise en place d'un Scot rural est un travail de longue haleine, visant à coordonner les politiques d'urbanisme, de préservation de l'environnement, d'habitat, d'implantations commerciales, etc. Celui du Pays de Puisaye-Forterre est entré dans sa première grande phase active, les élus venant de définir le périmètre du futur schéma, qui devrait compter au total 64 communes.

Pour Jacques Gilet, président de l'association de formation des élus de Puysaye-Forterre, le sujet est d'importance: *«nous sommes invités dans ce cadre, à harmoniser notre territoire dans la solidarité, à en faire une gestion autonome et économe avec les différentes communautés, qui ensemble, devront définir les priorités pour forger un territoire fort, en tenant compte des équilibres de chacun. Mais il faut se dépêcher !»*

Des économies à trouver à la Région et au Département

La journée de clôture des Entretiens est très courtisée par les élus, qu'ils soient départementaux ou régionaux et chaque année, il y a du monde à la tribune. Premier à prendre la parole pour cause d'agenda chargé, François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne. Et premier satisfecit: *«la Puisaye est la capitale de l'innovation territoriale !»* Mais après les compliments, rapide retour à la réalité : *«le contexte nous amène à une certaine lucidité, l'État va devoir réaliser 60 milliards d'économies. On va demander à tout le monde, y compris les collectivités locales…»*

La région Bourgogne n'y échappera pas et des économies de fonctionnement et d'investissement sont à l'étude. Attention toutefois, souligne François Patriat, *«à ne pas fragiliser l'échelon communal, qui est celui de l'investissement permanent et pertinent…»* Reste qu'une baisse de 3,5% est d'ores et déjà envisagée pour le budget 2013, amenant la Région à diminuer ses subventions de 6 à 8%. Pas question pour autant d'abandonner les opérations *«Cœur de village»* : *«nous sommes passés de 80 contrats signés quand j'ai pris la région, à 1100 aujourd'hui et dépensons chaque année entre 8 et 12 millions d'euros»*. Le rythme en sera toutefois ralenti et les opérations programmées sur 2 ans au lieu d'un.

Si pour son homologue au département, André Villiers, les Entretiens constituent *«un véritable laboratoire où les sujets traités préfigurent les évolutions pour tout ce territoire»*, ils ont aussi été l'occasion de tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme : *«les temps sont durs ! Nous allons de la cave au grenier, revisiter l'ensemble de nos politiques pour faire en sorte de trouver 7 millions d'euros d'économies…»*

Rappelant que si la région avait, depuis le réforme fiscale, perdu toute autonomie en matière de fiscalité, le département aussi dans une large mesure : *«quand 1 point de fiscalité rapportait auparavant à l'Yonne 1,2 millions d'euros, il n'en produit plus aujourd'hui que 650 000 €»*.

DOMINQUE BERNERD

MATÉRIELS NEUFS DISPONIBLES
pour facturation décembre

Tracteurs
- CASE IH Puma CVX 170, Puma CVX 200, Puma CVX 215, Puma CVX 145, Maxxum 125, Puma 200 Full

Porte-Engins
- Chieftain 16 T

Bennes
- La Campagne BBC 17T, BBC 18T (Démo)

Pailleuse
- LUCAS Castor 30 R (Démo)

Bol Pailleur
- LUCAS Spirmix Jet 120 (Démo)

DAFP MATERIEL AGRICOLE

Toucy **03 86 44 00 77**
06 07 54 76 70

Concours régional des Caisses locales de Groupama Paris VDL

C'est une sociétaire de la Caisse locale de Vanne et Othe (agence de Villeneuve l'Archevêque), madame Josette Dupuis, qui a gagné le 3e lot du Concours Régional des Assemblées des Caisses locales de Groupama Paris val de Loire. Ce concours gratuit est ouvert aux sociétaires présents lors de l'Assemblée générale de la Caisse locale.

Un bulletin est tiré au sort à l'issue de l'AG, ce bulletin participant ensuite au tirage départemental puis régional. Ainsi, un représentant de chaque fédération départementale a la possibilité de participer au concours régional.

Etaient présents à cette manifestation : Philippe Renoux, Président de la Fédération des Clama de l'Yonne et Vice-Président de Groupama Paris Val de Loire, ainsi qu'Olivier Thibault, Président de la Caisse locale de Vanne et Othe. Participaient également à cette remise : François Vincent, ancien Président de la caisse locale, Romain Jolivet, responsable du marché des particuliers, Julien Van Besien, Attaché commercial et Philippe Gaudin, Responsable institutionnel.



Au centre de la photo, Madame Josette Dupuis, heureuse gagnante d'un écran LCD 116 cm.

Madame Dupuis s'est vue remettre un écran LCD 116 cm à l'agence de Villeneuve l'Archevêque.

Concours

Ce concours régional était doté des lots suivants :
1er prix : une Clio
2e prix : un séjour d'une semaine en thalasso pour 2 personnes
3e prix : un écran LCD 116 cm
4e, 5e et 6e prix : une Smart Box étape gourmande
7e et 8e prix : un stage Centaure

Économie céréalière

Innover pour progresser ?

Passion Céréales vient d'organiser une rencontre-débat à la maison de l'Université. Les échanges ont porté sur les différents enjeux de l'économie céréalière.



Plusieurs personnalités et experts régionaux ont donné leurs avis sur les céréales.

Croissance, emploi, alimentation, territoires.... Les enjeux des céréales ne manquent pas. Jeudi 22 novembre, ils étaient au centre d'une rencontre-débat sur le campus universitaire dijonnais. Marc Patriat, agriculteur, a mis en avant le poids de l'économie céréalière, en rappelant les 12 500 emplois générés en Bourgogne. Délégué de *«Passion Céréales»*, Marc Patriat a lancé le débat : *«Comment répondre encore mieux aux enjeux de l'emploi, de la compétitivité et du développement durable?»* Dominique Reynié, directeur général de la fondation pour l'innovation politique, a évoqué le besoin d'acquérir un cadre juridique *«garantissant une recherche intelligente, responsable, correspondante au principe de précaution»*.

Préserver la capacité à innover

Dominique Reynié faisait allusion aux OGM : *«en France, on ne fait plus de recherches OGM à cause des fortes pressions de groupes n'ayant pas forcément de légitimité démocratique. Quelque chose s'est brisé, innover est pourtant une tradition française. Nous avons besoin d'innovations pour monter en gamme, améliorer la qualité de nos produits, tout en les diversifiant»*. L'innovation est également nécessaire pour *«faire face aux problèmes de sécheresse ou autres conséquences du réchauffement climatique»*.

Dominique Reynié s'inquiète de voir des brevets être déposés un peu partout dans le monde : *«Si rien ne change, les prochaines générations d'agriculteurs seront condamnées à acheter des brevets à des pays qui auront su les déposer. Pouvons-nous l'accepter? Notre coût du travail est déjà important, si dans le même temps notre partie innovante ne fonctionne pas, que nous reste-t-il comme force?»*

Un dynamisme source d'emplois

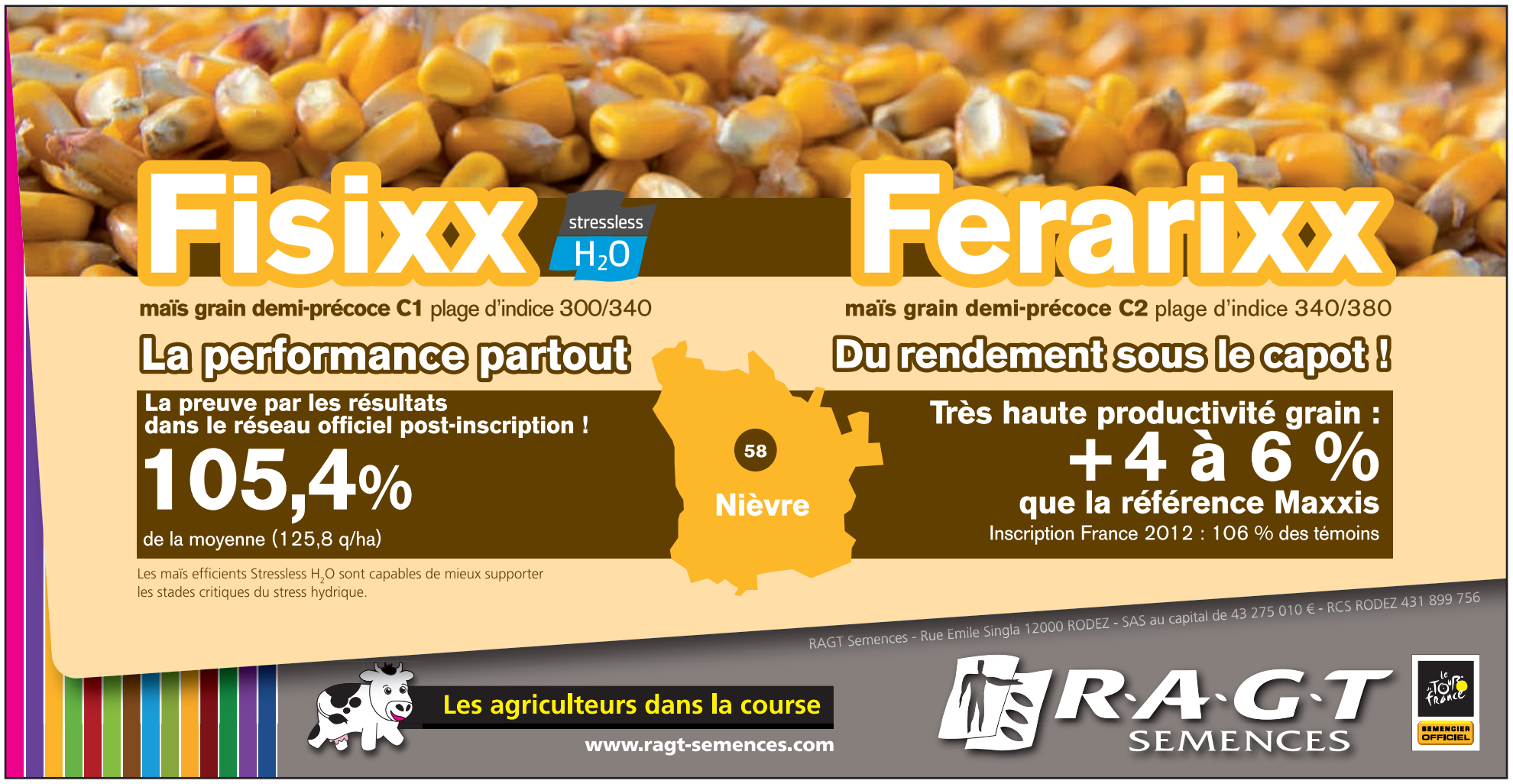
Pierre Guez, président du pôle de compétitivité Vitagora, a également participé à cette conférence-débat. Sans parler d'OGM, le PDG du groupe Dijon Céréales a considéré l'innovation et la recherche et développement comme *«essentiels»* en l'agriculture.

Deux exemples en lien avec Vitagora ont illustré ses propos : *«quand le groupe Seb a créé Actifry, la friteuse qui n'utilise pas ou peu d'huile, ce sont 300 emplois qui ont été sauvés. Dans la filière blé-farine-pain, le programme Farine + issu d'un partenariat entre Dijon Céréales et Eurogerm, vient de déboucher sur le pain senior. Ce pain au lait va lutter contre la dénutrition des personnes âgées. Nous allons créer des emplois, vulgariser ce pain au niveaux national et international»*.

François Patriat, le président du Conseil régional, a salué les *«richesses et atouts extraordinaires»* de la Bourgogne avec notamment les compétences de l'Inra, de Vitagora et de la plateforme Artemis. François Patriat a rappelé que les consommateurs avaient besoin, encore plus qu'avant, d'identification, de traçabilité, de qualité, de goût et que la Bourgogne était capable de répondre à cette demande.

Concernant les OGM, le président du Conseil régional a parlé de *«domaine de l'irrationnel»* : *«Je ne souhaite pas que l'on arrose notre territoire d'OGM, mais je suis pour le droit à l'expérimentation et à la recherche»*.

AURÉLIEN GENEST



Politique agricole commune

Jacques de Loisy: *"L'agriculture en zones intermédiaires est en danger"*

Le président de la commission *«Productions végétales»* de la FDSEA de Côte d'Or se prononce sur la prochaine Pac : *«On s'achemine vers un budget en baisse. L'agriculture serait à moins de 40% du budget global de l'Union européenne. L'agriculture est loin de consommer tout le budget... Rappelons que 10% des fonctionnaires de Bruxelles, qui sont 55 000 au total, ont une rémunération supérieure à 100 000 euros par an. Tout le monde sait que le budget de la Pac représente environ 0,30€ par habitant et par jour au niveau européen. Quand on sait ce que l'on produit, ce que l'on a comme emplois et ce que l'on dégage comme richesses, ces 30 centimes ne représentent rien du tout.*

Nous espérions avoir touché le fond avec le bilan Barnier. Ce n'était malheureusement pas le cas. La Côte d'Or et la Bourgogne ont déjà beaucoup perdu. On s'achemine à nouveau vers les dangers de la division du monde agricole. Au moment de la réforme Barnier, il y avait quand même un relatif consensus pour un DPU convergent au niveau national. Il semble que ça ne soit plus le cas aujourd'hui, notamment dans l'Ouest de la France. Il ne faut absolument pas opter pour la régionalisation et encore moins pour des des DPU «surprimés» pour les 50 premiers hectares. Ce serait une catastrophe pour les zones intermédiaires, tant en Scop qu'en herbe. En productions végétales, il n'y a pratiquement plus de productions spécialisées. En herbe, je ne pense pas que les producteurs bovins s'y retrouvent. Il y a un réel danger. Il faut que tout le monde en ait conscience.

Avec ce que propose Stéphane Le Foll aujourd'hui, le DPU de l'agriculture côte d'orienne serait inférieur au DPU roumain ! Les producteurs Scop auraient également un DPU inférieur au DPU allemand. Cela entretiendrait encore plus une distorsion de concurrence au niveau européen. Ça, un ministre de l'Agriculture digne de ce nom ne doit pas le tolérer. Il ne doit pas mettre en place une politique qui vise à défavoriser les producteurs dont il a la responsabilité».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST



Pour Jacques de Loisy, la régionalisation des aides et la *«surprime»* des 50 premiers hectares seraient une catastrophe pour les zones à faibles potentiels, non spécialisées.

FDSEA-JA Nièvre

Directives Nitrates: *"Il faudra bien épandre quelque part !"*

Depuis plusieurs mois maintenant sont conduites aux niveaux régional et national, des discussions visant à aboutir à la mise en œuvre, en 2013, du 5ème programme d'actions *«Directives Nitrates»*.

Face à la menace du contentieux européen, l'administration française, sans le moindre fondement scientifique, durcit aujourd'hui ses positions, laissant entrevoir de graves répercussions sur l'activité économique des exploitations agricoles de France et de notre département.

Un véritable monstre administratif et technocratique est en construction, laissant incrédule la totalité des acteurs socioprofessionnels de cette négociation, y compris les représentants de France Nature Environnement.

Extension à tout-va des zones vulnérables sur le territoire français sans fondement scientifique et sans prise en compte des seuils européens, restriction des périodes d'épandage et remise en cause des capacités de stockage des exploitations sont aujourd'hui les lignes directrices affichées par les services de l'État. Dans leur élan, ceux-ci n'hésitent d'ailleurs pas à proposer que soient retenues des définitions pour le moins fantasques pour la caractérisation des sols conditionnant les conditions d'épandage des effluents d'élevage :

- *«un sol est gelé dès lors que le passage d'un individu n'y laisse aucune trace»*: talons aiguilles ou raquettes pour le contrôleur ?
- *«un sol est détrempé dès lors qu'on y observe en surface quelques flaques»*: Bottes ou tuba?

Nous dénonçons depuis des années à la FDSEA et aux JA ce type d'agissement, où l'administration, limitée par sa méconnaissance des dossiers perd le sens des réalités. Curage des fossés, défrichement ou encore brûlage : Ces tristes sujets ont à chaque fois nécessité l'intervention syndicale pour revenir à la raison, et une fois de plus, celle-ci semble nécessaire.

Face aux mesures envisagées, FDSEA et JA défendront l'urgence pour le revenu des agriculteurs Nivernais de retrouver la capacité à produire sans entrave dénuée de sens. Nous ne pouvons tolérer qu'un agriculteur soit prochainement contraint de *«remettre»* aux normes son exploitation. Nous ne pouvons non plus tolérer qu'un producteur soit contraint encore des années d'ensemencer à ses frais des cultures non récoltables.

Tout ceci a assez duré, et si le stockage et l'épandage des effluents d'élevage s'avèrent impossible à l'avenir sur les exploitations, il faudra bien épandre quelque part ! A la préfecture peut-être …

COMMUNIQUÉ FDSEA JA 58

Directive Nitrates Signez la pétition !

Depuis plusieurs mois, l'administration française durcit ses positions lors des discussions sur la directive Nitrates. La peur des contentieux européens amène les Pouvoirs publics à étendre, sans fondement scientifique, les zones vulnérables et à proposer une mise en œuvre de la directive *«nitrates»* technocratique, incompréhensible et extrêmement coûteuse.

FNSEA et JA ont dénoncé le monstre administratif en construction et ses répercussions négatives sur l'économie des exploitations et sur l'environnement. L'APCA, Coop de France et même France Nature Environnement sont en accord avec la FNSEA et JA sur le sujet.

Aussi FNSEA et JA ont-ils décidé de demander au gouvernement de :

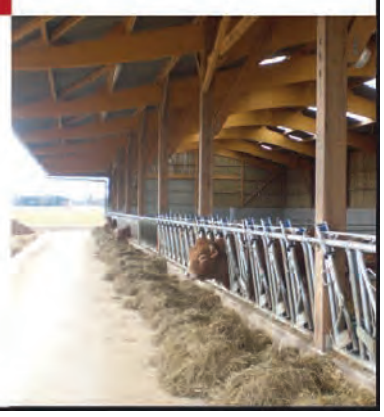
- **Mettre en place un moratoire sur l'extension des zones vulnérables dans l'attente d'une vraie étude scientifique et de reporter la signature par les Préfets Coordonnateurs de Bassin des arrêtés de délimitation ;**
- **Renvoyer au niveau régional la définition des calendriers d'épandage ;**
- **Revoir complètement sa copie sur le cadrage des 5èmes programmes d'action Directive *«nitrates»*;**
- **Arrêter un plan en faveur de la compétitivité de l'élevage français.**

De nombreuses actions syndicales ont eu lieu ou sont prévues dans les départements et les régions sur le sujet. Pour donner plus d'ampleur et de poids à notre contestation, nous lançons aujourd'hui une pétition reprenant nos revendications et dénonçant les aberrations qui pourraient être imposées aux agriculteurs.

Nous comptons sur votre mobilisation pour que le nombre de pétitions signées soit le plus important possible. Aussi, dès aujourd'hui, signez et faites signer cette pétition en la réclamant à votre FDSEA ou en vous connectant sur le lien suivant : http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2012N32009

JAMES
BÂTIMENTS AGRICOLE
Bois triangulé Lamellé-collé
- Elevage bovins ou autres,
- Productions céréalières, de pommes de terre, etc…
- Stockages divers…

Nous connaissons vos contraintes, nous saurons vous satisfaire !



technologies et espaces bois
Philippe DOLIN
4, rue de la Fontaine
89290 Quenne
Tél. 03 86 40 27 91
Fax 03 86 40 27 94
E-mail : jamesdolin@orange.fr
Site internet : www.james.fr



Adhérents FDSEA 21 : Profitez des avantages de la Carte Moisson !!!

Retrouvez vos partenaires présents sur les cantons de Vitteaux et Venarey les Laumes !

VITTEAUX
- AUTOVISION CONTRÔLE TECHNIQUE SEMUROIS (Contrôle Technique)
- GAEC COUTHIER (Volailles, terrines, plats cuisinés)
- GARAGE DUFOUR (Quads professionnels et loisir)
- POP MOTOCULTURE (Matériel)
- SARL PAUT BERNARD (Piquets, traverses, glissières)

VENAREY LES LAUMES
- KATLINE (Chaussures)
- LES 4 HEURES SOUPATOIRES (Ferme Auberge)
- HOTEL RESTAURANT ALESIA (Hôtel, restaurant)
- BRIN D'HERBE (Artisanat fleuriste)
- ASSOCIATION ALESIA ET COMPAGNIE (Spectacles)

La Carte Moisson, un réseau de 140 partenaires à votre service

Retrouvez l'ensemble des avantages dans votre guide Carte Moisson ou sur le site Internet www.fdsea21.fr

FDSEA 21

Élevage allaitant

Pierre Chevalier (FNB) et Serge Préveraud (FNO) dans la Nièvre le 5 décembre

Les présidents de la FNB et de la FNO seront présents dans la Nièvre le 5 décembre prochain, à l'invitation de la FDSEA et des JA 58. Le thème de la rencontre avec les éleveurs : *«Relancer l'élevage bovin et ovin en France, un enjeu vital pour les éleveurs et la filière, un enjeu stratégique pour la France»*.

Châtillon en Bazois avait déjà accueilli l'an dernier une soirée ayant regroupé près de 300 participants sur le thème «*Export, opportunité ou stratégie ?*». Face à la réussite de cette soirée d'échanges et de débat, FDSEA et JA ont décidé de reconduire cette année leur initiative et de convier Pierre Chevalier, président de la Fédération Nationale Bovine (FNB), et Serge Préveraud, président de la Fédération Nationale Ovine (FNO), à prendre part à une soirée d'échanges et de débat avec les agriculteurs Nivernais sur un thème désormais central, celui de la relance de ces deux secteurs de production.



Serge Préveraud président de la FNO



Pierre Chevalier président de la FNB

Face à la nouvelle donne économique pour ces deux filières, à l'évolution démographique mondiale et à la croissance de la demande mondiale en viande, accompagner structurellement le renouveau de l'élevage français devient une priorité. PAC, marché à l'exportation, rapports dans la filière, coûts de production et modernisation des exploitations sont ainsi des axes stratégiques sur lesquels FNB et FNO sont mobilisées. Cette soirée sera par ailleurs l'occasion de refaire un tour d'horizon de la situation du marché du maigre, confronté actuellement à de véritables perturbations internes à la filière et exposant de manière anormale les éleveurs.

Nous vous attendons nombreux à cette soirée, ouverte à tous les éleveurs du département, et où une large place sera laissée aux échanges et au débat. Réservez la date au plus vite.

S.L – FDSEA 58

▶ Le Programme

Soirée débat «*élevage*» du 5 décembre à la MJC de Châtillon en Bazois

18h45/19h00 : Accueil
19h00 : Intervention de Jean-Marc Chaumet (Institut de l'élevage – Paris) : «*La nouvelle donne européenne et mondiale en matière de viande bovine et ovine*» (marchés, volumes de production, consommation …)
19h30 : Table ronde : interventions de Pierre Chevalier (FNB) et de Serge Préveraud (FNO)
20h30 : Echanges et débat avec la salle
21h15 : Clôture et apéritif

Soirée-débat

Pierre Pagesse à Pouilly sur Loire le 30 novembre, à l'invitation de la FDSEA et des JA de la Nièvre

Comme annoncé dans nos précédentes éditions, Pierre Pagesse, président honoraire de Limagrain, actuel président du Moma (Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture) et administrateur de l'AGPB, sera ce soir, vendredi 30 novembre, à Pouilly sur Loire, à la rencontre des producteurs de grandes cultures Nivernais. Rendez vous à 18h00 pour une soirée-débat sur le thème de la « *sécurité alimentaire* » où PAC, régulation des marchés et recherche seront à l'ordre du jour. Nous vous y attendons nombreux.

S.L – FDSEA 58

▶ Programme

17h45/18h00 : Accueil des participants
18h00 : Introduction par Denis COURZADET (Direction collecte/commerciale AXEREAL) : Fonctionnement et économie des marchés des grains
18h30 : Intervention de Pierre PAGESSE sur le thème de la « sécurité alimentaire »
19h30 : Débat et échanges avec la salle
20h00 : Clôture de la soirée

Communiqué

La FDSEA de Côte d'Or vous informe sur l'emploi agricole

Une réunion d'information pour les employeurs agricoles et viticoles aura lieu jeudi 13 décembre dans les locaux des services techniques de la Chambre d'agriculture à Dijon.

Les groupements d'employeurs, la fiscalisation des heures supplémentaires, la réduction des exonérations de charges sur l'emploi des travailleurs occasionnels… autant de sujets, et d'autres encore, qui seront à l'ordre du jour de cette réunion d'information proposée par la FDSEA à tous les employeurs agricoles et viticoles de Côte d'Or.

Le 13 décembre à partir de 14h00, dans les locaux des Services techniques de la Chambre d'agriculture (11 rue Becquerel à Dijon, salle Bleuet), la FDSEA vous informera de l'actualité juridique et syndicale relative à l'emploi agricole et présentera les nouveautés et les dossiers en cours de son Service Juridique et Emploi (SJE)

Les employeurs présents auront tout loisir de poser leurs questions et de formuler leurs remarques aux responsables professionnels de la Commission Main d'œuvre de la FDSEA.

A l'issue de la réunion, les participants seront invités à échanger avec les responsables professionnels et les salariés du Service Juridique Emploi autour du verre de l'amitié.

Renseignements et inscription (le nombre de place étant limité) au 03.80.68.67.68 ou à l'adresse email suivante : sje.fdsea21@orange.fr.

FDSEA 21

Rendez-vous

Journée départementale des Producteurs de lait, mardi 4 décembre de 9h45 à 16h30 à Sombernon

Quelles perspectives pour la production laitière dans nos zones intermédiaire ? La production laitière continue sa mutation entamée depuis déjà quelques années. De nouvelles échéances arrivent et de nombreuses questions peuvent se poser, aussi bien au niveau de chacune de nos exploitations, qu'au niveau national ou de notre bassin laitier, au niveau de la production que des stratégies des entreprises de transformation. C'est pour vous apporter des réponses à certaines de vos questions que nous vous proposons de participer à la journée départementale des producteurs de lait le mardi 4 décembre prochain. Seront présents : Thierry Roquefeuil – Président de la FNPL André Leblond – Animateur de la FRPL Grand Est Véronique Pilet – CNIEL Christophe Perrot – Institut de l'Elevage Nous espérons vous compter parmi nous lors de cette journée qui vous est consacrée. Pour tout renseignement : 03 80 68 67 67. Cette journée, organisée par la FDSEA, est ouverte à tous, adhérents FDSEA ou non.

Avez-vous pensé
à toutes les solutions gagnantes
pour votre exploitation agricole ?
NOVATERRE
du conseil technique, des services administratifs,
à une gestion complète d'exploitation agricole...
CONTRAT ANNUEL OU PLURIANNUEL
www.novaterre.fr
03.25.76.49.33 - contact@novaterre.fr

Tournesols 2012 dans l'Yonne

De bonnes marges en perspectives

Le Comité Technique tournesol s'est réuni le 12 novembre dernier. L'occasion pour les techniciens des organismes Stockeurs, du Cetiom et de la Chambre d'agriculture, d'échanger sur la campagne tournesol 2012.



Dans l'Yonne, 10 400 ha ont été semés en tournesol en 2012, soit une augmentation de 1500 ha par rapport à la campagne précédente. Ceci est la conséquence du retournement des cultures d'hiver suite aux forts gels de la 1ère quinzaine de février. Les premiers semis ont été réalisés autour du 20 mars et ont été suivis, à partir du 17 avril, d'un mois marqué par une pluviométrie importante. Les derniers semis ont été faits entre les pluies, rendant les applications d'herbicides difficiles. Dans ce contexte, la maîtrise des adventices a parfois été délicate. Les tournesols ont tous levé mais leur croissance n'a pas été très active. Dans ces conditions, les dégâts d'oiseaux (corbeaux, pigeons, passereaux) ont été amplifiés et des resemis ont parfois été nécessaires. Compte tenu d'une bonne levée et de précipitations régulières, les tournesols sont montés haut avec un feuillage exubérant et un enracinement peu profond. Cet excès de végétation les a pénalisés lorsque sont survenues les températures élevées du mois d'août.

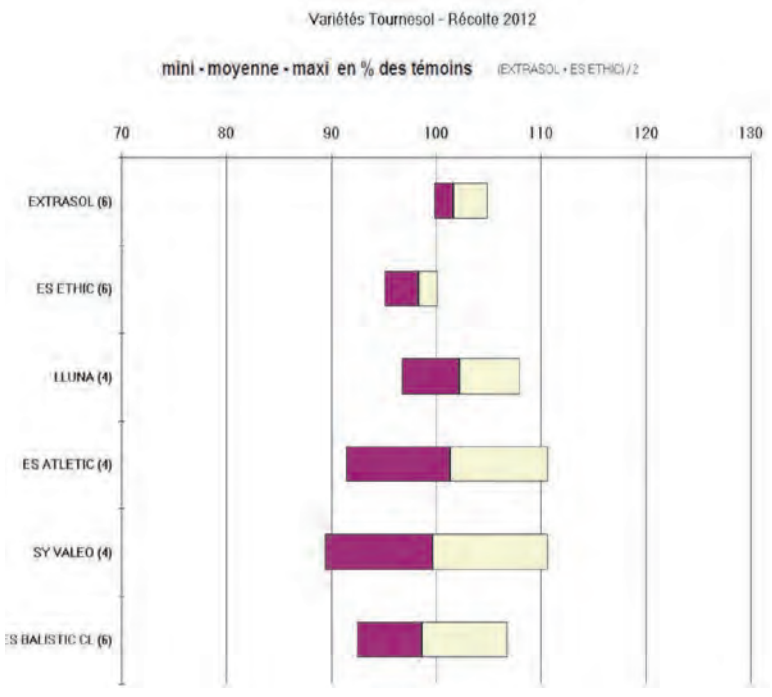
Les pucerons ont été moins présents qu'en 2011 et la faune auxiliaire a permis de réguler leurs populations.

Côté maladies, la présence du phoma sur tige a été observée sur quasiment l'ensemble des parcelles. Avec une pluviométrie régulière durant la floraison, la présence de sclérotinia sur capitule était attendue. Finalement cette maladie ne s'est pas développée, les températures étant limitantes (trop fraîches). La pression phomopsis a été très moyenne. Le choix variétal (variétés très peu sensibles) a permis un contrôle très satisfaisant vis-à-vis de cette maladie.

Les mois d'août et septembre ayant été très secs, le remplissage des grains n'a pas pu être optimal. Cependant, ces conditions climatiques ont pu permettre des récoltes dès le mois de septembre.

Un résultat satisfaisant

Le rendement moyen de l'année est de 27 q/ha, ce qui représente une baisse de 4 à 5 quintaux par rapport à 2011 mais reste très satisfaisant. Avec des prix de vente élevés et un niveau de charges opérationnelles plus faible, la marge brute de cette culture devrait figurer parmi les meilleures pour la 2ème année consécutive.



Récolte de maïs dans la Nièvre

Humidité et hétérogénéité

Le gros des récoltes de maïs a été fait entre le 20 octobre et le 15 novembre dans la Nièvre. Autant le niveau d'humidité s'est révélé élevé, compte tenu de la pluviométrie de l'automne, autant les rendements sont hétérogènes avec des disparités entre parcelles et entre variétés.



« *Dans la vallée du Nohain, les maïs ont été ramassés entre 30 et 36% d'humidité, ce qui est important* » relève Arnaud Vautier, conseiller de la Chambre d'agriculture. Et de préciser aussitôt qu'ailleurs, « *l'humidité a été variable avec des 26-27% là où les maïs ont été semés tôt avec des variétés pas tardives, voire dans quelques cas rares à 21-22%* ». Vice-président de l'association des irrigants de la Nièvre et cultivateur à Luthenay-Uxeloup, Bertrand Milard confirme que les récoltes ont été placées dans la majorité des cas sous le signe d'une assez forte humidité. En non irrigué, il y a eu quelques cas autour de 17,5% mais cela reste des exceptions quand la plupart du temps les agriculteurs ont ramassé autour de 25-27%. En irrigué, « *il n'y a pas eu de séchage en fin de cycle et beaucoup ont récolté aux alentours de 30% d'humidité contre 23-24% d'habitude* » relève-t-il.

Disparités de rendements

Quant aux rendements, ils laissent apparaître de nombreuses disparités entre les parcelles, les systèmes de production et les variétés. « *En non irrigué, nous obtenons des résultats très hétérogènes, allant de 45 à 100 q/ha et en irrigué, les chiffres varient de 100 à 125 q/ha* ». Bertrand Milard voit plusieurs explications à ces gros écarts. « *Les rendements sont finalement dans une bonne moyenne mais il y a des variétés qui décrochent, parfois jusqu'à -20 q/ha. Ensuite il y a eu des attaques d'insectes qui ont été peu traitées et puis certains maïs ont dû être ressemés dans certains cas* » confie-t-il, témoignant de sa propre expérience par laquelle il a dû réimplanter 12 de ses 100 ha. Et « *là où ça a été ressemé, les rendements s'effondrent* » insiste-t-il. L'agriculteur évoque aussi des attaques de vergris qui peuvent expliquer certains rendements inférieurs à 100 q/ha.

Qualité similaire aux autres années

Interrogé sur la qualité des récoltes, Arnaud Vautier estime que « *celle-ci est à peu près similaire aux autres années. Il y a eu peu de pirhale ou de dioxines, même si, en revanche, nous avons constaté des parcelles au printemps avec des problèmes d'hydromorphie* ». Ce que retient Bertrand Milard, par ailleurs, c'est que « *nous enregistrons des gains de trois semaines sur les dates de semis par rapport à il y a vingt ans* » ce qui fait, selon lui, de 2012 « *une année atypique* ». Et puis le vice-président met en avant une autre caractéristique: « *un insecticide sur grain nous a fait gagner de 4 à 5 q/ha sur les essais, ce qui est intéressant, mais nous ne pouvons l'employer qu'une fois tous les trois ans* » relativise-t-il.

EMMANUEL COULOMBEIX

En bref

DPU De nouvelles aides couplées pour une série de cultures

Les paiements directs effectués dans les secteurs des fourrages séchés, du lin et du chanvre destinés à la production de fibres, de la fécule de pomme de terre, des fruits à coque de riz, des semences, des protéagineux et de la tomate destinée à la transformation, intègrent le régime des paiements uniques. Le décret 2012-1297 du 23 novembre, paru au journal officiel du 25, fixe les modalités de mise en œuvre de cette mesure.
Il définit pour chaque secteur les catégories d'agriculteurs concernés, les modalités de calcul des montants de référence et leur incorporation dans les portefeuilles de droit à paiement unique.
La France avait jusqu'à fin 2012 pour appliquer ce découplage négocier lors du bilan de santé de la Pac en 2009. C'est désormais chose faite depuis le 26 novembre, selon le JO.

Céréales Doutes sur la satisfaction de la consommation mondiale

En 2012-2013 la production mondiale de céréales, hors riz, est estimée inférieure à la consommation par le département américain à l'Agriculture (USDA), a souligné Frédéric Ternois, trader pour le groupe Soufflet, lors d'un colloque organisé le 27 novembre par le Céréopa (Centre d'Étude et de Recherche sur l'Économie et l'Organisation des Productions Animales). Pourtant, la consommation mondiale de céréales est attendue en repli.

Pour Frédéric Ternois, cette baisse s'explique par un transfert des stocks mondiaux de céréales vers les pays importateurs, qui exprimeront donc moins leurs besoins sur le marché mondial en 2012-2013. De plus, le trader a indiqué que depuis 2007-2008 les stocks mondiaux ne se sont pas reconstitués, et qu'ils ont même baissé de 18 % depuis 2009-2010.
Montrant aussi une hausse de la consommation mondiale liée à la démographie et aux biocarburants, le trader a déclaré, « *nous n'avons pas d'autre choix que de réduire la demande* ».

SV PRO

Une fête et un nouveau directeur général pour ses 50 ans.

350 clients se sont retrouvés le 23 novembre dernier à Monéteau, invités à un diner et une soirée dansante pour fêter les 50 ans de SV PRO.



Les techniciens de la concession ont présenté aux 350 invités un gâteau en forme de…tracteur bien entendu !

Que de chemin parcouru depuis 1919 où Gaston Petit, grand-père de l'actuel PDG, acquit une forge à Chigy pour devenir maréchal-ferrant. En 1960, son fils Jacques reprend l'affaire et signe en 1962 un contrat de distribution avec la Compagnie Continentale de Motoculture, la marque en question n'est autre que John Deere! Ensuite, l'activité s'accélère: création de la Scomas en 1973 et déménagement de Chigy vers la zone des Sablons à Sens en 1978. En 1992, Patrick Petit arrive dans l'entreprise comme vendeur avant d'en devenir le PDG en 1998. La même année, la Scomas rachète les Ets Cardot de Vinneuf puis la Vanomat en 2001. En 2006, la fusion Scomas-Vanomat donnera naissance à SV Pro.

Aujourd'hui, l'entreprise compte 85 salariés dont 47 techniciens, disposant de 47 véhicules-ateliers, 11 magasiniers et 10 commerciaux. Patrick Petit a rappelé son attachement à la formation des collaborateurs (80000 euros y sont consacrés chaque année) et à l'importance des infrastructures : 4800 m² couverts sur 1,5 ha à Monéteau, 6000 m² sur 5 ha à Malay et 3600 m² sur 2,5 ha à Chatillon, sans oublier la base-service de Grandchamp qui sera agrandie en 2013 pour répondre aux besoins des clients de Puisaye.

Patrick Petit a aussi remercié les équipes d'SV Pro pour leur écoute et leur professionnalisme et les clients pour la confiance qu'ils leur témoignent et qui permettent à l'entreprise icaunaise de figurer 1ère au classement du club Excellence John Deere. Ce classement annuel gratifie 10 concessions John Deere pour leur service et leurs performances selon de nombreux critères dont la satisfaction clients. Cette année, SV PRO a réalisé 37 millions d'€ de CA dont 22 de matériels neufs et 9 de matériels d'occasion. SV PRO réalise 34,3 % de part de marché en tracteurs (134 vendus sur l'exercice) et 36 % en moissonneuses-batteuses.

50 ans après, le partenariat John Deere/SV PRO est sur de solides bases, avec une confiance absolue de la part du constructeur comme l'a rappelé Michel Bottela, directeur commercial John Deere pour l'Est de la France.

Michael Badault nommé Directeur Général

Patrick Petit a annoncé au cours de cette soirée une réorganisation de l'encadrement de la concession. Il a décidé de confier la direction générale de SV PRO à Michael Badault, actuel directeur commercial, tout en conservant la présidence. Aujourd'hui âgé de 35 ans, Michael Badault est entré dans l'entreprise en 2000 comme vendeur sur le sénonais puis le tonnerrois avant de devenir le manager des commerciaux.



▶ Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

L'Eleveur Bourguignon
Logette - Barrière - Cornadis
Le choix, la technique
Pour plus de productivité de votre élevage
J.P.Clerget 06 80 34 11 73
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois - 03 80 90 66 60

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
9, route d'Avallon Seigland - 89450 Foissy-les-Vezelay
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles


SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE
Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Économie & Gestion

Vos rendez-vous Formation

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date : au choix 4 ou 13 décembre 2012 – lieu en fonction des inscriptions
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

89 Mon revenu : Mieux le comprendre pour l'améliorer

Objectif : Permettre aux producteurs de lait de trouver les marges de manœuvre pour optimiser leur revenu grâce à l'échange pratique et l'analyse chiffrés de leurs propres données.
Durée : 2 jours en groupe et 1/2 journée sur l'exploitation
Dates : 6 décembre 2012 et 20 décembre 2012
Lieu : Migennes
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 50 € (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Éleveurs laitiers.
Animation / intervention :
- Sandra MARTINET, conseillère en production animale, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Joël BEAUDEAU, responsable des actions «production animale», responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Tél. 03 86 94 22 02.

89 Mes P@rcelles : solution Internet pour piloter mes cultures

Objectifs :
- Etre capable d'utiliser seul l'outil Internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions culturales.
- Réaliser son assolement cartographique.
- Réaliser seul son plan de fumure prévisionnel.
- Enregistrer ses interventions (semis, CIPAN, engrais, phytos) en conformité avec la réglementation et de manière autonome.

Durée : 2 jours
Dates : 26 novembre et 3 décembre 2012 ou 21 et 28 janvier 2013
Lieu : Lycée Agricole à Venoy
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : Comprise dans l'abonnement (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Agriculteurs et viticulteurs possédant un ordinateur et une connexion ADSL.
Animation / intervention :
- Esther HUOT, conseillère grandes cultures, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Julian MARTIN, conseiller spécialisé, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Cédric DEBBAH, conseiller spécialisé, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Tél. 03 86 94 28 44

89 Construire ses itinéraires techniques en grandes cultures

Objectif : Gagner en autonomie dans le raisonnement et le choix de ses intrants.
Durée : 1 jour
Dates : décembre 2012
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 30 - 17 h 00
Participation financière : 40 €
Public et pré-requis : Céréaliers.
Animation / Intervention :
- Christophe VIVIER responsable des actions grandes cultures, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 94 22 26.

89 Concevez votre calendrier de traitement

Objectifs :
- Définir sa stratégie de protection phytosanitaire.
- Identifier les produits à utiliser en 2013.

Durée : 1 jour
Date : 5 décembre 2012
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 80 €, salariés : nous consulter
Public et pré-requis : Exploitants viticoles et chefs de cultures vigne.
Animation/Intervention : Guillaume MORVAN, responsable des actions «viticulture et œnologie», responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne - Tél . 03 86 94 28 90.

89 Comment avoir un bon chien de troupeau ? Journée de perfectionnement

Objectifs :
- Mettre le chien en situation de travail pour évaluer les points d'amélioration.
- Optimiser le travail du chien sous l'oeil aguerri d'un expert

Durée : 1 jour
Date : 4 décembre 2012
Lieu : chez l'un des stagiaires
Horaires : 9 h 30 - 17 h 30
Participation financière : 20 €
Public et pré-requis : Eleveurs utilisant des chiens de troupeau et ayant déjà réalisé la formation de base.
Animation / intervention :
- Alain COTTE, moniteur de dressage agréé
- Marie-Noëlle CARON, conseillère en formation, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Tél. 03 86 94 82 93.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 21/11/12	Bourg-en-Bresse 27/11/2012	St Christophe-en B. 21/11/2012	National 21/11 au 27/11/12
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,25 €	4,15 €
	R	3,93 €	4,00 €	4,04 €	3,89 €
	O	-	3,70 €	-	3,55 €
Vaches mixte (M)	R		3,60 €	-	3,50 €
	O	3,43 €	3,40 €	-	3,38 €
Vaches lait (L)	O		3,20 €	-	3,14 €
	P	2,97 €	2,80 €	-	2,87 €
Génisses VML	U		4,50 €	450 €	4,35 €
	R	-	4,15 €	4,04 €	3,97 €
	O	-	3,45 €	-	3,34 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,25 €	3,28 €	3,17 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 27/11**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,12	2,77	
250-300 kg	-	2,79	2,74	
300-350 kg	-	2,67	2,53	
350-400 kg	-	2,56	2,42	
400-450 kg	-	2,50	2,37	
450-500 kg	-	2,53	2,39	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,64	2,39	
300-350 kg	-	2,62	2,38	
350-400 kg	-	2,53	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,42	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,48	-	
450 kg et +	-	2,35	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,70	1,49	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,35	2,14	1,93	1,64
5-10 ans	2,42	2,08	1,89	
+10 ans	-	2,00	1,71	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,86	2,27	1,98	

Tendance : 87% de vendus.
Broutards : les besoins des acheteurs sont ciblés et mesurés. Les échanges sont lents et sélectifs à des tarifs qui continuent de s'effriter malgré la résistance que tentent d'opposer les éleveurs en défendant au maximum leurs produits pour essayer d'enrayer cette baisse et faire face aux charges de production sans cesse croissantes.
Laitonnes - Génisses : toujours une bonne demande, mais les cours accusent une légère baisse.
Vaches, génisses 30 mois : l'offre s'intensifie tout en permettant le maintien facile des cours des sujets bien préparés. Seuls les cours des vaches agées médiocres sont plus discutés.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 26/11**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
305 à 410 kg	770 -1020 €	2,45 - 2,59
435 à 470 kg	1080-1190 €	2,49 - 2,53
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
265 à 360 kg	610-900 €	2,28 - 2,56 €
Génisses		
330 à 465 kg (16-24mois)	-	-
600 à 675 kg (24-36mois)	1110 - 1470	1,83 - 2,17
Taureaux		
900 à 1075 kg	1670 -1980 €	1,84-1,87€
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	900-1110 €	
entre-deux	1140-1390 €	
lourdes	1400-1900 €	

Malgré des apports restreints et de bonne qualité la demande calme à l'exportation oriente de nouveaux les cours à la baisse avec des invendus.
En laitonnes, le commerce s'oriente sur les animaux lourds (plus de 300 kg) avec un effritement des cours.
Apports toujours importants en vaches sans variations de tarifs, seulement cinq invendus.

Prochain marché bovins le lundi 03 décembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 211/11**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,80	2,65
300 à 350 kg	2,70	2,45
350 à 400 kg	2,60	2,35
400 à 450 kg	2,57	2,35
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,79	2,44
250 à 300 kg	2,60	2,40
300 à 350 kg	2,60	2,33
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,13
Vaches		
- 5 ans	1,95	1,97
de 5 à 10 ans	2,10	1,85
+ 10 ans	-	1,79

Tendance :
La demande reste faible entraînant un léger tassement des cours dans les broutards, les laitonnes destinées à l'Italie inférieur à 300kg et vaccinés. les cours sont stables.
Génisses et vaches : cours reconduits dans les vaches fraîches, légère baisse dans les vaches plus maigres.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 27/11/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Plus d'apports, vente toujours calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 19/11/2012 au 25/11/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,65 €	2,58 €
350 kg	-	2,55 €	2,49 €
400 kg	-	2,48 €	2,45 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,41 €	2,37 €
500 kg	-	2,38 €	2,34 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,58 €	2,50 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,33 €

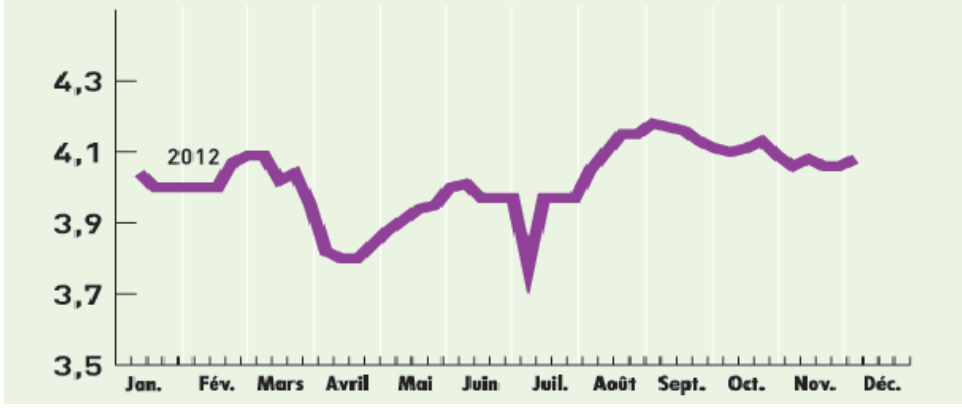
Tendance :
La situation se poursuit, les sorties importantes pèsent sur les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 19/11/2012 au 25/11/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,08 €	3,94 €	3,87 €			
Races mixte		-	3,80 €	3,79 €	3,79 €	-	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,26 €	4,19 €	4,14 €	3,97 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,23 €	4,17 €	4,13 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,32 €				
Races mixte				3,59 €	3,52 €		
Races lait					-	3,16 €	3,05 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,51 €	4,42 €	4,28 €	4,14 €	-	-	
Viande +350 kg	4,54 €	4,42 €	4,32 €	4,20 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations du Bassin Grand Sud du 19/11/2012 au 25/11/2012*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,25 €	4,23 €	4,19 €	4,09 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	4,77 €	4,34 €	4,31 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,23 €					
Races mixte					3,55 €	3,48 €		
Races lait						-	3,22 €	3,14 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	4,68 €	4,53 €	4,41 €	4,21 €				
Viande +350 kg	4,73 €	4,58 €	4,42 €	4,24 €				

Tendances

SEMAINE DU 19 NOVEMBRE AU 23 NOVEMBRE 2012

Bovins de boucherie

Les besoins des acheteurs sont peu soutenus faute de consommation. Sur les marchés, les tarifs plafonnent dans les très bonnes femelles charolaises avec des acheteurs qui attendent le concours de Charolles (1er et 2 décembre) pour faire les approvisionnements de Noël. Les transactions sont calmes mais sans pression particulière dans les génisses et jeunes vaches de qualité bouchère. La tendance est à la stabilité des prix pour les allaitantes de choix secondaire convenables, mais la demande est peu soutenue sur les animaux bas de gamme et manquant de viande. En réformes laitières, les disponibilités sont limitées ce qui empêche les industriels de maintenir la pression sur les prix des vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, les tarifs reprennent quelques centimes dans les charolais. ■

Broutards

L'activité commerciale reste lourde avec encore suffisamment de marchandise pour la demande italienne. Les transactions sont très calmes même si les tarifs tendent à se stabiliser dans les bons mâles charolais lourds à exporter ou légers à repousser. Dans les sujets ordinaires légers ou non vaccinés, la vente reste tendue avec des tarifs peu soutenus.
Dans les femelles, la vente est normale dans les bonnes laitonnes vaccinées recherchées pour le marché italien. La vente reste sélective pour les petites sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est normal avec une stabilisation des prix dans les veaux frisons. La tendance est positive dans les montbéliards, les abondances ou les croisés convenables destinées à l'engraissement. En veaux de bonne conformation destinés aux labels, l'activité commerciale reste fluide avec une très bonne tenue des cours, faute d'offre suffisante dans les croisés (montbéliards ou blanc bleu). ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (au 27 novembre)

Les sorties d'animaux ne sont actuellement pas importantes, ce qui devrait tirer les prix vers le haut, malgré l'habituelle pression à la baisse de la part de certaines entreprises d'abattage. En cette période d'inter-saison, on assiste à des rééquilibrage de valorisation de la carcasse, avec la hausse des avants, tandis que les prix des pièces d'arrières devraient s'apprécier à l'approche des fêtes de fin d'année.

Veaux

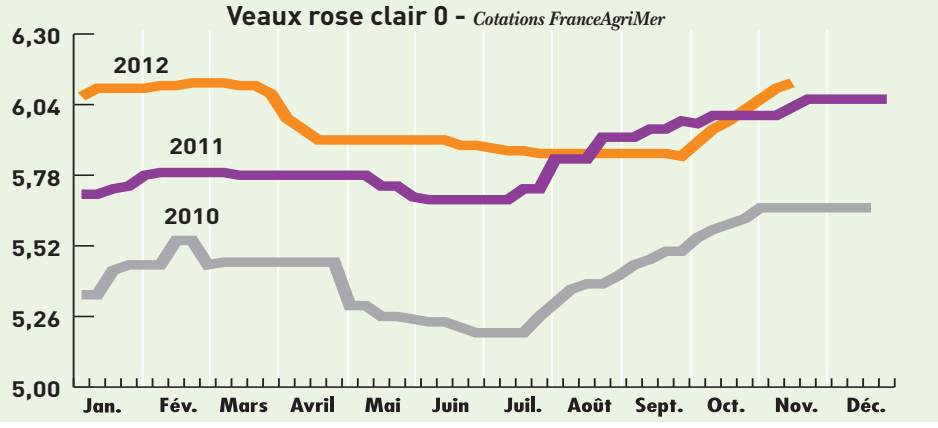
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 21/11 au 27/11//12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,77 €**	-	-	-
U	**8,06 €**	**7,41 €**	**6,00 €**	-
O	**6,26 €**	**6,12 €**	**4,96 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/11 au 30/11/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	111	**410-600 €**	**320-505 €**	**210-280 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**210-550 €**	**190-470 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	- -	**130-250 €**	**50-110 €**	
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	941	**280-350 €**	**260-340 €**	**80-140 €**	-

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 19/11 au 25/11/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,66 €**	**2,48 €**	**1,60 €**	–
Bons	**2,34 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/11*

Agneaux (797)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,65-3,13**	**2,25-3,32**
Gras (38-44 kg)	-	**2,75-3,16**	**2,27-2,80**
Gras (+44 kg)	-	**2,49-3,08**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,38-2,64**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (131)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,97-1,25**	**0,75-1,01**	-
Divers			
Béliers **(13)** 55 à 162€	**0,75-1,80**	-	
Agneaux maigres 63 à 100€	-		
Chèvres	**7 à 25€**		
Boucs	**14 à 20 €**		

Apport satisfaisant. Vente totale.
Agneaux : meilleure ambiance commerciale et cours en progression dans toutes les qualités.
Brebis : forte demande et cours en hausse
Béliers, caprins : cours sans changement

Prochain marché :
Le lundi 03 décembre
(pesée 6h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 797 - Brebis: 131 - Béliers: 13 - caprins: 42

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 26/11*

Ovins : 235	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**95 -117 €**	**2,56 - 2,84 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**100-126 €**	**2,14 - 2,67 €**
Agneaux maigres	**80-85 €**	**2,22 - 2,74 €**
Brebis	**35-85 €**	**0,59- 1,08 €**
Béliers	-	-

Vente suivie dans l'ensemble des catégories à des tarifs stables, seulement deux lots invendus

Prochain marché ovins le lundi 10 décembre aux horaires habituels.

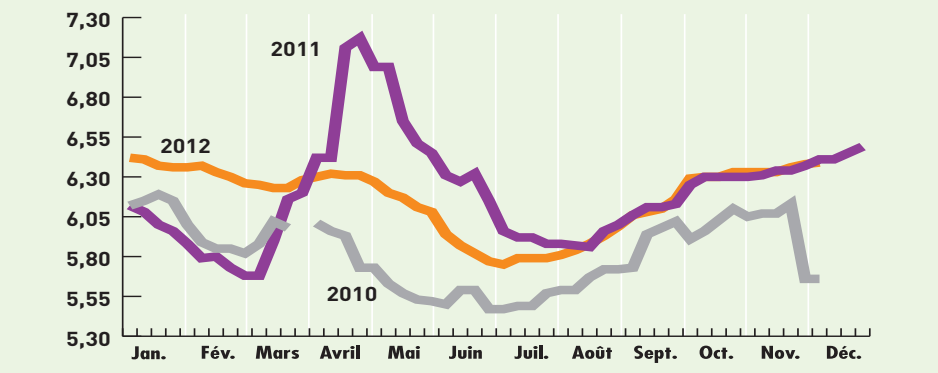
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 19/11 au 25/11/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,81 €**	**6,54 €**	**5,95 €**
Couvert	16-19 kg	**6,63 €**	**6,40 €**	**5,78 €**
Gras	13-16 kg	**4,88 €**	**4,76 €**	**4,38 €**
Gras	16-19 kg	**4,71 €**	**4,44 €**	**4,16 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 19/11 au 25/11/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,43 €**	**6,39 €**

Agneau moyenne nationale



Porcins

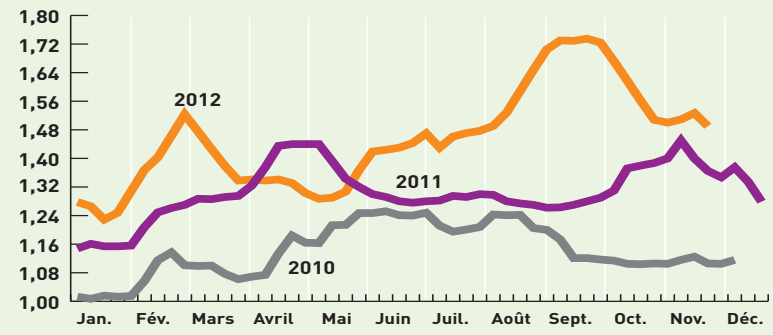
Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 348 porcs présentés) — *Cotations du lundi 26/11/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,490 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 16/11 au 22/11/12*

1,77 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45 à 47
Nombre d'opérateurs consultés : 8 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
43/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
44/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
45/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 21 novembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,90 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,80 à 7,10 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	260	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	6 de nov.	265	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de nov.	263	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63 kg/hl	janv.-mars	230	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 de nov.	230	A C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 de nov.	232	A C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	nov.-déc.	240 à 245	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	68-70 kg/hl	nov.-déc.	235	A C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	nov.mai	245	N C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		6 de janv.	245	A C

Fruits et légumes

unité: le kg (*) unité utilisée sauf mention contraire* — *Cotations du 27/11/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,20 €**	-	**3,00 €**
Bette France plateau	**1,05 €**	-	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,58 €**	**0,65 €**	**0,55 €**
Céleri rave France	**0,70 €**	**1,10 €**	**0,80 €**
Chou blanc France cat I	**0,50 €**	-	**0,55 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,15 €**	**1,65 €**	**1,20 €**
Epinard France cat I	**1,70 €**	-	**1,80 €**
Kiwi Hayward France cat I 105-115 g colis vrac	**1,65 €**	-	**1,65 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	**0,70 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,57 €**	**0,70 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,05 €**	-	**1,00 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	**3,80 €**
Navet rond violet France	**1,00 €**	-	**1,10 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,32 €**	-	-
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,50 €**	-	**1,80 €**
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,85 €**	**1,10 €**	**0,95 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,90 €**	-	**1,00 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,10 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,90 €**	**1,20 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**1,10 €**	**1,60 €**	-
Pomme Reinette grise du Canada France cat.I 136/180g caisse litée	**1,10 €**	-	**1,65 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,46 €**	**0,75 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,75 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,40 €**	**0,40 €**	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,90 €**	-	-
Raisin Muscat Hambourg France cat I plateau	**2,70 €**	**3,80 €**	**3,20 €**
Tomate ronde France grappe cat I	**1,40 €**	**1,75 €**	**1,35 €**

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1194
VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS Lamborghini 955 DT 4 RM, 8 955 h., bon état, 7 800 euros, - CHERCHE Renault 951 ou 981, en bon état, 2 RM (réf. 48VB2)
✆ **03 80 81 03 60**

25 - VDS tracteur John Deere 6010 turbo avec chargeur MX année 2001 5400 heures 23.000 euros.
✆ **06 23 20 76 47**

26 - Vds VALTRA T 132D 150ch -2011- 980h pneu AV480/70/28, AR650/65/38, rel AV-pont suspendu
✆ **06 08 86 47 21**

39 - Vds beau tracteur Renault Ares 710 145 cv 1998 4 740 h, clim. inv. méca. rel. av. pneus av. ar. 300H
✆ **06 86 92 54 21**

42 - Vds JD 6320 Penium 2005 4600 h chargeur JD 38 000 euros
✆ **06 28 27 00 38**

55 - Vds tracteur Case IH MX 135 5.900 H.
✆ **06 07 26 42 49**
ou 06 80 56 84 30

55 - Cause retraite vds tracteur Renault Arès 610 RX, 1.900 H, année 2000, prix à débattre.
✆ **06 15 92 80 11**

67 - Vends DAC Boumatic 25 stalles / 2 aliments programme 2050 + 60 colliers, prix à débattre +silo Maumo 4 T. Centre Alsace.
✆ **06 08 92 19 66**

89 - RECHERCHE 2 roues étroites 11 2 32, 10 trous (réf. 4802)
✆ **03 86 42 24 66**

89 - VENDS JD 2130, bon état, 2 roues, 2 000 euros (réf. 4808)
✆ **06 82 58 90 31**

Travail sol

21 - VENDS charrue Bugnot 3 socles versoirs + couteaux + fers neufs, nombreux boulons, 190 euros (réf. 4811)
✆ **03 80 75 90 20**

57 - Vends carrier Vaderstadt 6,50 m disques neufs 2000, fonte éclairage, bon état, 14.800 euros.
✆ **06 62 49 43 33**

Récolte

01 - Vds foin 2012, 130x120, 90T 85E/T - enrubanneuse TV-TB 130x120 150 rx 30 EP
✆ **06.23.38.11.32**

18 - Vends moissonneuse Axial 1660 IH, 5,25 m, 6.000 h, scie colza.
✆ **06 81 92 18 56.**

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB. (réf. 460B)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds faneuse Kuhn 630 l de 99 TBE : 4000 euros, andaineur Kuhn 600 - 99, 2 rotor essieu tandem 1 ou 2 andain TBE : 6000 euros.
✆ **06 62 19 95 28**

42 - Vds MB John Deere 1075 coupe 4.2 tbe 12 000 euros
✆ **06 72 00 03 07**

42 - Vds presse haute densité c. 60x80 Supertino Faucheux Vicon 2.17 andaineur Fella 3.90 pirouette
✆ **0 77 97 01 62 hr**

69 - Recherche MD Presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 - Constant Dominant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 - Rivierre Casalis - Fahr - Kelger et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

73 - Vds faucheuse conditionn. John Deere 324, pirouette Vicon, semoir engrais Khun.
✆ **06 82 33 43 09**

Traitement

26 - Vds pulvérisateur hardi nk 600 litres 12 mètres bon état prix 500 euros HT
✆ **06 24 83 24 56**

26 - Vds pulvé amazone uf1201 15m année 2006 boitier amaset ts hydrau ct ok 13500 euros
✆ **06 75 33 26 82**

Arbo-viti

71 - Vds broyeur-récupérateur Lauprêtre, largeur 90 cm + andaineur + hotte + d'éjection + big-bag état neuf, prix sacrifié.
✆ **03 85 36 52 85 H.R.**

Epandage

42 - Vds épandeur Heiwang 6 T bon état cultivateur 15 dents + épandeur 2500 euros
✆ **06 88 38 07 06**

Forestier

38 - Tronçonneuse élagueuse Echo CS350, 35,8cm3 cause double emploi.
✆ **06 42 90 75 43**

42 - Vds Lamborghini 85 Cv 8000H équipé forestier ss treuil an 84 lame arceau vendu en l'état prix à débattre
✆ **04 77 76 87 42**
ou 06 85 08 67 86

Cave

69 - Vds foudres bois 60 - 56 - 40 + 20 Hl. - Cuves ciment 70 - 60 Hl. - Charrue bi socle HB1.
✆ **06 70 27 72 69**

Manutention

58 - VENDS chargeur Quicke 2200 avec adaptation (réf. 4707)
✆ **03 86 22 03 39**

Agri. divers

01 - Cause cess vds Agrotron 115 DX145 rotative Enagri chisel IH pousse tire décompacteur Durou
✆ **04.74.42.51.78**

07 - Cause cessation vds matériels agricoles (tracteur + fourche an 2007 672H + matériels de fenaison)
✆ **04 75 58 18 01**

07 - Vds herse émousseuse fonte Quivogne état neuf 3,2m large 3 éléments rep hydr 2200 euros net
✆ **04 75 66 81 87**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, refroidisseur, année 2005 - presse BR Claas Variant 2160, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS andaineur Kuhn 7301, année 2004, 8 500 euros, - épandeur d'engrais Kuhn MDS 921, année 1994, 2 000 euros, - dérouleuse pailleuse Suire DMB Kit, année 1997, 4 500 euros, le tout TBE, prix à débattre suivant livraison (réf. 460G)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses Dominator, - télescopiques (460J)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS dessileuse pailleuse Alizée double commande électrique, BE, 6 000 €, - épandeur engrais Vicon, 1 800 l., 1 000 €, - semoir à grains Naudet 4 m., 300 €, - ensileuse Meugelé portée avec Pick-up à herbe, 1 000 € (réf. 470A)
✆ **06 78 75 83 87**

38 - Vd planteuse à PDT 1 rang, cherche bineuse super prefer 2 rangs et remorque 3 ou 4 tonnes même mauvais état.
✆ **06 76 40 63 93**

38 - Vds epa 5 T. MB 9 m pir. 2 T. 12 clap. val. p. soud Mele 6 cv pap. diam. 100.
✆ **04 74 28 07 90 HR**

42 - Vds cause cess transfert à lait 5 griffes décro aut tank 920L dérouleuse balle enrub Suire
✆ **04 77 24 80 15**

58 - VENDS cellules démontées, 1 de 450 qx, 1 de 550 qx, les deux : 1 000 euros (réf. 4803)
✆ **06 81 16 39 69**

58 - VENDS cause cessation divers matériel agricole de polyculture élevage (réf. 4813)
✆ **06 33 17 91 70**

58 - VENDS cause retraite tracteur JD 6910, - lamineur CEF, - abreuvoir chauffant, - paille, - vis diam. 150, diam. 135 (réf. 4804)
✆ **06 78 89 68 42**

69 - Vds remorque monocoque cv 10T - Désileuse portée - Enrubanneuse - Moteur Deutz 6 cylindres - Pompe à vide. TBE MB NH 1530 pour pièces.
✆ **04 78 57 09 31 HR**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds tracteur Massey Ferguson Dynashi 90 CV, 3.600 H, an. 2004 - presse Vicon RV 1601 filet, an. 2005 - faucheuse Taarup pendulaire 2,80 m, an. 2005 - Brabant Kverneland 3 corps, an. 2004 - cuve à fioul GNR 1.500 L neuve.
✆ **06 21 94 86 40**

71 - Vds serre Chapelle Fournier 25 x 60, arrosage, aération centrale auto, aération latérale manuelle. Faire offre
✆ **06 48 31 44 68 H.R.**

71 - Vds tract. Derot an. 77 avec pulvé. turbine + réservoir + rogneuse Binger + semoir engrais Vicon + 2 charrues avec porte-outils + bac à terre.
✆ **06 08 72 61 37**
03 85 35 60 28

71 - Vds charrues, tailleuse haie, broyeuse accotement, bétaillère Rlt PL chaîne curage 120 m, porte cornadis, poste à souder semi automatique.
✆ **06 17 68 69 67**

71 - Vds dessil./pailleuse Jeulin 3,5 m3, an. 08, cdes élec. avec finan. 5 camp. au taux 1,69 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 118 et 106 CV, Renault Arès 826 RZ et Cérès 320X + charg. Lambo. 95 CV.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dessileuses 3 pts, 2 m3, révisée, 1.450 E HT + trainée 2,5 m3, 1.300 E HT, pailleuse de 2012.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds combinés semis 4,80 m (repli.), 4 m et 2,50, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

38 - Vds 12 radiants gaz + régulat Bioclima 2 sonde RG6 filtre Installation, vanne + abreuvoir niv, eau/flotteur 1J et adulte + chaîne aérienne 2 départ 140 mangeoirs /600m2 .
✆ **06 42 90 75 43**

69 - Vends M. à traire chèvres Diabolo-Manus 8 postes, Cornadis 12x2, boule à lait inox 200 l.
✆ **04 78 81 01 46**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds trafic surélevé an 98 163000km bon état contrôle OK 3300 euros à débattre
✆ **04 75 85 22 71**
ou 06 98 99 12 16

26 - Vds peugeot partner hdi 2006 clim p lat sepa ar TBE 5980 euros TTC
✆ **06 08 18 43 15**

58 - VENDS Rlt 19 société 1990, 220 000 kms, pneu neuf, CT OK, TBE, 1 000 euros à débattre, - poclain 19 T. chenilles, 2 500 euros (réf. 480B)
✆ **03 86 22 71 13**

69 - Vends Renault Trafic diesel 2006 37500 km. 1200 kg. surélevé.
✆ **04 74 05 86 65 HR**

71 - Vds Partner HDI 04/08, TBE, 35.000 km, vitres, pneus neufs, porte lat., galerie, crochet.
✆ **03 85 32 37 03**

71 - Vends C.15 Firts D, 1996, B.E., contrôle - vis alimentation porcs 28 m. nourrissoupes.
✆ **06 73 73 68 14**

84 - Vends camion Mercédès S11-14, 531 000 km, année 1990, caisse alu, porte latérale, hayon. TBE : 6 000 euros.
✆ **04 90 79 37 99**

Tourisme

01 - Vds Golf IV TDI 100 cv, 5 P., automatique, 115 000 km, année 2002, 7 cv, ttes options, contrôle OK, pneus neufs, 5900 euros
✆ **06.86.74.80.32**

01 - Vds Megane III Renault 1,5 dci expression diesel 35000 km tbé
✆ **06.73.53.09.35**

42 - Vds Renault Clio 3 2009 45000 km trés bon état 4 roues neige complètes
✆ **04 77 20 73 99**

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds luzerne petites bottes près Bourg de Péage
✆ **06 19 17 13 63**

38 - Vds sapins de noël grand Norman + de 3m et épicéa de toute taille.
✆ **04 75 47 17 36 soir ap. 19h**
06 70 21 97 02

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

À vendre grosse quantité de paille en bigs et en rouleaux, foin de prairie + prestation de transport
✆ **06 19 58 12 28**

18 - Vends 50 t de foin, bonne qualité, bottes rectangulaires, 700 kg, 100 euros/tonne.
✆ **06 30 56 11 26.**

19 - Vds boule de foin 2012 LUBERSAC (19).
✆ **06 71 48 83 86**

69 - VDS très belle paille et foin de qualité, livraison par CRQ
✆ **04 74 00 30 70**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

71 - Vds foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vds paille blé orge, bottes carrées ou rondes - foin, balles rondes et carrées.
✆ **06 33 33 31 81**

Pépinière

01 - Vds plants charmilles taillées 1m20 racines nues 2,50 E
✆ **04.74.25.30.99. hr**

26 - Vds beaux plants de lavande MAILLETTE et GROSSO sélec
✆ **06 83 00 65 05 ou**
04 75 53 53 15 (le soir)

Terrain

69 - Vd centre B. Villages lots associant parcelles AOC pour replantation immédiate, prés, bois.
✆ **04 78 66 16 58**

Divers

21 - VENDS 20 m. de cornadis, - banc de scie à bois, - vieux épandeur à fumier, - surélévateur Bugnot (réf. 4807)
✆ **03 80 93 54 90**

SARL **Raphaël SOUCHAUD**
Achat laine brute de mouton
Paiement comptant
Tel. 06 08 42 23 15

21 - VENDS chaine curage Alfa Laval, - pirouette Kuhn rel. hy., - moulin multi broie tout, - fourche MF 37 (réf. 4809)
✆ **03 80 84 45 26**

26 - Vds pailles 120 70 eurosT, enrouleur IRRIF 82 260 : 700 euros, 844IH pour pièces, 2 cuves à eau 50 euros l'une
✆ **04 75 59 10 98**

26 - Vds lève-sac 1t un enrouleur bas prix
✆ **06 15 12 91 32**

26 - Vds broyeur sarment hors sol alma pulseur berthoud + divers cause retraite
✆ **04 75 27 90 14 (HR)**

38 - V. chauffe eau électrique 300 l sur socle résistance steatite 3000 w tri 380 ou mono 220 peu utilisé 160 euros.
✆ **04 74 84 84 49**

42 - Vds 16 chèvres pleines 1000 l TB 36 TP 32 foin tbq mélange prairie 3ième coupe
✆ **06 80 45 62 30**

42 - Vds tank lait Packo TB état cse capacité an 93 3500 euros
✆ **04 77 27 83 60**

42 - Vds tank lait Japy 1400 L lavage auto + tank lait Japy 200 L
✆ **06 61 63 57 20**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

73 - Exploitant forestier débardage par câble mat. achète tous bois mauvais port.
✆ **06 14 81 38 10**

89 - VENDS quatre pneus 185/70/R14, très bon état. (réf. 4814)
✆ **03 86 45 58 72**

Location

Agricole

01 - Recherche terrain agricole mini 20 hectares urgent dans le 01
✆ **06.77.58.87.03**

26 - Exploitation laitière cherche parcelle de fauche ou petite propriété à louer région Vercors Royans
✆ **06 84 17 46 28**

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne fermage Beaujolais Villages Brouilly Régnié
✆ **06 81 20 69 81**

Autre

74 - Loue appart dans ferme tout confort très chaleureux à la montagne dans les Aravis, 2 à 6 pers. LA-PRESKI.COM
✆ **04 50 02 95 02**

Offre

Emploi

01 - Cuma cherche salarié(e) avec bonne expérience entretien matériel automoteur et conduite
✆ **06.13.42.32.60**

49 - Toutes régions : vous recherchez un revenu complémentaire ou souhaitez vous offrir de nouvelles perspectives professionnelles. Informations par mail :
uhblain@orange.fr

58 - RECHERCHE salarié exploitation agricole élevage CDD en remplacement salarié en maladie (réf. 4805)
✆ **03 86 22 43 36**

69 - Domaine viticole donne vigne à façon dans les crus beaujolais à jeune viticulteur motivé sérieux équipé en matériel.

✆ **04 78 47 93 45**

71 - Domaine viticole Sud Mâcon rech. ouvrier viticole autonome.

✆ **06 86 28 21 89**

71 - Urgent cher. fermier pour exploitat. viticole Sud Mâcon, 5,5 ha dont 3 St-Véran, 2,5 Beaujolais villages. Ecrire au journal «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire», Maison de l'Agriculture, 59 rue du 19 mars 1962, 71000 Mâcon,

✆ **réf. 641, qui transmettra.**

74 - Recherche salarié agricole pour élevage bovin/caprin secteur albanais.

✆ **04 50 69 73 61 HR**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 430D)

✆ **03 86 73 21 68**
03 86 73 26 03

Service

84 - Addou ETA propose ses services pour la taille d'arbres fruitiers et vignes. Siren 752 646 737.

✆ **06 23 73 59 94**

84 - Amine Agri propose ses services pour la taille de fruitiers. Travail sérieux garanti. Cherche paysagiste expérimenté. Siren 451147177.

✆ **06 27 51 46 61**

84 - DeltaArboriculture Siren 522668496 taille arbres fruitiers + vignes. Personnel qualifié, matériel de pointe.

✆ **06 75 38 29 28**

Demande

Emploi

69 - Homme 43 ans célibataire expérience en arboriculture et maraîchage recherche emploi.

✆ **06 37 13 42 89**

Mariage

Rencontre

38 - Jeune homme sincère, sérieux, 46 ans cherche bergère 35-45 ans pour rompre solitude, si pas sérieux s'abstenir.

✆ **Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble Cedex 2 sous la réf. 3013/01**

Animaux

Divers

01 - Vend 1 vache Herens et son veau M. - 11 vaches Aubrac pleines, 1 taureau Aubrac.

✆ **06 81 71 47 77**

74 - Vds troupeau brebis pour élevage.

✆ **06 48 45 10 05**
06 70 46 14 83

Bovin

01 - Vds 1 mâle Charolais 10 mois origine vêlage facile, TGS, IBR A - Earl Journet

✆ **04.79.42.15.22**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 10 à 14 mois et 1 de 3 ans1/2 Elevage inscrit indem. d'IBR livraison possible

✆ **06.77.19.11.44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND jeunes taureaux LIMOUSINS 14 - 15 mois HBL + génisses suitées pères qualifiés Lanaud, IND para tub. (réf. 470C)

✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage charolais, HBC, visible toute l'année, vend reprod. de l'année. EARL Trameson, 18350 Charly.

✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 2011 et janv. 2012 (nombreux d'origines vêlages faciles), tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et F. Bonnichon, 18170 le Châtelet.

✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12.

21 - VENDS génisses pleines, taureaux reproducteurs charolais 1 an et 18 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoisotte (réf. 4507)

✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 46VB2)

✆ **03 80 23 68 04**
06 30 82 41 63

21 - VENDS 11 taureaux 1 an HBC dont 3 vêlage facile, - 1 taureau 5 ans fils de Magenta. TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100 % IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 460H)

✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VENDS taureaux 18 mois HBC, vêlage facile, primables. Fred. Léchenault - St Thibault (réf. 4710)

✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS vaches Limousines, bonne origine, cause cessation, troupeau allaitant, prix à débattre (réf. 4806)

✆ **06 82 97 15 95**

23 - Cause retraite vend vaches Holstein terme décembre inscrit UPRA.

✆ **05 55 81 70 42 heures repas**

39 - Vds génisses prêtes montbéliardes IND - IBR - BVD - Cont - lait - prêtes pour 11-12

✆ **06 28 05 52 53**

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, issus mère à taureaux, poss. location

✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds reproducteur Aubrac 11 M HBA indemn IBR

✆ **06 07 59 08 74**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.

✆ **06 86 85 54 30**

55 - Vends 9 génisses pleines saillies par taureaux, vêlage à partir du 15 mars 2013, race 66, origine IA sans contrôle et 10 génissons 10/13 mois, croisés 46 66, indemnes IBR.

✆ **06 86 91 75 39**

58 - El. limousin VENDS grand choix de veaux reproducteurs 10 mois, HBL ou non (410A)

✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)

✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - VENDS bons taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, TGS. GAEC Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 4514)

✆ **03 86 60 44 24**

58 - VEND taureau 4 ans HBC, programme vêlage facile station 58, cause consanguinité, type viande. (réf. 460D)

✆ **06 63 91 57 81**

58 - VENDS très bons veaux HBC, origine IA, bon index, vêlage facile, type viande. EARL Cloix (réf. 4701)

✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS 2 vaches, 1 génisse 30 mois Limousines pleines + laitonnes et broutards reproducteurs Limousins, IBR A., Sud dép. (réf. 47VB1)

✆ **03 86 30 15 63**

58 - VENDS bons taureaux 18 mois, - veaux repro. HBC. Champeau - Parigny les Vaux (réf. 470B)

✆ **06 75 69 10 18**
06 62 66 56 54

58 - VENDS très bons taureaux 18 mois, - veaux 1 an HBC, TBO. GAEC Roube - Magny Cours (réf. 480A)

✆ **06 72 77 44 76**
03 86 58 15 80

58 - VENDS vaches et génisses NORMANDES pleines ou en lait (réf. 4801)

✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres IBR A, FCO 1 + 2. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4810)

✆ **03 86 58 36 54**
06 47 59 78 09

58 - VENDS taureaux limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 480D)

✆ **03 86 22 43 27 HR**

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.

✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vend Taureaux Charolais 12 mois, velage facile, HPC, IND, IBR, BVD

✆ **06 85 73 49 86**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, livraison possible. Gaec Berland, 71120 Viry.

✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - VENDS taureaux 22 mois, - veaux reproducteurs charolais HBC, bonne origine VF (réf. 4815)

✆ **06 70 17 47 50**

71 - Vds génisses normandes pleines + deux génisses normandes de 18 mois.

✆ **06 80 08 78 45**

71 - Elev. limousin Jouanin vd tx 20 mois, HBL ou non, vaches, gén. pleines, TGS, TBO, livr.

✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

89 - VENDS 6 génisses charolaises pleines, - 1 taureau charolais (03/12/08), très doux (réf. 4709)

✆ **03 86 81 53 23 HR**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS. EARL Baudot. (4711)

✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - VENDS reproducteurs 18 mois + veaux 10-12 mois, HBC, vêlage facile, TGS, origine IA. Mandron Laurent (réf. 48VB1)

✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

38 - Recherche boucs Saanen.

✆ **06 84 11 95 33**

38 - Recherche boucs Saanen.

✆ **06 84 11 95 33**

61 - Achète chèvres gestantes ou en lait. Paiement à enlèvement.

✆ **06 14 85 04 00.**

61 - Achète chèvres de réforme et chevreaux de 3 jours.

✆ **06 14 85 04 00.**

69 - Vds cause retraite 60 chèvres 1 bouc alpine mise bas janvier février 2013.

✆ **04 78 81 01 46**

71 - Cause cessation vends chèvres Saanen, mise bas début février.

✆ **06 87 07 63 60**

Ovin

42 - Vds trés belles agnelles Grivettes 4 mois père inscrits

✆ **07 60 79 19 52**

58 - VENDS brebis et agnelles pleines charollaises inscrites UPRA généotypées, très bonne souche, TGS. (réf. 480C)

✆ **03 86 22 43 27 HR**

Equin

21 - VENDS double poney 1.45 m., TB monte, 1 600 euros, - ponette 6 ans très gentille 300 euros + autres poneys (réf. 4812)

✆ **06 19 87 16 52**

Chien

07 - Particulier vds 5 chiots (portée de 5) type Border Collie non lof 2 mois 1/2, nés le 19/09/2012, mère n° 250269801616078

✆ **06 74 02 34 31**

18 - Particulier vds chiots Briard, mâles noir, au LOF, nés le 01/06/2012, mère 2FHZ776.

✆ **02 48 58 71 69.**

25 - VDS chiots type Border Collie 4 males 1 femelle nés le 20/10/2012 parents travaillant sur bovins caprins, mère n 250269201014537.

✆ **03 81 96 58 97**

26 - Vds chiots border collie nés le 30-8-12 lof mère n°23628 travail troupeau tb lignée

✆ **04 75 21 36 31**

42 - Vds chiots montagne des pyrénées M et F tatoué 2GUN 586 - 2GUN585 - Chiots cokers noir parents chasseur n° 250269602701339

✆ **04 77 64 02 39 HR**

58 - Particulier VEND chiots mâles nés le 29/07/2012 non Lof, type Beauceron, mère 2GWE391 (réf. 460C)

✆ **03 86 28 14 42**

58 - VENDS 2 chiots Fox poils lissés nés le 10/07/2012, mère 2 FGV093 (réf. 4606)

✆ **03 86 84 76 92**

69 - Vds 2 chiennes Teckel chasse nées le 10/05/2009.

✆ **06 15 38 35 63**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Affaires ESPACE

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85


LEBOULCH H V 210, 2002


PICHON 8100 LITRES, 2007


LAGARDE SX320 CHARIOT, 2002


SILOFARMER 1300, 2001



STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères

5 décembre à 14 h	13 décembre à 10 h
75 taureaux «ESPOIR»	75 taureaux «RJ»
14 mois - prêts à saillir	14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 300 €	à partir de 2 700 €

Visite des animaux dès le matin-Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

SECOMAT
CHAUFFAGE
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Neuf et occasion
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net



Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la **miniature AGRICOLE**
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PASSEZ DES ANIMAUX DE TOUS ÂGES



DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU"
Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières
de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur



RAMPES Alu
pour charger jusqu'à 25 T
Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).



53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA - Photos non contractuelles

Abonnement



Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne **95 €**

◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:

Raison sociale:.....

Adresse:.....

.....

Lieu-dit:CP:..... Ville:.....

Tél:.....

Fax:.....

Mobile:

Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:

☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1191

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM010175 - HAUT-RHIN
ANIMATEUR D'ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE H/F
Asso. coopération agricole internationale. En lien avec les bénévoles : animation, éducation à la solidarité Nord-Sud, développement des partenariats au Mali et Cambodge, recherche de financements, gestion administrative et financière. BAC+2 mini. Expérience souhaitée du monde associatif, de l'agri. et/ou dvpt Nord-Sud. Capacités animation, analyse et synthèse. Permis B + véhicule. Entrée 18/02/2013. CDD 35H 6 mois renouv. (congé mat).

AM010199 - DOUBS
ANIMATEUR GENETIQUE MONTBELIARDE H/F
Coopérative leader en génétique et en reproduction. Participe au programme de sélection : création de femelles élites, développement du génotypage. Assure le pointage morphologique. Réalise la mise en place de la semence. Anime et participe aux concours. Assure la formation et le suivi génétique d'une équipe de techniciens d'inséminations. Etablit les plannings d'accouplement en élevage. BTS avec expérience. Passionné par la génétique Montbéliarde. Capacité d'animation d'équipe. Bonne aptitude relationnelle. Rigueur et organisation. Rigueur et organisation. CDI.

AM010203 - CÔTE D'OR
CHARGE DE CLIENTELE H/F
Coopérative internationale agricole. Les missions seront les suivantes : Animer les technico-commerciaux de la distribution à cibler en utilisant les moyens publi-promotionnels. Faire la promotion des produits de la marque auprès de la distribution. Participer à la mise en place, au suivi et à la récolte des vitrines de la marque et des essais collaboration clients. Effectuer un Reporting régulier avec les outils appropriés. Vous avez des connaissances dans le milieu de l'agriculture et de la distribution. Vous maîtrisez les techniques de ventes et les outils informatiques. Vous êtes autonome,persuasif et doté d'un excellent relationnel. Vous êtes jeune diplômé d'une école d'ingénieur agricole ou titulaire d'un Bac+2/3 en agriculture avec une expérience dans le domaine. CDD de 12 mois évolutif. Voiture de fonction, téléphone mobile, Pc portable mise à disposition.

AM010206 - BOURGOGNE
CHEF D'EQUIPE VIGNERONS (H/F)
Domaine de plus de 120 ha de vignes. Rattaché au régisseur, vous participez aux travaux courants de vigne et cave, et insufflez un rythme de travail à une équipe composée d'une dizaine de vignerons. Expérience 2 à 5 ans dans le domaine viticole. Capable de mener une équipe tout en assurant les tâches quotidiennes dans les vignes. Connaissances techniques et charisme. CDI.

AM010230 - BAS RHIN
CHEF DE CULTURE HORTICOLE H/F
Exploitation horticole spécialisée en productions florales et légumières. Sous l'autorité du gérant, sera chargé de la gestion des plannings et des différentes étapes de production (de la multiplication à la plante finie), ainsi que du suivi phytosanitaire. Pourra être amené à encadrer une petite équipe de 1/2 pers. BAC PRO/BTS. Expérience 3/5 ans obligatoire. Permis PL apprécié. Entrée début 2013. CDI.

AM010287 - YONNE
TECHNICIEN D'ELEVAGE H/F
Coopérative d'élevage. Interviendra directement chez les producteurs laitiers en donnant des conseils techniques (nutrition, qualité du lait, génétique, fourrage, gestion de l'atelier laitier) et économique. Assurera le contrôle des performances. Organisera son travail en totale autonomie. BTSA ACSE ou Ingénieur. Débutant accepté. Formation interne et accompagnement assurés. Permis B. Très bonnes aptitudes relationnelles. Vous avez le sens des responsabilités et vous aspirez à un métier valorisant. Entrée immédiate. CDI avec période d'essai. Rémunération selon profil et expérience. Véhicule fourni.

AM010290 - LORRAINE
MARAICHERS H/F
Jardinerie producteur. Sous contrôle du responsable de production, mise en place des différentes cultures légumières en hors sol, les suivre, les entretenir et préparer les commandes. Expérience souhaitée. Personne sérieuse. CDD 5 mois. Temps complet 35h semaine.

AM010328 - DOUBS
PREPARATEUR LAIT/CONDUCTEUR-REGLEUR H/F
Fromagerie. Sous autorité du resp. service «réception/préparation laits», sera chargé de la réception du lait, standardisation des laits selon fabrication emmental et PPNC, envoi des laits en fabrication, conduite des évaporateurs et module d'ultrafiltration, lavage des équipements, contrôles à réception et en cours. BAC PRO mini/BAC+2 alimentaire. 1ère exp. similaire souhaitée. CDI. 33,6H en moyenne/sem. en 3x8 avec travail le week end.

AM010339 - COTE D'OR
COORDINATEUR INSTALLATION-TRANSMISSION H/F
Syndicat régional. Animation (installation/transmission, promotion métiers, formation...), Coordination et mise en oeuvre PRI, Appui-méthode en ingénierie animation et accompagnement, Dvpt partenariats, Gestion technique, admin. et financière des partenariats. Exp. en coordination projets, gestion procédures, accompagnement personnes. Travail en équipe, capacité relationnelle et qualités rédactionnelles. Entrée 21/01/2013. CDI.

AM010353 - FRANCHE COMTE
TECHNICIEN PORC H/F
Groupement de producteurs. Suivi de 4 maternités collectives dont un avec FAF, suivi d'un portefeuille d'adhérents, développement. Niveau ingénieur ou BTS PA spécialisé porcs, expérience significative dans le même type de poste exigée, connaissances en formulation d'aliment appréciées, travail en équipe. CDI avec période d'essai, salaire selon expérience, entrée dès accord.

AM010360 - JURA
CHARGE DE MISSION ANIMATION DE CAPTAGES D'EAU ET GVA H/F
OPA. Animation de captages d'eau et GVA. Accompagner les agriculteurs et les collectivités dans les procédures de captages. Actions agricoles des contrats de rivières. Animer 2 groupes de vulgarisation agricole. Développer les partenariats. Ingénieur, DESS/Master 2 agronomie environnement. BTS avec expérience agro-envir. Connaissance du domaine. Permis B+Véhicule. CDD 6 mois remplacement congés mat.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Prévention

Comité de l'échelon local de Clamecy / Tannay / Varzy

Utilisation de la tronçonneuse en sécurité
Mieux vaut se former avant l'hiver

Après la journée organisée en novembre 2011, c'est à nouveau à l'initiative de délégués MSA du comité de l'échelon local de Clamecy, Tannay et Varzy, qu'une nouvelle journée de formation à l'utilisation en sécurité de la tronçonneuse s'est déroulée le mercredi 14 novembre 2012.
Les délégués, sensibles aux nombreux accidents qui arrivent durant l'hiver, période propice aux travaux de bois de chauffage ou la fabrication de piquets, ont donc souhaité jouer la carte de la prévention. L'un d'entre eux, Philippe Serveau, a même proposé son exploitation à St Didier, et a accueilli une dizaine de participants, essentiellement des ressortissants agricoles.
Animée par Rémy Rémond, conseiller en prévention à la MSA de Bourgogne, la journée était organisée en deux parties : théorie le matin et pratique l'après-midi. La 1ère partie s'est déroulée dans l'atelier de l'exploitation et a permis au conseiller en prévention d'aborder les statistiques des accidents du travail en milieu forestier, les différentes techniques d'abattage et les équipements de protection individuelle. L'entretien du matériel et en particulier l'affûtage de chaîne n'a pas été oublié, une tronçonneuse en bon état limitant la pénibilité et les risques d'accidents.
L'après-midi les conseils techniques et les démonstrations pratiques, avec Equipement de Protection Individuelle, ont fait place à l'utilisation pratique des machines, permettant aux stagiaires d'être en situation réelle de travail.
Le repas pris en commun et le pot de l'amitié en fin de journée ont quant à eux contribué au côté convivial de l'opération, chaque stagiaire faisant état de sa satisfaction d'avoir participé.

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution de société
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 septembre 2012 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BR AUTOMOBILES
Forme : SARL
Objet : tous travaux d'entretien, de réparation et de négoce de véhicules routiers
Siège social : 8 rue Pierre Henri Spaak, 21800 Chevigny Saint Sauveur
Capital : 3 000 euros divisé en 300 parts de 10 euros chacune
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Monsieur Philippe Barrand, demeurant 28 Grande rue, Anthon, 70190 Rioz, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL21489611

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Professionnelle d'Avocats immatriculée au RCS de Dijon, dénommée «GAVIGNET, LABBE», dont le siège social est à Dijon (21000), 8, Rue Marceau ; au capital de 100.000 Euros, constitué exclusivement au moyen d'apports en nature comprenant tous les droits mobiliers corporels et incorporels dépendant d'un fonds d'exercice libéral appartenant à Maître Jean-Baptiste Gavignet, en sa qualité d'Avocat, évalué à 90.000 Euros ainsi que ceux d'un fonds similaire appartenant à Maître Marie-Aude Labbé, en sa qualité d'Avocat, évalué à 10.000 Euros ; ayant pour objet l'exercice en commun par ses membres de leur profession d'avocat ainsi que la mise en commun et le partage des bénéfices ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à des avocats étrangers à la société qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont les premiers co-gérants sont Maître Jean-Baptiste Gavignet, demeurant à Longvic (21600), 2 impasse Boris Vian, et Maître Marie-Aude Labbé, demeurant Dijon (21000), 38 rue Jacques Cellerier, désignés statutairement pour une durée illimitée.

AL21489619

RECTIFICATIF

Dans l'annonce concernant la SARL SM PLOMBERIE CHAUFFAGE N° 21439534 parue le 26/10/2012, il convenait de lire : Siège : **12 rue Jean Sans Peur 21000 Dijon** au lieu de 1 rue Françoise Dolto 21300 Chenôve.

AL21489618

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DES CHÊNETEAUX.

Société en liquidation
Siège social : Mairie de Saulon la Rue.
N° d'agrément : 21/82/429.
RCS Dijon : 324 416 395.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 19 novembre 2012, sur convocation des liquidateurs.
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les Liquidateurs

AL21489607

AUSSIE

EURL au capital de 8000 €
Siège social :30 Rue Berbisey - 21000 Dijon
491 323 507 RCS de Dijon

L'AGO du 26/11/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 26/11/2012.
Radiation au RCS de Dijon

AL21489625

SARL IMMO TEP en liquidation au capital de 1000 euros. Siège: Route départementale 974, 21700 Corgoloin. RCS DIJON 528704042. A compter A.G.E du 02-11-2012: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL21489626

SCI LES ARGONAUTES

Société civile immobilière
au capital de 600 euros
44 Rue Clément Janin 21000 Dijon
RCS Dijon 453 117 830 00019

Suivant délibération de l'AGE du 1 octobre 2012, les associés ont décidé la dissolution de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'AGE a nommé comme liquidateur M LOUIS Bruno, demeurant 44 rue Clément Janin 21000 Dijon, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation. Le siège de liquidation est fixé à : 44 rue Clément Janin 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Le liquidateur

AL21489628

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MANLAY: pré occupé 5 ha 62 a 40 ca - Sur le bois: B-157
MELOISEY:
1 ha 07 a 50 ca - Aux aubus est: ZD-38
2 ha 79 a 37 ca - La couture de brignon: ZB-68 - La dalignere: ZC-110(A) - La fiotte: B-178 - Les champs de pres: ZA-25(A)-25(B) - Les chaumoillots: G-441-453-454 - Les murees d eglise: ZA-97-117(B) - Les rues de gevrey: ZH-329
- Pussey: ZH-245 - Sur le chemin de beaune: B-311
Vigne Aligoté, terre, lande, pré situés pour certains en Aire d'Appellation AOC Coteaux Bourguignons et HCB
PAGNY-LA-VILLE:
4 ha 52 a 11 ca - Au chemin de seurre: ZD-104 - Au gros chene: ZL-23(J)-23(K) - La grande mare: ZB-4 - Laveaux: ZA-6(J)-6(K) - Les aiges: ZH-72 Terres
NUITS-SAINT-GEORGES: 25 a 02 ca - Grand chaliot: BE-72 - Vigne AOC "Bourgogne"
SAFFRES:
2 ha 64 a 31 ca - Champ rond: ZA-10(A)-10(B)-10(C)-10(D) - Parcelle en nature de terre
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants :
Commune de GROSBOIS-EN-MONTAGNE(21) - Surface sur la commune : 231 ha 19 a 51 ca en nature de terre et pré :
- 'Bas de la rollee': A- 277- 279- 280- 281- 284 - 'Beau valet': C- 26- 27 - 'Curtils vachers': F- 83- 88 - 'Derriere la millere': E- 83(J)- 83(K)- 84 - 'Du pont': AB- 116- 130 - 'En fas': C- 28
- 'En mialin': A- 302- 303- 304- 306 - 'Grandes raies': A- 264 - 'Haie beaumot': D- 238(J)- 238(K) - 'La colombiere': B- 314- 368 - 'La louere': E- 34- 35- 36- 38 - 'La payse': A- 297 - 'La rotiere': C- 15-16
- 'La veroille': E- 26- 27 - 'Le breuil': E- 176 - 'Le closeau': AB- 251- 253 - 'Le commet': A- 285- 286- 287- 291- 293- 294- 295 - 'Le molpas': B- 181 - 'Le preslot': AB- 258(A)- 258(Z) - 'Le rollot': E- 107-165
- 'Le village': AB- 117- 126- 127(A)-127(Z)- 128(A)- 128(Z)- 129(J)- 129(K)-138 - 139- 140- 271(A)- 271(Z) - 'Les mouilleres': C- 36- 47 - 'Les petits chenes': E- 67(J)- 67(K) - 'Mont girot': A- 260- 261-474- 475
- 'Pissechien': A- 312- 313- 314- 316 - 'Pre au loup': E- 79(J)- 79(K) - 'Pre gerard': F- 84- 85 - 'Pres de rouelle': C- 17(J)-17(K)- 17(L)- 18 - 'Pres l ane': E- 20- 22-25 - 'Sous comme es maille': E- 82- 152-153- 154
- 'Sous le foigeret': C- 12- 48(J)- 48(K) - 'Sous le montot': E- 118- 119 - 'Sur comme es mailles': E- 147- 148- 149 - 'Sur la voie de pouilly': D- 27- 28 - 'Tissepart': E- 133 - 'Val de soussey': D- 322- 323
- 'Val machurin': C- 33- 34 - 'Voie de bellenot': E- 170(J)- 170(K)
Comprenant un siège d'exploitation (bâtiments d'habitation et d'exploitation).
Reprise de matériel.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/12/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21489629

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI PANGLOBE

Société civile immobilière
au capital de 10 823,88 euros
Siège social : 16, place de la République
21210 Saulieu
248 943 127 RCS Dijon

Suivant acte authentique en date du 17/03/2003 et du 06/05/2003, le capital social a été augmenté de 12 276,12 euros par voie d'apport en nature.

AL21489616

NON DISSOLUTION

FG CONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : ZAC les Maladières,
12 rue Gustave Eiffel, 21200 Beaune
522 266 939 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012 a pris acte de la démission de Melle Fanny Brognard de ses fonctions de co-gérante, à effet du 30 juin 2012.
Aux termes d'une délibération en date du 29 juillet 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL21489612

INOVEA DECO

EURL au capital de 8000 euros
Siège social :
14E Rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon
530 092 915 RCS Dijon

L'assemblée générale du 18/10/2012 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Dijon

AL21489614

CHAVANTON AÏCARDI

SARL au capital de 15 000 €
5 boulevard Paul Doumer - 21000 Dijon
533 350 757 RCS Dijon

L'AGM du 06/11/2012, statuant en application de l'article L223,àí42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL21489623

ALE DISTRIBUTION

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : ZI Nord 1, rue Aspirant Buffet
21000 Dijon
531 793 511 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2012, l'associé unique n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L 223-42 du Code de commerce.
La Gérance

AL21489627

TRANSFERT DE SIÈGE

Par Assemblée générale en date du 20/10/2012, les associés de la SCI BOLNOT, SCI au capital de 111.958,56€ siège à Marsannay la Côte(21160), 6 rue Lacordaire RCS Dijon n° 398 167 932 ont décidé de transférer à compter de cette date le siège social à Brochon (21220), 1 Chemin de Mangay.
Pour avis
Le gérant

AL21489622

NOMINATION

HARMEZ

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 37.000 euros
Siège Social: 5 rue Gay Lussac
21300 Chenôve
RCS Dijon B 478 798 390

Aux termes d'un acte exprimant le consentement unanime des associés en date du 19 mars 2012, il a été décidé de nommer en qualité de deuxième commissaire aux comptes titulaire Madame Armelle de Blay née le 24/01/1960 à Nancy, domiciliée 11 rue de Lièpvre 67100 Strasbourg pour une durée de six exercices sociaux, et en qualité de deuxième commissaire aux comptes suppléant Madame Laurence Fournier-Guibal, née le 29/07/1967 à Strasbourg, domiciliée 20 avenue de la Paix 67000 Strasbourg pour la même durée.

AL21489603

HARMEZ

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 37.000 euros
Siège Social: 5 rue Gay Lussac21300 Chenôve
RCS Dijon B 478 798 390

Aux termes du procès verbal des délibérations des associés en date du 30 juin 2011, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ANDRE ET ASSOCIES, enregistrée au RCS de Dijon sous le N° 380 101 774 et ayant son siège social avenue Charles de Gaulle & rue Buffon 21200 Beaune, pour une durée de six exercices sociaux, en lieu et place de la société KPMG ; et en qualité de commissaire aux comptes suppléant la SARL CABINET ANDRE ET ASSOCIES, enregistrée au RCS de Dijon sous le N°517 220 364 et ayant son siège social avenue Charles de Gaulle & rue Buffon 21200 Beaune, pour la même durée, en lieu et place de M. Serge Peiffer.

AL21489605

VALLOUREC UMBILICALS

S.A.S. au capital de 9 600 000 €
Siège social
Rue Marthe Paris - Zone Industrielle
21150 Venarey les Laumes
414 947 796 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 20/11/2012, l'associé unique a nommé en qualité de président M. Dominique Richardot demeurant 7, rue Garancière 75006 Paris en remplacement de M. Nicolas Benoît-de-Coignac démissionnaire.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL21489624

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant acte SSP du 16/10/2009, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 318 822 302 €, dont le siège social est 92800 Puteaux, Tour Total 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 01/12/2009 à la SARL SADOUM au capital de 8000 € dont le siège social est à 21800 Quétigny Boulevard du Champ aux métiers, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 518 191 838 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé Relais de Quétigny sis à la même adresse.
Le présent contrat liant la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING et la SARL SADOUM a pris fin le 19/11/2012.

AL21489606



SOCIETE CIVILE PARTICULIERE LE PRE DE MANCHE

Société civile immobilière
Capital : 192 695,56 €
Siège social à Meursault 21190
5 route de Volnay
SIREN n° 431087428 - RCS Dijon

Changement de gérante
Par assemblée générale en date du 19 octobre 2012 a été décidé le remplacement de la gérante Mme Marie-Jeanne Gauvenet née Pierrot demeurant à Meursault 3 route de Volnay, décédée,
Par Mme Huguette Augustine Gauvenet née à Meursault le 4 juin 1929 demeurant à Beaune 23 bis route de Pommard veuve de M. Claude Léon Henri Cretin.
Pour une durée illimitée.
Les statuts et l'inscription au registre du commerce de Dijon seront modifiés.
Pour avis

AL21489609

SCI PANGLOBE

Société civile immobilière
au capital de 23 100 euros
Siège social : 16, place de la République
21210 Saulieu
248 943 127 RCS Dijon

L'AGO du 07/01/2008 a nommé Monsieur Jean-Claude Villeroy, demeurant Les Robins 58430 Arleuf, en qualité de gérant en remplacement de Madame Nicole Villeroy.

AL21489617

VENTE

Avis de cession de fonds de commerce «PHARMACIE DE L'UNIVERSITE»
Par acte sous seing privé en date du 30 Octobre 2012 à Dijon, enregistré au S.I.E. de Dijon Nord le 16 Novembre 2012, bordereau n° - 2012/2 607 Case n° - 15, a été cédé par :
Monsieur François Compain, Né le 10 Mars 1958 à Dijon (21000), Pharmacien, demeurant à Fontaine les Dijon (21121). 1, Rue de Verdun,
à :
la Société «S.E.L.A.R.L. COUSOT - VARIOT», Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital social de 30.000 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000). 95, Boulevard Mansart, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 788.932.960., une Officine Pharmaceutique exploitée à Dijon (21000). 95, Boulevard Mansart, lui appartenant, connu sous l'enseigne «PHARMACIE DE L'UNIVERSITE» et pour laquelle Monsieur François Compain est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 326.886.082.
La cessionnaire est propriétaire du fonds de commerce cédé à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Novembre 2012.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal d'Un Million Deux Cent Cinquante Mille Euros (1.250.000 Euros), s'appliquant :
- Aux éléments incorporels, pour Un million Cent Soixante Mille Euros (1.160.000 €),
- Aux éléments corporels, pour Quatre - Vingt Dix Mille Euros (90.000 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi au siège social de la Société « S.E.L.A.R.L. COUSOT - VARIOT », 95, Boulevard Mansart. Dijon (21000).
Pour avis

AL21489608

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

APERAM ALLOYS IMPHY

Société anonyme
au capital de 35 038 200 euros
Siège social 1 à 5 rue Luigi Cherubini
93200 Saint Denis
440 326 692 RCS Bobigny

Le conseil d'administration en date du 24 avril 2012 a décidé de transférer le siège social du 1 à 5 rue Luigi Cherubini 93200 Saint Denis à avenue Jean Jaurès 58160 Imphy à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Président directeur général : M. Julien Burdeau demeurant 2bis avenue de Montespan 78150 Le Chesnay.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Nevers.
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juin 2012, les actionnaires ont pris acte à effet au 1er juillet 2012 :
- de la transformation de la société en Société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau, et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, sa durée et son siège social demeurent inchangés. Le capital de la société reste fixé à la somme de 35 038 200 euros.
- de la fin des mandats de l'ensemble du conseil d'administration du fait de la transformation
- de la nomination de M. Julien Burdeau demeurant 2bis avenue de Montespan 78150 Le Chesnay en qualité de président
- du maintien des mandats de la société DELOITTE & ASSOCIES et de la société BEAS dans leurs fonctions respectivement de commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Le Président

AL58489755

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

Maître Christophe Lorenté, Notaire
Saint Amand en Puisaye (58310)
1 bis Place du Marché
Entrains sur Nohain (58410)
28 Rue du Chapeau Rouge
Tél. : 03.86.39.62.82
Fax : 03.86.39.64.40
monnotaire@notaires.fr

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Christophe Lorenté Notaire à Saint Amand en Puisaye le 8 novembre 2012,
Monsieur Marcel Rodriguez et Madame Claire Mauricette Molay son épouse, demeurant ensemble à Saint Amand en Puisaye (58310) 2, Rue de Bourgogne mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Veaugues le 20 septembre 1975, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Christophe Lorenté, Notaire à Saint Amand en Puisaye(58310), 1 bis Place du Marché où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.
Le Notaire.

AL58489744

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : SEM NIEVRE ENERGIES
Forme : société anonyme d'économie mixte locale à conseil d'administration
Siège social : Nevers (58000), 7 Place de la République
Objet : dans le cadre de la politique énergétique locale conduite par les partenaires publics locaux, d'une part l'acquisition, l'aménagement et l'exploitation de moyens de production décentralisée, et, d'autre part, la promotion de la maîtrise de la demande d'énergie, conformément aux dispositions prévues aux articles aux articles L.2224-31 à L.2224-34 du code général des Collectivités Territoriales.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital social : 600.000 € intégralement libéré par apports de numéraire
Membres du conseil d'administration
Monsieur Guy Hourcabie demeurant à Toury Lurcy (Nièvre) « Retz »
Madame Yvette Morillon demeurant à Nevers 10 rue de la Tourterelle
Monsieur Maxime Gautrain demeurant à Arleuf (Nièvre) « Le Bourg »
Monsieur Hervé Monnerot demeurant à La Marche (Nièvre)
Monsieur Jean-Michel Forget demeurant à Rix (Nièvre) rue de la liberté
Madame Claudine Boisorieux demeurant à Clamecy, 13 route de Beaugy.
Monsieur Roland Gateau demeurant à Clamecy (Nièvre), 22 chemin des Chaumes
Monsieur Eric Auxerre demeurant à Oisy (Nièvre), rue du Pont de Batilly
La société COOPERATIVE BOURGOGNE ENERGIES CITOYENNES, Lieudit «Les Vernes» Hameau de la Camionnerie, 89130 Toucy, RCS Auxerre 753 989 722
Représentée par Monsieur Alain Chasseuil demeurant Lieudit «Les Vernes» Hameau de la Camionnerie, 89130 Toucy
Président du conseil d'administration : Guy Hourcabie
Commissaire aux comptes titulaire : Monsieur Paul Reyne, 13 rue Henri Choquet 58641 Varennes Vauzelles
Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Philippe Chaussat, 20 avenue Pierre Bérégovoy 58000 Nevers.
Clauses restreignant la libre cession des actions : la transmission d'actions à quelque titre et sous quelque forme que ce soit est soumise à l'agrément préalable du conseil d'administration.
Admission aux assemblées : Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles inscrits à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.
RCS : Nevers
Pour avis

AL58489757

DISSOLUTION LIQUIDATION

SIPHULA

S.A.R.L. en liquidation
au capital de 18 294 euros
Siège social
Roche, 58230 Montsauche-les-Settons
R.C.S. Nevers 305 834 145

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée générale ordinaire du 24/11/2012
- a approuvé les comptes de liquidation,
- donné quitus de la gestion au liquidateur M.Christian Mathey, à Roche, 58230 Montsauche-les-Settons
- et constaté la clôture de liquidation à compter du 24/11/2012.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58489739

MODIFICATION DE CAPITAL

DISTRI SERVICES COSNE

Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée au capital de 47 000 €
Siège social :
Centre Commercial du Pont Midou
58200 Cosne Cours sur Loire
502 166 465 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 31 octobre 2012, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 46 000 € pour le porter à 47 000 €, par incorporation du compte courant d'associé et par la création de 4 600 parts nouvelles.
En conséquence, le capital social s'élève à la somme de 47 000 €, divisé en 4 700 parts de 10 € chacune, entièrement libérées.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mentions seront portées au RCS de Nevers.
Le gérant, associé unique

AL58489724

NOMINATION

SARL WATTERLOT VIANDES

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €.
Siège Social
Les Hâtes 58350 Dompierre sur Nièvre
R.C.S. Nevers 447 789 512 - 2003 B 41

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BERNARD MONIER (SARL)
82 B, route des Feuillats
58300 Decize
RCS : 434 758 595
Le greffier

AL58489745

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL S.K.C.B. (SARL)
31 bis, rue de la Fosse aux Loups
58000 Nevers
RCS : 498 758 390
Le greffier

AL58489746

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
REGIS MAINTENANCE HYDRAULIQUE (SARLU)
Noilles 58130 Montigny aux Amognes
RCS : 500 121 868
Le greffier

AL58489747

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PRESSE COSNE REPUBLIQUE (SARL)
17/19 boulevard de la République
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 413 560 152
Le greffier

AL58489748

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
POULAIN Elodie
1, rue de Loire
58150 Pouilly sur Loire
RCS : 511 826 414
Le Greffier

AL58489749

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
NEVERS MAREE (SARL)
32, route de Chaluzy
58000 Saint-Eloi
RCS : 423 152 412
Le Greffier

AL58489750

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CITIZEN HOUSE
13, rue des Chapelains
58400 La Charité sur Loire
RCS : 491 235 933
Le greffier

AL58489751

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL MEYSSONNIER - PAVIN (SARL)
5, place Chaméane
58000 Nevers
RCS : 498 017 250
Le greffier

AL58489752

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BEVILLON Johnny
Le Bourg - 58800 Epiry
RCS : 483 393 559
Le greffier

AL58489753

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
AUZOU Frédéric
L'Huis Carré 58140 Brassy
RM 58 : 448 085 241
Le greffier

AL58489754

Par jugement en date du 21/11/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TELLIER Jean-Pierre
Montapeine 58310 Bitry
RM 58 : 344 852 934
Le greffier

AL58489625

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BRASSY (AP 12/075):
1 ha 30 a 70 ca
- Les clous: C-1046-1047

Cmne de CRUX-LA-VILLE (AA 12/083):
32 a 25 ca
- Les platanes: B-656

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, de louer les biens fonciers suivants, par BAIL SAFER :
Cmne de TRESNAY :
115 ha 47 a 33 ca
- Alligny: B-138-142-145-148-149-150-151-152-153-162-169-723[161]-725[147]
- Beudin d alligny: B-752[622](*) - Cachérat: A-457 - Champs de la croix: B-23 - Champs mellier: B-31 - Grande piece des vertets: B-113-114
- Grands pres des chaumes: B-699-700 - La chaume maillet: B-698 - La quartelee: B-612 - La vigne gaget des boucs: B-615 - Le crot d alligny: B-11 - Le mont bernard: B-67-69-71-73 - Les apprends: B-653-654-655
- Les baches: B-457 - Les bordelaises: B-1-2-3-4-5-6-7(*) - Les champs des chenes: B-121 - Les clairaises: B-24-28 - Les condemines: B-399-400-401-402(*)-735[401] - Les mares: B-99 - Les oussons: B-186(*)-187-188-189-191-192 - Les remparts: B-589(*) - Les vannes: B-196(*) - Les varennes de lery: B-81-82-83-84-85-88-89-90-91-92-93-94-95-754[86]-755[86]-757[97] - Les vignes: B-651 - Petites bordelaises: B-8-9-10 - Pieces du chene: B-15-16-17-19-21 - Pres d oignon ou de tourou: B-585-586-588 - Vignes de la maison: A-453

Et, par extension, Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT:
25 ha 53 a 56 ca
- Bois grenet: E-329 - Champ bonnages: E-215-216-218-219-220 - Le grand pre: E-207-208 - Les baches: E-332 - Les joncs: E-317-318-319-320-321-415 - Pont charrot: E-292-296(*)-359[296]-486[295] - Pre du bras: E-242-246-247 - Pre du ruisseau: E-306(*)-488[307]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/12/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58489756

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 09 juin 2012, il résulte que :
- La SARL Thierry Cecotti et Associés, représentée par Monsieur Cecotti Thierry, Aux Arramous, BAT A, 32600 Lias, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
- La SA COMPTAFRANCE, Parc d'activité de l'Aéroport, 18000 Bourges, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.

Mention sera faite au RCS : Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL58489729

CENTRE PHARMA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 138, rue Francis Garnier,
58000 Nevers
751 517 103 R.C.S. Nevers

Par décision du 20 août 2012, la collectivité des associés a décidé à compter de ce jour :
- de nommer Monsieur Fabien Hideux demeurant 31, rue Parmentier, 24000 Périgueux, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Laurent Dodet, démissionnaire.
- de nommer Monsieur Laurent Dodet demeurant Les Griauges, 26260 Chavannes en qualité de Directeur Général.

Les inscriptions modificatives seront portées au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58489740

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL DA SILVA FRERES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : «La Senelle» - 58800 Corbigny
R.C.S Nevers : 398 729 145

L'Assemblée générale extraordinaire du 17 juillet 2012, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé la poursuite de l'exploitation sociale.
Pour avis

AL58489742

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Alciat-Juris SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

TECHNOLOGY LUMINAIRES

Société par Actions Simplifiées
au capital de 80.000 euros
Siège social - 58 rue des Champs Pacaud
Parc d'activité de Nevers
Saint-Eloi - BP55 - 58027 Nevers
529 172 207 RCS Nevers

MODIFICATION DES DIRIGEANTS
Selon décisions de l'associé unique du 19/10/2012, M. Frédéric Saizy a été nommé en qualité d'administrateur et de Président du Conseil d'administration à compter du même jour en remplacement de Mme Gudola Schirmer, démissionnaire.
ANCIENNE MENTION
Présidente du conseil d'administration et administrateur : Madame Gudola Schirmer, née le 17/11/1963 à Hildesheim (Allemagne),

demeurant Kurt-Schumacher-Ring 72 - 63303 Dreieich - Allemagne.
Directeur général : M. Frédéric Saizy, né le 22/12/1967 à Paris 12ème (75), dmt à 82 Rue du Grand Faubourg - 28000 Chartres.
NOUVELLE MENTION
Président du Conseil d'administration et administrateur : M. Frédéric Saizy, né le 22/12/1967 à Paris 12ème (75), dmt à 82 Rue du Grand Faubourg - 28000 Chartres.
Directeur Général : néant.
Pour avis,
le Président du conseil d'administration.

AL58489736

AMIS BATISSEURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 €
Siège social : 94, route de Nevers - 58180 Marzy
492 601 133 RCS Nevers

Par décision du 30/09/2012, les Associés ont pris acte de la démission de Mme Françoise Soisson de ses fonctions de co-gérante à compter du 31/12/2012.

AL58489738

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

MENIER-CHERREAU

SARL au capital de 4000 euros
Siège social : allée Pierre Latécoère
89000 Auxerre
492 651 807 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2012, l'AG Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société de allée Pierre Latécoère, 89000 Auxerre à 68 rue Guynemer, 89000 Auxerre à compter du 01/11/2012, et de modifier en conséquence l'article des statuts.

AL89489726

SCI MAZARINE

SCI au capital de 381 122,54 euros
Siège social : 2 rue du 8 Mai 1945
77410 Claye Souilly
RCS Meaux 382 564 649

Aux termes d'une délibération en date du 25.10.2012, l'AGE a décidé :
- de transférer le siège social du 2 rue du 8 Mai 1945 77410 Claye Souilly au 42 rue Couturat 89300 Joigny à compter de ce jour,
- de convertir le capital social en euros, soit 381 122.54 €,
- **Objet :** gestion immobilière la possession par voie d'acquisition la propriété l'administration la gestion et l'exploitation par bail ou location de tous immeubles et locaux et plus spécialement un terrain à bâtir destiné a une construction sis à Claye-Souilly 2 rue du 8 mai 1945.
- **Durée :** 99 ans
- de modifier en conséquence les articles 4 et 7 des statuts.

La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89489746

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Dénomination : TEMPUS LUDI
Forme : société à responsabilité limitée
Capital : 2 000,00 €
Siège : Sens (89100), 45 rue des Chaillots
Objet : vente de jeux de société
Gérant : Guillet Ludivine, 45 rue des Chaillots à Sens (89)
Durée : 99 ans
Immatriculation au R.C.S. de Sens

AL89489729

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rosoy du 19/11/2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DIMMO
Siège social : 12, Route Nationale 6, 89100 Rosoy
Objet social : l'activité d'agent commercial dans le domaine de l'immobilier
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 500 euros
Gérance : Monsieur David Landry, demeurant 12, Route Nationale 6, 89100 Rosoy, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89489740

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société « MOLINA LOCATION », SCI au capital de 7.000 €, siège social : 26 rue des Jonches Lieudit Laborde 89000 Auxerre. Objet social : la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Agrément : les parts sont librement cessibles entre associés, ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Gérant : Olivier Molina demeurant 26 rue des Jonches Lieudit Laborde 89000 Auxerre. La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89489623

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
1 rue de Terre Neuve
ZAC de l'Ecuyère - B.P. 40603
49306 Cholet Cedex

EARL DU CORMIER

Société civile en liquidation
au capital de 62 504,10 euros
Siège social : « Anquin »,
89110 St Maurice le Vieil
RCS Sens 351 896 535

Avis
Aux termes d'une décision en date du 8 novembre 2012,l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 octobre 2012. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89489736

MODIFICATION DE CAPITAL

TERRES CUITES DE COURBOISSY

Société à responsabilité limitée
au capital de 70 500 euros
porté à 120 000 euros
Siège social : Route de Courboissy,
89120 Charny
434 150 223 RCS Sens

Modification du capital
Par décision du 16 novembre 2012, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 49 500 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 70 500 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 120 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL89489752

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LES JACINTHES

au capital de 5 000 euros
1 Rue de la Fontaine
89800 St Cyr les Colons

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2012, les associés ont décidé de transférer le siège social de :
St Cyr les Colons (89800), 1 rue de la Fontaine
à : Milly (89800 Chablis), 6, rue du Milieu
à compter rétroactivement du 1er Septembre 2012, sans autre modification.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre.
La Gérance

AL89489738

AMBRE

SARL au capital de 60000 Euros
Rue du Général Leclerc,
Centre commercial Auchan,
89200 Avallon
479014110 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'associé unique en date du 31 octobre 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 43-45 Rue Jean Boyer, 26250 Livron sur Drôme à compter du 31 octobre 2012.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Romans-sur-Isère et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89489743

TRANS 89

SARL au capital de 42 800 euros
23 rue des Sublaines
89100 Saint Martin du Tertre
428736227 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 novembre 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au Impasse du Champs des Fèves, Z.A.E., 89500 Villeneuve sur Yonne à compter du 10 novembre 2012.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89489745

BATTISTEL STÉPHANE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social :12 rue de la Porte du Bois
89500 Dixmont
493 340 798 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BATTISTEL Stéphane a décidé de transférer le siège social de Dixmont (89500) 12 rue de la Porte du Bois à Maillot (89100) Z.A 13 rue de l'Europe, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89489747

SARL BATIMENT THIVOYON PEINTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 600 euros
Siège social : 1 rue de la Chauffonnerie
Les Pommerats - 89210 Venizy
RCS Sens 489 403 105

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2012, la collectivité des associés a décidé :
- de transférer à compter du 1er juillet 2012 le siège social de la société.

Siège social :
Ancienne mention :
1 rue de la Chauffonnerie, les Pommerats, 89210 Venizy
Nouvelle mention :
12 rue de l'Hôtel de ville, 89600 Saint Florentin
- de modifier corrélativement les statuts

Pour avis
La gérance

AL8948975

POURSUITE D'ACTIVITÉ

FABINOV

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 14.190,00 euros
Siège social : 70 route de Vézelay
89460 Bazarnes
529 033 540 RCS Auxerre

Le 29/10/2012 l'associé unique, statuant dans le cadre de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de poursuivre l'activité de la société.
Pour avis et mention au RCS d'Auxerre

AL89489748

BRICO MAILLOT

Société par actions simplifiée
au capital de 750 000 euros
Siège social : ZA rue de l'Europe
89100 Maillot
R.C.S Sens 490 310 463

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AL89489753

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine - 4 rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, curateur des successions de :
- M. Donald OKETHWENGU célibataire, décédé le 11/07/2009 à Tonnerre, réf 10-3417
- Mme Ginette BERRINI veuve GARNIER, décédé le 22/08/2009 à Clamecy, réf 10-3615
- M. Georges MARECHAL célibataire, décédé le 10/04/2009 à Courson les Carrières, réf 11-4166
- Mme Nicole Odette REGNIER divorcée, décédée le 04/07/2011 à Joux la Ville, réf 12-4480

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL89489623

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES SERRES SENONAISES

S.C.E.A. au capital de 3 048,98 €
Siège social - Route de Noé
89100 Malay le Grand
392 052 098 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2012, l'assemblée générale ordinaire a nommé Madame Dhimane Fatima, demeurant Route de Noé 89100 Malay le Grand, en qualité de gérante, en remplacement de Monsieur Dhimane Boujemaà, démissionnaire, et ce, à compter du 1er novembre 2012 et pour une durée non limitée.
Pour avis
La gérance

AL89489649

DOMAINE BILLAUD SIMON

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 1 quai de Reugny
89800 Chablis
408 601 953 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 26 juillet 2012, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Bernard Billaud de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Johann Billaud, demeurant 22 route de Lyon 69420 Condrieu, pour une durée indéterminée à compter du 26 juillet 2012.
Pour avis
La Gérance

AL89489716

SARL AHF 89

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700 Euros
Siège social : 7 Bd du Pont Neuf
ZI Les Sablons - 89100 Sens
RCS Sens 453 504 847

Aux termes de l'assemblée Générale Ordinaire du 04/07/2012, Monsieur Gaëtan Santini, demeurant : 62, route de Savigny, 45 320 Courtenay a été nommé à compter du 03/07/2012, en qualité de gérant, après démission de Monsieur Arnaud Haag au poste de cogérant.
Pour Avis.

AL89489737

Suivant acte authentique en date du 14 novembre 1981, le contrat de location gérance portant sur le fonds de commerce de «transports routiers et de location de véhicules automobiles et industriels pour le transport de marchandises» sis et exploité 14 rue de la Prairie, Les Buisson 89600 Saint Florentin par Mr Witold Istel et Mme Casimira Istel demeurant ensemble 8 rue Georges Forgeron 89600 Saint Florentin, à la SA TRANSPORT ISTEL, SA au capital de 38.112,25 Euros, sise 14 rue de la Prairie, Les Buisson 89600 Saint Florentin, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°323 247 692, a été résilié à compter du 5 mars 2012, sans indemnité de part ni d'autre.

AL89489750

CESSION

Suivant acte SSP du 12 novembre 2012 enregistré le au SIE d'Auxerre Bord 2012/1276 Case n° 4, . Mr Witold Istel et Mme Casimira Istel demeurant ensemble 8 rue Georges Forgeron 89600 Saint Florentin ont vendu à la SA TRANSPORT ISTEL au capital de 38.112,25 € sise 14 rue de la Prairie, Les Buisson 89600 Saint Florentin immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°323 247 692 son fonds de commerce de «transports routiers et de location de véhicules automobiles et industriels pour le transport de marchandises» sis et exploité 14 rue de la Prairie, Les Buisson 89600 Sain Florentin.
Cette vente a été consentie au prix de 1 Euro, avec entrée en jouissance rétroactive au 5 mars 2012.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, chez Maître Didier Segard, 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL89489751

VENTE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 26.10.2012, enregistré à SIE Sens le 31.10.2012, Beau n° 2012/912 case 7 aux droits de 870 €, la société «CONSEILS, GESTION & PARTICIPATIONS» «COGEP» SARL au capital de 100.000 €, siège : 89100 Gron, 14 Impasse du Moulin du Bas, RCS Sens B 331.747.873, a vendu à la SAS SAMAG au capital de 105.000 €, siège : 77700 Serris, 3 Rue de la Fontaine, RCS Meaux 097.150.288, la branche d'activité de prestations de laboratoire d'analyses physico chimiques, comprenant la clientèle, le nom commercial, le matériel et le mobilier commercial. Il n'a pas été cédé de droit au bail. L'entrée en jouissance a été fixée au 31.10.2012. Le prix de cession est de 52.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 7.500 € et au matériel et outillage à hauteur de 44.500 €. Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues au siège de la société COGEP dans les dix jours de la dernière en date des publications légales

AL89489741

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 26.10.2012, enregistré à SIE Sens le 31.10.2012, Beau 2012/912 Case 5 aux droits de 25 €, la société « CONSEILS, GESTION & PARTICIPATIONS » « COGEP » SARL au capital de 100.000 €, siège : 89100 Gron, 14 Impasse du Moulin du Bas, RCS Sens B 331.747.873, a vendu à la SAS ROUTES ET CHANTIERS MODERNES, Capital : 1.700.500 €, siège social : Zac des Vauguillettes 89100 Sens, RCS Sens 707.280.236, la branche d'activité d'études topographiques, comprenant la clientèle, le nom commercial, le matériel et le mobilier commercial. Il n'a pas été cédé de droit au bail. L'entrée en jouissance a été fixée au 31.10.2012. Le prix de cession est de 23.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 2.000 € et au matériel et outillage à hauteur de 21.000 €. Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues au siège de la société COGEP dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

AL89489742



FAMILLE Le risque zéro n'existe pas. Pour autant, on l'accepte de moins en moins. Pour réduire la peur, il y a, aujourd'hui, pléthore d'assurances.

Une prévoyance pour garantir la tranquillité

On connaît l'assurance voiture, obligatoire. Celle du crédit immobilier qui assure à la banque le remboursement du prêt et à l'emprunteur celle de garder son logement. Mais il existe nombre de contrats d'assurance qui émergent depuis une bonne dizaine d'années.

L'assurance prévoyance : un pack d'assurances

L'assurance prévoyance, à quoi ça sert ? À prévoir l'imprévisible. Sans verser pour autant dans la peur paralysante… On cotise un peu chaque mois et l'on sait que, quoi qu'il advienne, on pourra continuer à vivre décemment et à protéger sa famille.

En effet, l'assurance prévoyance est un contrat d'assurance qui permet de maintenir son revenu ou celui de ses proches en cas de problème. Cela va de « l'accident de la vie » au décès, en passant à la maladie.

Un exemple ? La famille part aux sports d'hiver. Il fait beau, la neige est bonne et on décide de se lancer enfin sur cette piste noire qui promet une vitesse étourdissante. Mais voilà, un skieur imprudent coupe la trajectoire du papa qui se retrouve sur le flan. Ce n'est pas qu'une cheville foulée, mais



M. TRICOCI

Un accident peut survenir à tout moment, y compris pendant les vacances. En France, 11 millions de personnes sont concernées.

un problème bien plus grave qui touche la moelle épinière. On a bien quelques économies, une assurance pour rembourser le prêt sur la maison, la sécurité sociale et une mutuelle pour assurer hospitalisation et soins, mais comment assurer sur la durée la rééducation longue, le réaménagement du logement pour faire face au handicap, ou encore le retour à l'emploi dans un poste différent et peut être moins bien payé ?

C'est là que l'assurance prévoyance rentre en jeu. Selon le contrat choisi, elle va palier tout ou partie de ces inconvénients et permettre de conserver un niveau de revenu correct par rapport à celui d'avant l'accident. Selon les contrats souscrits, cette somme d'argent sera reversée sous forme de capital ou de rente.

Quelle différence avec l'assurance vie ?

Contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, l'assurance vie est un contrat d'Épargne. On s'engage sur le long terme et l'on perçoit, à échéance du contrat, une rentre ou son capital.

L'assurance décès, elle, assure une rente ou un capital pour ses proches à la mort du titulaire. Elle peut prévoir, par exemple, le versement d'une rente aux enfants jusqu'à la fin de leur scolarité. Les contrats de prévoyance sont donc des assurances classiques. S'il n'arrive rien, on aura cotisé pour rien.

Alors comment bien choisir ?

Il faut d'abord faire un état des lieux de ses besoins et de sa situation personnelle. Il s'agit aussi de voir si l'on est pas déjà couvert par ses autres assurances. Puis il faut estimer ses besoins financiers en tenant compte de son patrimoine.

Enfin, comme pour tous les contrats, il faut comparer à l'aide de devis. Et regarder l'étendue des services rendus en cas de problème. Cela passe par la garde des enfants, l'emploi d'une aide ménagère ou encore la présence d'une assistance juridique. Il faut prendre le temps de regarder aussi les exclusions du contrat pour ne pas avoir de mauvaises surprises. En général, il faut savoir que les contrats de prévoyance type « garantie des accidents de la vie » entrent en jeu quand le taux d'incapacité est supérieur à 30 %, que les assureurs ont un délai de 5 mois maximum avant de verser rente ou capital et que le montant de la garantie est à regarder de près. 1 million d'euro de garantie peut sembler énorme. Sauf si l'on est jeune et gravement touché car cela influera grandement sur le confort de vie futur de l'accidenté.

MYRIAM TRICOCI

POUR ETRE PRECIS

La définition légale des opérations de prévoyance résulte de la loi n° 89-1009 du 31 décembre 1989, dite loi EVIN. La prévoyance regroupe « les opérations ayant pour objet la prévention et la couverture du risque décès, des risques portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité ou des risques d'incapacité de travail ou d'invalidité ou du risque chômage ». Ce type d'assurance vient compléter les systèmes déjà existants (Sécurité sociale, mutuelle et épargne).
Ce type de contrat d'assurance connaît une croissance continue depuis les années 2000.
En 2011, 1 713 000 personnes étaient assurées pour la dépendance, 7 348 000 pour les « accidents de la vie » (pour 3 668 000 contrats souscrits), 18 800 000 pour le décès et 2 957 000 pour les obsèques. Les « garanties accidents de la vie » (GAV), augmentent régulièrement.

coin cuisine

Bobun au lapin (4 personnes)

Ingrédients

- 400 grammes de filets de lapin,
- 400 grammes de vermicelles de riz « bun »,
- 150 grammes de salade type iceberg,
- 150 grammes de concombre,
- 150 grammes de germes de soja,
- 2 carottes,
- 1 bouquet de menthe,
- 1 bouquet de coriandre,
- 1 piment rouge,
- 60 grammes de cacahuètes,
- 60 grammes d'oignon frit.

Pour la marinade

- 2 cuillères à soupe de nuoc mam pur,
- 2 cuillères à soupe de sucre,
- 1 cuillère à soupe d'eau,
- 2 cuillères à café de citronnelle finement hachée.



Pour la sauce nuoc mam

- 10 centilitres de nuoc mam pur,
- 10 centilitres d'eau,
- 10 centilitres de sucre,
- 10 centilitres de vinaigre d'alcool blanc.

Réalisation

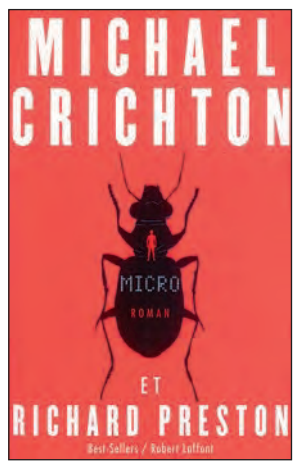
Couper les filets de lapin en dés de 2 centimètres. Faire mariner la viande et laisser reposer 1 heure au réfrigérateur.
Faire cuire les vermicelles dans de l'eau bouillante (8 minutes), rincer à l'eau froide et égoutter. Laver les herbes et les légumes. Couper la salade en lanières, le concombre en rondelles et râper les carottes. Faire mariner les carottes dans un bol avec le vinaigre. Émincer le piment, la menthe et la coriandre. Mixer les cacahuètes.
Faire chauffer une poêle ou un wok à feu vif et faire couler le jus de la marinade. Laisser réduire. Faire sauter la viande en remuant régulièrement pour que les dés de lapin soient bien colorés. Réduire le feu et laisser cuire 3 minutes. La viande doit être juste saisie pour rester savoureuse.
Dans 4 bols, disposer la salade, le soja, le concombre et les vermicelles. Déposer les dés de lapin et ajouter les épices (carottes, menthe, coriandre, cacahuètes, oignons frits et piment). Assaisonner avec la sauce.

Recette proposée par Lapin de France (www.lapin.fr)

vient de paraître

Micro

« Micro » est un roman de Michael Crichton et Richard Preston publié aux éditions Rober Laffont (www.laffont.fr) dans la collection Best-Sellers.



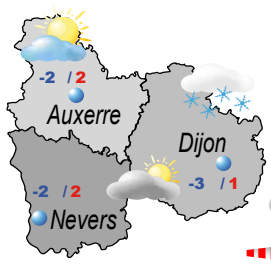
22 euros

Avant de disparaître en 2008, Michael Crichton, l'un des principaux maîtres en matière de roman à suspense et auteur de Jurassic Park, avait commencé Micro. Inachevé, il a été terminé par un autre écrivain passionné du genre et fan de Crichton, Richard Preston (L'affaire Cobra). Dans Micro, on baigne dans les nanotechnologies sur fond de pouvoir et de découverte scientifique bien évidemment révolutionnaire (des micro-organismes inconnus). Sept étudiants sont embauchés pour participer à ces travaux mais le frère de l'un deux disparaît. Soupçons. Du coup, les étudiants se retrouvent miniaturisés et lâchés dans une jungle devenue hostile avec leur seules connaissances de biologistes pour se défendre. Et ils doivent retrouver leur taille sous trois jours sous peine d'une catastrophe abominable…

THIERRY MICHEL

▶ Prévisions **météo** du 23 au 29 novembre

Vendredi 30 Novembre



Neige et éclaircies

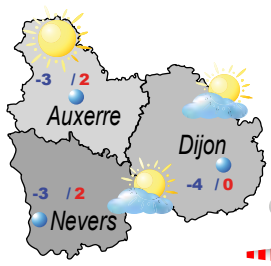
Ce vendredi sera partagé entre quelques chutes de neige et de belles éclaircies. Les vents seront modérés.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 1 à 3 °C

Vents : Nord 20 km/h

St André
Soleil : 08:21 - 17:26
Lune : 19:08 - 09:43

Samedi 1er Décembre



Agréable

Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce, avec quelques cumulus de beau temps.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 1 à 3 °C

Vents : Nord 20 km/h

Ste Florence
Soleil : 08:22 - 17:25
Lune : 20:03 - 10:25

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 2 Décembre



Beau temps

Le soleil persistera et quelques précipitations de pluie et neige mêlées sont attendues par endroits.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 1 à 3 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Viviane
Soleil : 08:23 - 17:25
Lune : 21:02 - 11:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 3 au Mercredi 5 Décembre :

De nombreuses précipitations de pluie et neige mêlées sont attendues.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -1 à 2 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

Jeudi 6 au Dimanche 9 Décembre :

Bon nombre d'averses en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 0 à 4 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

▶ Sudoku

	4	1		5	9			
		2	3					
		3	6				2	
4	6							
3				2				8
							1	5
	3				2	6		
					6	8		
			4	8		7	5	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	2	3	7	4	5	8	6	1
8	7	5	3	1	6	9	4	2
4	1	6	9	8	2	7	5	3
2	4	7	6	3	1	5	9	8
3	9	8	5	2	7	6	1	4
5	6	1	8	9	4	2	3	7
7	3	2	1	6	9	4	8	5
6	8	4	2	5	3	1	7	9
1	5	9	4	7	8	3	2	6

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 24 au 30 novembre

Samedi 1er

TF1
20.50 Danse avec les stars «La finale». Divertissement avec M.-C. Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Amel Bent, Taïg Khris, É. Moire.
23.55 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Josiane Balasko, Liane Foly, Élie Semoun, Patricia Kaas, Anthony Kavanagh, Valérie Benaïm, Ari Abitan, etc.
23.10 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Le sang de la vigne «Noces d'or à Sauternes» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi, Catherine Demaiffe, Dominique Pinon. *Pas mal.*
22.20 Qui sème le vent ★★. Téléfilm avec Laurent Lucas, Natacha Régnier (1h25). *Excellent.*
00.10 Appassionata «Les ballets russes à l'Opéra national de Paris».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le destin de Rome» ★★★. (voir Sélection)
22.35 L'Amérique en prime time.

M6
20.50 Once upon a time. Série avec Jennifer Morrison.
23.10 Lie to me. Série ⓾.

CANAL +
20.55 The double. Thriller (2011) de Michael Brandt, avec Richard Gere, Topher Grace (1h34) ⓾.

Dimanche 2

TF1
20.50 Taxi 3 ★. Comédie (2003) de G. Krawczyk, avec Samy Nacéri, Frédéric Diefenthal (1h24). *Une comédie très moyenne.*
22.30 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Les tontons flingueurs ★★★. Comédie en NB (1963) de G. Lautner, avec Lino Ventura, Bernard Blier (1h46). (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «Charles Missenard...». Magazine.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Jeu de piste», «Manoir hanté», «Le bourreau». Série avec Y. Bisson ⓾.
23.30 Strip-tease «À la poursuite de Madame Li (1/2)». Magazine.
00.25 Le secret derrière la porte ★★★. Drame en NB et VO (1948) de Fritz Lang, avec Joan Bennett, M. Redgrave (1h34). (voir Sélection)

ARTE
20.45 Tolstoï, le dernier automne ★★. Biographie (2010) de M. Hoffman, avec Christopher Plummer, Helen Mirren (1h52). *Excellent.*
22.40 Prix du cinéma européen.

M6
20.50 Zone interdite «Recherche médecins désespérément».
22.45 Enquête exclusive «Pop stars, milliardaires, étudiants français : Success stories en Roumanie».

CANAL +
21.00 Football «Lorient/Toulouse».

Lundi 3

TF1
20.50 Mes amis, mes amours, mes emmerdes (5 et 6/6). Série avec Florence Pernel.
22.40 New York, unité spéciale ⓾.
01.10 Au Field de la nuit, avec Giacometti et Ravenne, B. Werber, O. Vorpsi, S. Tesson, Kad et Olivier.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Le papillon bleu», Présumé coupable», «Mort par prédiction» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Original.*
22.55 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.45 Le monde d'après «Bientôt tous centenaires ?». Magazine de F.-O. Giesbert, avec Hervé le Bras, F. Forette, V. Gimbert, M. Radman, O. de Ladoucette, François Lenglet.
23.20 Claude et Georges Pompidou, l'amour au cœur du pouvoir ★★. *Bien fait, mais pas nouveau.*

ARTE
20.50 Missouri breaks ★★★. Western en VO (1976) de Arthur Penn, avec Marlon Brando, Jack Nicholson (2h). (voir Sélection)
22.50 The chaser ★★. Policier en VO (2007) de Hong-jin Na (1h59). *Excellent, mais barbare.*

M6
20.50 Le meilleur pâtissier. Divertissement avec Cyril Lignac.

CANAL +
20.55 Les revenants (3 et 4/8) ★★. Série ⓬. *Très prenant.*

Mardi 4

TF1
20.50 Mentalist : «Le prof parfait», «La vie en rose», «La veuve joyeuse» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾. *Prenant.*
23.20 Appels d'urgence. Magazine présenté par Carole Rousseau.

FRANCE 2
20.45 Histoires en série «Vie secrète : Quand la vérité éclate». Magazine présenté par Béatrice Schönberg.
22.55 Infrarouge : «L'argent de la Résistance», «La France des camps (1938-1946)». Documentaire.
01.50 Que les gros salaires lèvent le doigt ★. Comédie (1982) de Denys Granier-Deferre, avec Jean Poiret, Daniel Auteuil, (1h33). *Mineur.*

FRANCE 3
20.45 Pour toi, j'ai tué ★★. Téléfilm avec Natacha Régnier, Jean-Pierre Lorit ⓾. *Une histoire bien menée, mais affreuse.*
22.50 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.50 En France, à l'heure allemande ★★. *Intéressant.*
22.45 La Hongrie «Une démocratie aux pieds d'argile». Documentaire.

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine.

CANAL +
20.45 Football «Ligue des Champions : PSG/Porto».

Mercredi 5

TF1
20.50 Esprits criminels : «La compagnie», «Promesse tenue», «Les ombres du passé ⓬». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.20 Dexter (4 et 5/12). Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 La maison Tellier ★★. Téléfilm avec Catherine Jacob, Bruno Lochet (1h25). *Excellent.*
22.15 La parenthèse inattendue. Magazine de F. Lopez, avec Sheila, Bruno Salomone, B. Giabiconi.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Paris : Histoires et légendes» ★★. *Superbe et intéressant.*
23.10 Pièces à conviction «Syndrome afghan : Les soldats oubliés».

ARTE
20.45 Armadillo «Dans le piège afghan» ★★. *Terrible.*
22.35 La Lady allemande du jazz «Inge Brandenburg». Documentaire.
23.25 Grenades et myrrhe. Drame en VO (2008) de Najwa Najjar, avec Yasmine Al Massri (1h35).

M6
20.50 La France a un incroyable talent «Demi-finale».

CANAL +
20.55 Les neiges du Kilimandjaro ★★. Comédie dramatique (2011) de R. Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Grégoire Leprince-Ringuet, G. Meylan (1h43) ⓾. (voir Sélection)

Jeudi 6

TF1
20.50 Julie Lescaut «Cougar». Téléfilm avec Véronique Genest, Jean-Charles Chagachbanian ⓾.
22.30 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.45 Des paroles et des actes «Manuel Valls». Magazine présenté par David Pujadas.
23.10 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
Soirée spéciale David Fincher
20.45 Zodiac ★★. Thriller (2007) de David Fincher, avec Jake Gyllenhaal, Mark Ruffalo (2h36) ⓬. *Bien fait, mais un peu long.*
00.00 The game ★★. Thriller (1997) de D. Fincher, avec Michael Douglas, Sean Penn (2h08) ⓾. *Excellent.*

ARTE
20.50 Borgen (7 et 8/10) ★★★. Série en VO avec Sidse Babett Knudsen. *Sensationnel.*
22.50 Botox, un poison à succès ★★. *Très intéressant.*

M6
20.50 Le transporteur (1, 2 et 3/12) ★. Série avec Chris Vance ⓬. *Décevant.*
23.30 Criminal minds «Suspect behavior». Série ⓾.

CANAL +
20.55 Prime suspect (12 et 13/13) ★★. Série ⓾. *Excellent.*

Vendredi 7

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement.
22.55 Qui veut épouser mon fils ?

FRANCE 2
20.45 Main courante (7 et 8/8) : «La goutte d'eau», «Trahisons» ★. Série avec Marie Bunel, Jean-Baptiste Puech ⓾. *Inégal.*
22.30 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de Bruce Toussaint.
00.40 Téléthon 2012 «La nuit est à nous !». Soirée spéciale présentée par Elyas Akhoun et Anna Reinhardt, avec Antoine, Colonel Reyel, Mareva Galanter, Philippe Lavil, etc.

FRANCE 3
20.45 Téléthon 2012. Soirée spéciale présentée par Sophie Davant et Cyril Féraud, avec Franck Dubosc, Johnny Hallyday, etc.

ARTE
20.15 Lohengrin. Opéra de Wagner, avec l'Orchestre de la Scala, dirigé par D. Barenboim, et avec Jonas Kaufman, Anja Harteros (4h). En direct de la Scala.
00.20 Inéluctable ★★. Téléfilm avec Jean-Michel Portal (1h13). *Un excellent suspense.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Le casse de Central Park ★★. Comédie (2011) de B. Ratner, avec Ben Stiller, Eddy Murphy (1h41). *Classique, mais bien fait.*

SÉLECTION



DR

Les neiges du Kilimandjaro - Après des années de luttes syndicales, Michel est licencié. Un soir, alors qu'il dîne avec sa femme et des amis, deux hommes cagoulés font irruption chez lui, le frappent et s'enfuient avec son argent. Robert Guédiguian revient dans son quartier de l'Estaque, à Marseille, pour cette jolie histoire d'amour et d'amitié, qui met en scène un couple de militants, qui, malgré leur bonne conscience de gauche, commencent à se poser des questions. Avec une mise en scène sobre et une bande de comédiens sensationnels, le cinéaste s'interroge. Placée sous le patronnage de Victor Hugo et de Jaurès, cette œuvre, certes politique, mais très généreuse, est une belle leçon de vie. Avec un début un peu lent, Robert Guédiguian nous fait partager des moments de joies simples. En prime, il met en scène un magnifique amour conjugal, qui trouvera son point d'orgue dans une très belle fin. ***Mercredi 5, sur Canal +, à 20h55.***

L'aventure humaine «Le destin de Rome» - Les auteurs de ce documentaire-fiction ont eu l'excellente idée de raconter l'histoire de Rome en VO, c'est-à-dire en latin et grec. C'est très bien fait, avec des images de synthèse superbes qui donnent une bonne idée de l'époque. Sur le plan historique, C'est un travail sérieux qui a été réalisé. Mais on regrette qu'il n'ya ait pas davantage de souffle dans cette belle production. ***Samedi 1er, sur Arte, à 20h45.***

Les tontons flingueurs - À sa mort, le Mexicain confie ses affaires et sa fille à son ami Fernand. Ce classique de la comédie policière est toujours aussi efficace. Les gags s'enchaînent à un excellent rythme, certaines scènes sont des morceaux d'anthologie, et l'interprétation est savoureuse. Georges Lautner et Michel Audiard étaient à leur sommet, avec cette comédie désopilante, interprétée par des comédiens en pleine forme. ***Dimanche 2, sur France 2, à 20h45.***

Le secret derrière la porte - Marc et Célia se rencontrent et se marient rapidement. Mais la jeune femme réalise qu'elle connaît mal son mari et doute de sa santé mentale. Ce film, l'un des chefs-d'œuvre de Fritz Lang, distille tout au long du récit une atmosphère trouble, angoissante et captivante. Les éclairages et la musique sont savamment utilisés, et l'interprétation est excellente. Ce drame psychanalytique est envoûtant. ***Dimanche 2, sur France 3, à 00h25.***

Missouri breaks - En 1880, Braxton engage un tueur, pour mettre fin aux incessants vols de chevaux. Dans ce western atypique, deux monstres sacrés s'affrontent avec toute leur personnalité, volontiers cabotine. Le film a été écrit pour Marlon Brando et Jack Nicholson, qui semblent prendre du plaisir à se mesurer. La splendeur des paysages sert d'écrin à une histoire parfaitement racontée. Mais il y beaucoup de violences. ***Lundi 3, sur Arte, à 20h50.***

Distillateur d'eau-de-vie

Gilbert et Chantal Nicoleau perpétuent l'ancestrale tradition des distillateurs d'eau-de-vie. Avec un second alambic, ils développent la vente au détail dans leur boutique.


Gilbert et Chantal Nicoleau prouvent à travers leur activité que le métier de distillateur est encore d'actualité.

Une étroite route serpente dans une vallée d'oliviers et d'arbres fruitiers. Cette petite région des baronnies abrite de nombreux producteurs et chose rare un distillateur, Gilbert Nicoleau qui vient d'investir en 2012 dans l'achat d'un nouvel alambic en cuivre fonctionnant au feu de bois.

Un investissement important de 30 000 euros pour cet exploitant qui possède 10 ha d'oliviers, d'abricotiers, de pruniers et un hectare de vignes dans les coteaux des Baronnies. La ferme D'Ollon à Bénivay a ouvert une boutique de ventes au détail d'alcool, de liqueurs, d'apéritifs et d'huile d'olive, des produits transformés de l'exploitation, à Buis-les-Baronnies où elle possède un premier alambic.

Qualité

«80% des fruits à distiller sont issus de l'exploitation. Je joue la carte de la qualité. Je suis en culture raisonnée pour la partie fruits», explique Gilbert Nicoleau.



Gilbert et sa femme Chantal Nicoleau sont la 3e génération de distillateurs. La famille Nicoleau distille depuis 1902 dans cette région des Baronnies. *«Mon grand père Gaston distillait les ayants droits. À cette époque la réglementation en matière d'eaux-de-vie était très libérale. Mon grand père travaillait surtout le raisin. Mon père Henri distillait les ayants droits et a commencé à fabriquer de l'alcool de dégustation à base d'abricots et de cerises. Il ouvre un petit commerce où sont commercialisés différentes eaux-de-vie et spiritueux issus de la distillerie (raisins muscat, cerise, abricots). En 1993, avec ma femme Chantal, nous avons repris l'activité. Le métier de distillateur n'a pas d'âge. La distillation des eaux de vie était, jadis, réalisée par un distillateur avec un alambic ambulant ou fixe mais depuis l'industrialisation, ce métier tend à disparaître car les coûts de revient de production industrielle ne sont plus compétitifs. Il faut posséder une licence pour exercer le métier de distillateur. Celle-ci peut se vendre avec l'alambic. Cette licence est transmissible de père en fils contrairement au privilège de bouilleur de cru qui ne se transmet pas. Le bouilleur de cru est un statut contrairement au métier de distillateur. Le privilège de bouilleur de cru expirant à la fin de leur vie, leur nombre est aujourd'hui en diminution constante et ne concerne plus que des agriculteurs âgés. Heureusement, la législation a récemment évolué et, aujourd'hui, cette faculté est ouverte à tous les particuliers ayant des arbres fruitiers dans leur jardin. Tout le monde en effet, à la simple condition d'être propriétaire ou locataire d'au moins un arbre fruitier et ou d'une vigne, est autorisé à faire distiller sa propre récolte dans un atelier public après avoir acquitté les taxes correspondantes. Depuis la nouvelle réglementation 2008, il suffit de posséder un arbre fruitier dans son jardin et être propriétaire des fruits pour pouvoir distiller. Les bouilleurs de cru ne bénéficiant pas de privilège ont le droit de faire 1 000 ° d'alcool pur en payant 50 % des taxes à la fabrication. Ils ne peuvent pas vendre l'alcool »*, explique Gibert Nicoleau.

Deux activités différentes dont la législation n'a cessé d'évoluer au fil des siècles.

Un alambic pour travailler à façon

Gilbert Nicoleau veut se positionner sur ce marché de niche. Il y a quelques jours, il a distillé des fruits pour 2 nouveaux clients qui ne possèdent pas le privilège des 1 000° : *«Les clients viennent apporter leurs fruits fermentés dans de petits conteneurs. Ici, dans mon atelier, je privilégie le travail à façon. En 2008, j'avais un portefeuille de 20 clients réguliers. En 2009, mon portefeuille est passé à 100 clients. J'ai multiplié par cinq ma clientèle. Je compte dénicher très vite de nouveaux clients»*.

La seule difficulté de Gilbert Nicoleau est la commercialisation de sa propre production d'eaux-de-vie qui selon lui, manque de force de frappe, malgré une boutique de vente à Buis les Baronnies. *«Buis-les-Baronnies apprécie nos alcools. Je démarche actuellement quelques restaurants et des épiceries fines de la région. Je cherche des partenaires dans le commerce, les épiceries fines. Je vais créer un site Internet, en janvier 2013, pour écouler mes alcools. 80 % des fruits à distiller sont issus de l'exploitation. Je joue la carte de la qualité. Je suis en culture raisonnée pour la partie fruits et en culture biologique pour les oliviers. Je fabrique des apéritifs sans arômes ajoutés ni produits chimiques à base de pêches, d'abricots, de framboises et de noix. Nous allons ramasser des fleurs de thym sauvages à la montagne pendant toute une journée pour obtenir une excellente qualité de liqueur. C'est très pénible et long à cueillir. En une journée, trois personnes ramassent environ 1 kilo de fleurs de thym»*.

Du travail aux champs, à la transformation (huile d'olive - eaux de vie) jusqu'à la vente, Gilbert Nicoleau porte plusieurs casquettes. Il distille environ 150 litres d'alcool/an (tous fruits confondus), soit environ l'équivalent de 500 bouteilles qui sont destinées à la vente au détail, à la boutique. *«Nous n'écoulons pas la totalité de notre production d'eaux de vie et d'apéritifs. Mais la plus-value sur la vente des eaux de vie est très intéressante»*.

PIERRE-LOUIS BERGER

▶ Bouilleur de cru



Un bouilleur de cru est une personne habilitée à produire ses propres eaux-de-vie. Ce n'est pas une profession mais un statut qui découle du statut de propriétaire récoltant. Certains bouilleurs de cru bénéficient d'une allocation en franchise leur donnant droit à une exonération de taxes sur les 1 000 premiers degrés d'alcool pur qu'ils produisent. C'est ce que l'on nomme «*privilège*» et par abus de langage «*droit de bouillir*». Depuis 1959, ce privilège n'est plus transmissible par héritage et s'éteindra donc au décès des derniers détenteurs. Depuis 2008, les bouilleurs de crus ne bénéficiant pas du privilège sont taxés à 50 % sur les dix premiers litres d'alcool pur et ensuite à 100 %. P.L.B

Marie Claude Jouffroy, bouilleur de cru

«Maintenir les anciennes variétés»



«Trop souvent on associe l'image du bouilleur de cru à celle de l'alcool. A l'association française des récoltants de fruits et des syndicats de bouilleurs de cru de Franche Comté- Bourgogne, nous voulons sortir de cette image traditionnelle pour sensibiliser les particuliers à l'entretien de leurs vergers. Nous avons un rôle éducatif de plus en plus important. Comme nous voulons maintenir les variétés anciennes dans les vergers, nous sensibilisons les jeunes et les écoliers aux questions du terroir, à la transmission de tout un savoir-faire. Nous constatons une dégradation des vergers des particuliers, de l'environnement et du paysage. Notre message est un message de sensibilisation sur l'utilité de ces vergers pour maintenir l'activité de transformation en jus et en alcool. Le syndicat propose des animations scolaires : nous avons mis en place des cours, des séances sur la taille des arbres, des stages d'initiation sur l'usage de la graisse sur les arbres. A chaque récolte se pose la question de l'utilisation des fruits qui parfois sont ramassés en grande quantité. Notre syndicat intervient pour aider les particuliers propriétaires d'arbres fruitiers dans leurs démarches de transformation».

P.L. B.